



PANORAMA

STATISTIQUE

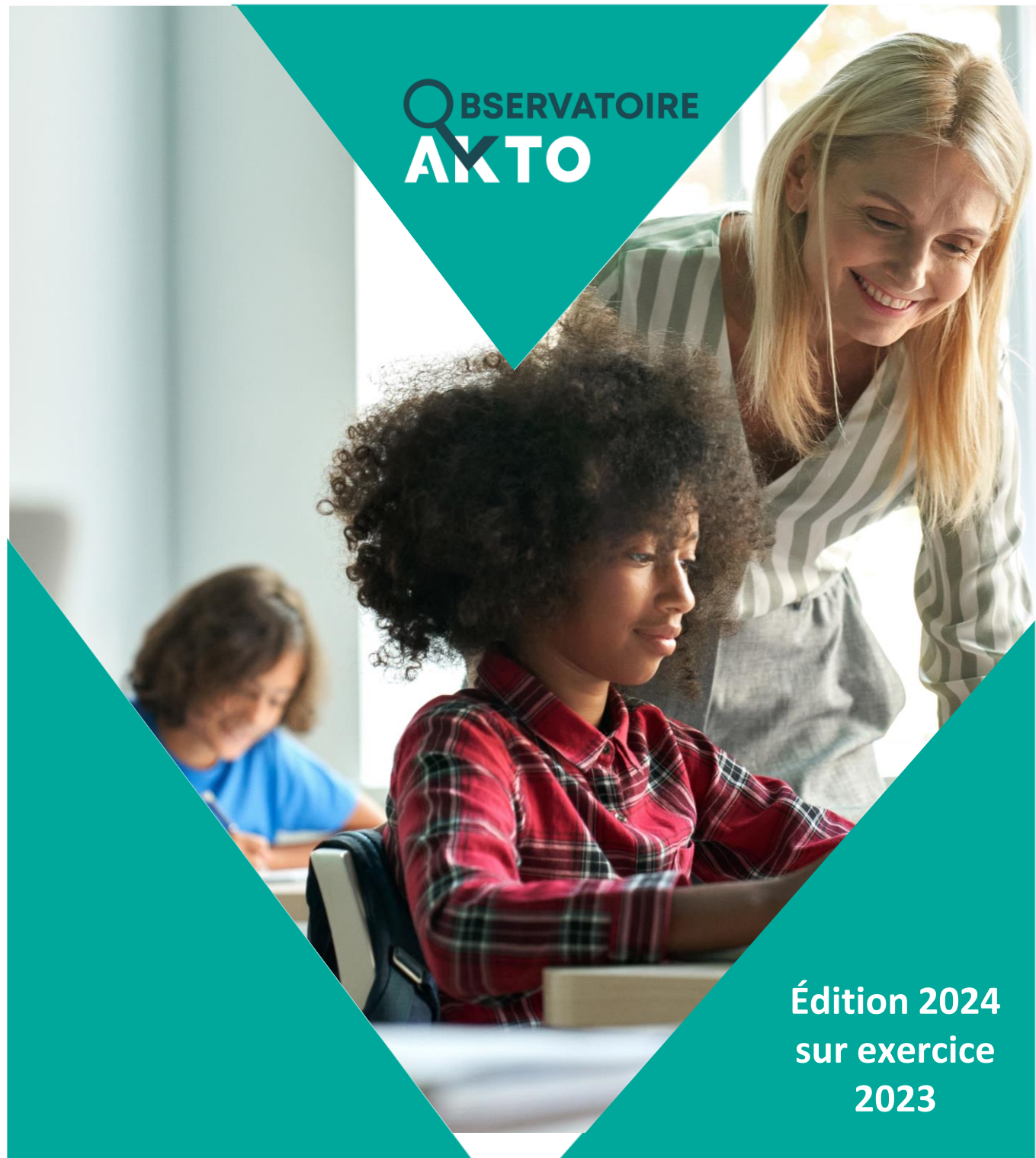
EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

Branche de l'enseignement privé indépendant (EPI)



BSERVATOIRE
AKTO



Édition 2024
sur exercice
2023

Sommaire

1

**Synthèse et chiffres
Clés**

Page 4

2

**Données
Économiques**

Page 6

3

**Emploi & données
Sociales**

Page 15

4

Formation

Page 44

5

Méthodologie et annexes

Page 89

A woman in a dark patterned shirt stands and presents to a group of three people seated in a modern office. She holds a white marker and a sheet of paper. A flipchart on an easel is to her left, and a laptop sits on a table in the foreground. Large windows in the background let in bright light.

1

Synthèse et chiffres clés

Introduction



En 2023-2024, la branche de l'enseignement privé indépendant confirme sa dynamique de croissance, matérialisée par une progression continue du nombre d'entreprises, d'établissements, d'emplois, ainsi que du chiffre d'affaires.

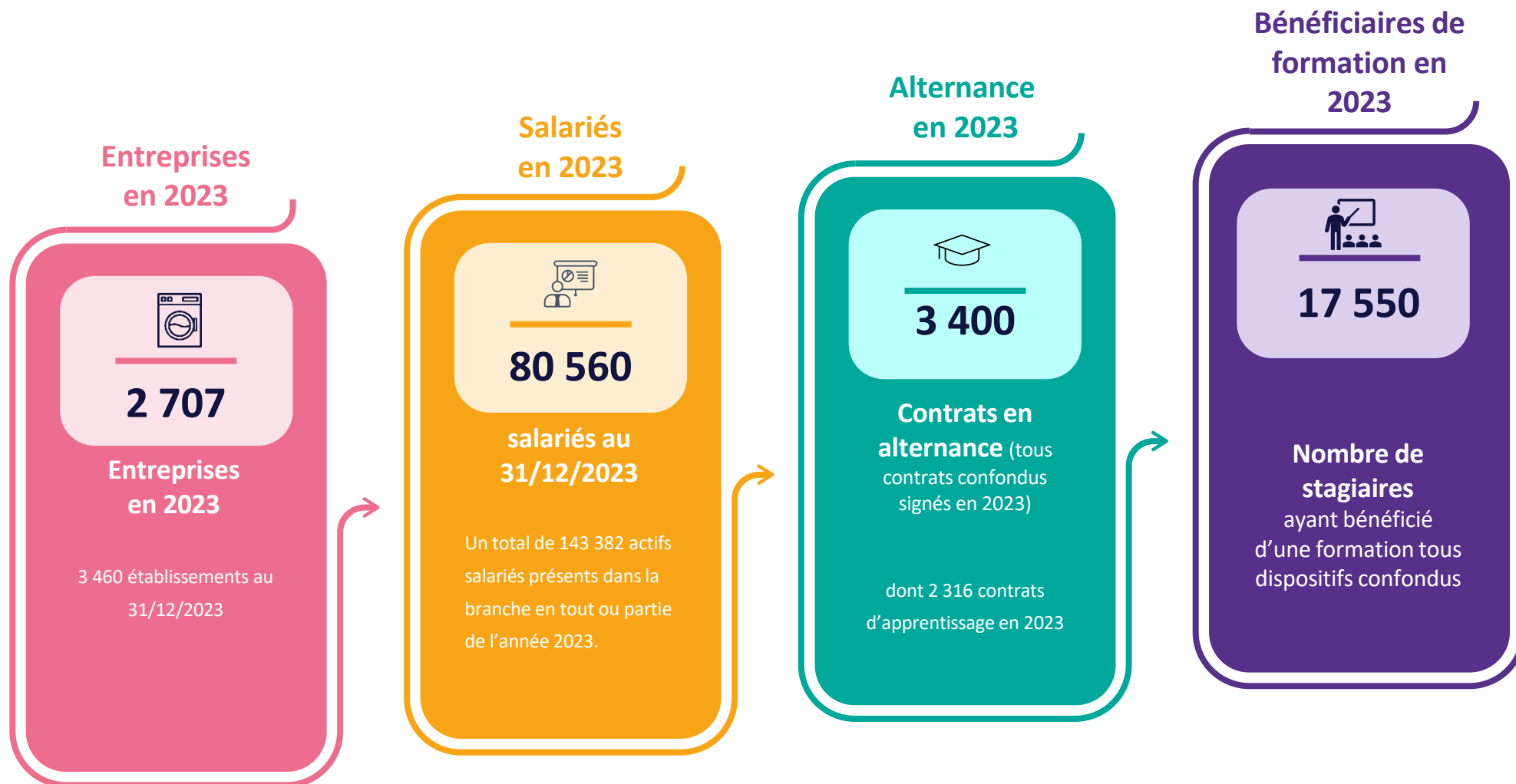
Au 31 décembre 2023, la branche dénombrait 2 707 entreprises et plus de 3 400 établissements, avec une structuration demeurant relativement équilibrée entre associations/fondations et sociétés commerciales. Si les TPE restent majoritaires (61 % des entreprises), leur poids recule légèrement au profit des PME, traduisant une certaine consolidation du secteur. Cette croissance et ces évolutions interviennent dans un contexte où les établissements doivent adapter leur modèle à un environnement de plus en plus concurrentiel, aux pressions démographiques et aux évolutions réglementaires.

La branche compte plus de 80 500 emplois fin 2023, pour un total de 143 380 actifs ayant travaillé en son sein au cours de l'année. Cette dynamique devrait se poursuivre puisque le volume des recrutements est resté élevé en 2024, avec plus de 72 % des établissements ayant embauché, dont une part significative des entrées réalisées en CDI.

La branche accueille une diversité de métiers, au sein desquels les enseignants représentent 47% des effectifs. Les conditions d'emplois sont marquées par une certaine flexibilité dans l'organisation du travail. Le taux de temps plein a progressé, atteignant 67 % en 2023, mais la diversité des contrats reste importante et le temps partiel reste au-dessus de la moyenne nationale.

Sur le volet formation, la branche se distingue par une augmentation continue de l'apprentissage (+6% entre 2022 et 2023), ainsi que par la montée en puissance de l'usage du CPF. Ce développement accompagne la nécessité d'adapter en permanence les compétences aux mutations en cours, notamment dans le cadre des transitions numérique et écologique.

Les chiffres clés de la branche



Sources : Agirc Arrco, données formation AKTO 2023



2

Données économiques

La branche EPI dénombre plus de 2 700 entreprises et près de 3 500 établissements

La branche dénombre **2 707** entreprises au 31/12/2023, soit une croissance annuelle moyenne de 6% depuis 2018.

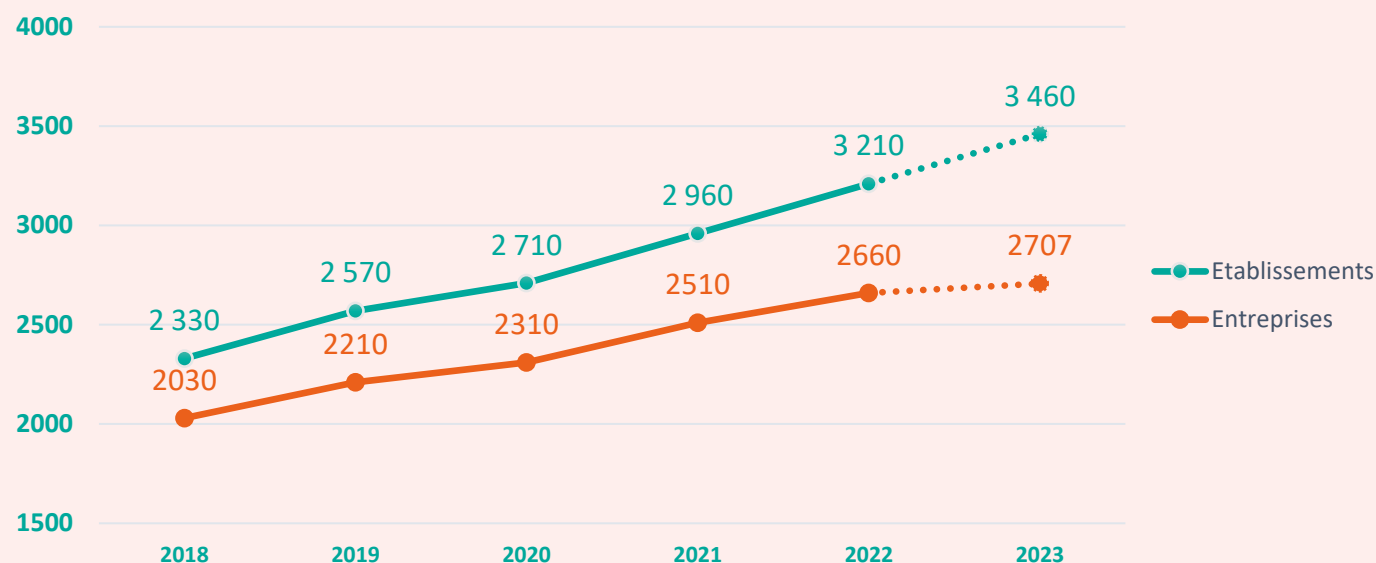
L'augmentation est encore plus forte pour les établissements : +8% en moyenne chaque année, pour

3 460 établissements au 31/12/2023.

Globalement, les structures de la branche sont partagées entre une **moitié d'associations ou fondations**, et une autre moitié d'**entreprises commerciales**.

Quelques autres statuts tels que des GIE ou des entreprises individuelles ne représentent que 3% des structures.

Le nombre d'entreprises et d'établissements de la branche augmente chaque année entre 2018 et 2023



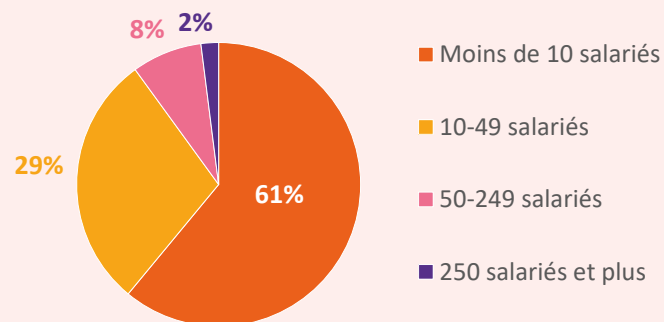
Répartition des entreprises par catégorie juridique en 2022



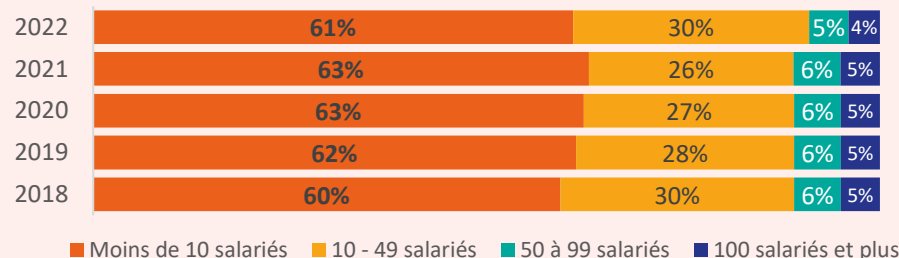
Source : DARES pour les années 2018 à 2022, puis Agirc Arcco pour 2023

61% des entreprises sont des TPE (moins de 10 salariés) en 2022

Répartition des entreprises par taille en 2022

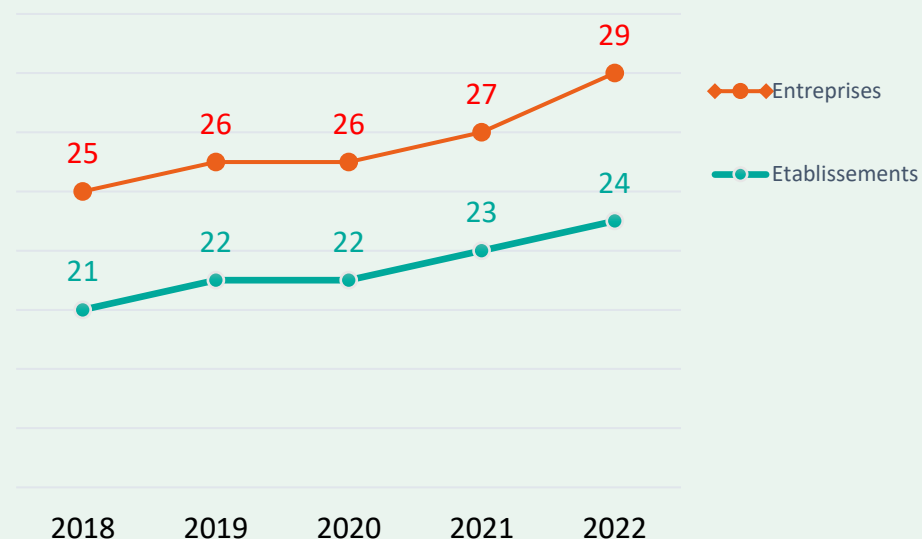


Evolution de la répartition des entreprises par taille entre 2018 et 2022



La majorité des structures sont des **TPE : 61%**. Néanmoins, la part des entreprises de moins de 10 salariés a légèrement baissé entre 2021 et 2022, au profit des **entreprises de 10 à 49 salariés**.

Evolution du nombre moyen de salariés par entreprise et par établissements entre 2018 et 2022

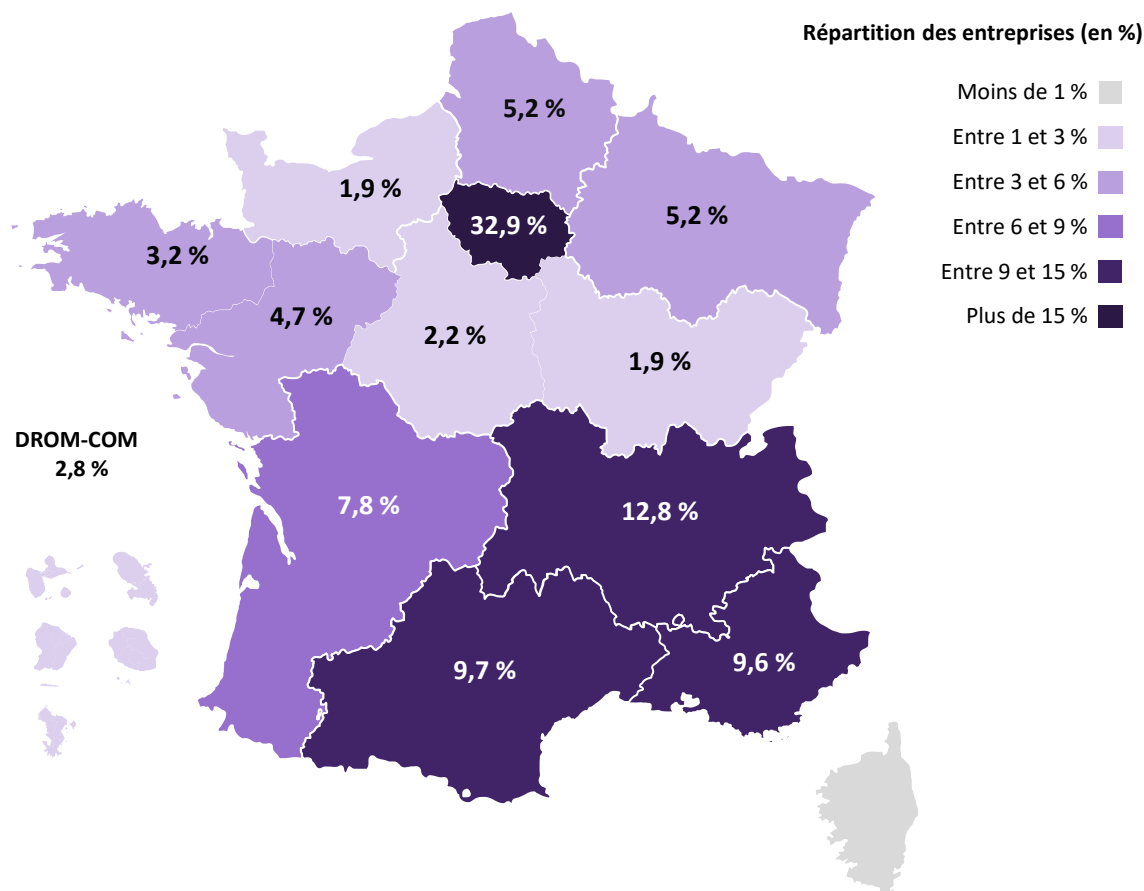


Le **nombre moyen de salariés** par entreprise ou par établissement augmente en continu entre 2018 et 2022, passant de 25 à 29 pour les entreprises et de 21 à 24 pour les établissements.

Source : INSEE BTS 2022

Un tiers des entreprises est concentré en IDF (en 2022)

Répartition des entreprises par région de leur siège administratif en 2022



Répartition des entreprises par région de leur siège administratif et par taille en 2022

Région	Nombre entreprises	Répartition des entreprises par taille			
		Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Île-de-France	851	50%	33%	13%	4%
Auvergne-Rhône-Alpes	330	56%	28%	13%	3%
Occitanie	251	58%	29%	10%	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	249	54%	33%	9%	4%
Nouvelle-Aquitaine	201	68%	17%	10%	4%
Hauts-de-France	135	44%	35%	14%	7%
Grand Est	134	58%	25%	11%	5%
Pays de la Loire	122	43%	33%	16%	8%
Bretagne	82	52%	26%	16%	6%
DROM-COM	68	90%	10%	-	-
Centre-Val de Loire	48	85%	15%	-	-
Normandie	45	71%	9%	11%	9%
Bourgogne-Franche-Comté	43	70%	23%	7%	-
Corse*	< 5	-	-	-	-

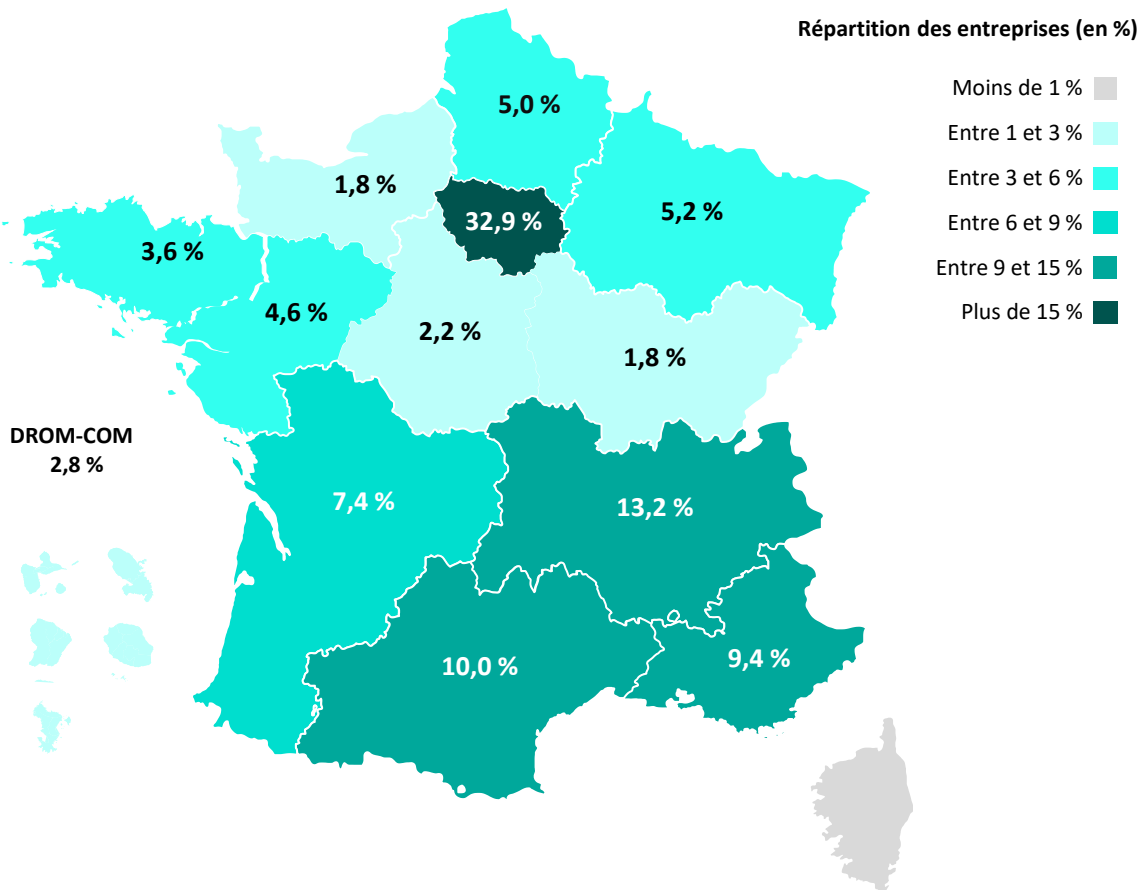
* En raison du très faible nombre d'entreprises en Corse, la donnée est en secret statistique et n'est pas communiquée par L'INSEE

33% des entreprises sont concentrées en Ile-de-France. Un deuxième tiers des entreprises se situe dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et PACA. Les grandes entreprises (250 salariés ou plus) sont particulièrement présentes en Normandie, dans les Pays de la Loire et dans les Hauts-de-France.

Source : Données BTS 2022

Un tiers des établissements est concentré en Ile-de-France (en 2022)

Répartition des établissements par région en 2022



Répartition des établissements par région et par taille

Région	Nombre établissements 2022	Répartition des établissements par taille			
		Moins de 10 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Île-de-France	931	52%	35%	12%	1%
Auvergne-Rhône-Alpes	374	61%	31%	7%	1%
Occitanie	283	64%	29%	6%	1%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	275	62%	36%	2%	-
Nouvelle-Aquitaine	208	76%	22%	2%	-
Grand Est	146	63%	32%	5%	-
Hauts-de-France	142	51%	39%	6%	4%
Pays de la Loire	131	-	84%	8%	8%
Bretagne	103	69%	26%	5%	-
DROM-COM	80	92%	8%	-	-
Centre-Val de Loire	63	85%	15%	-	-
Bourgogne-Franche-Comté	51	75%	25%	-	-
Normandie	51	71%	21%	8%	-
Corse*	< 5	-	-	-	-

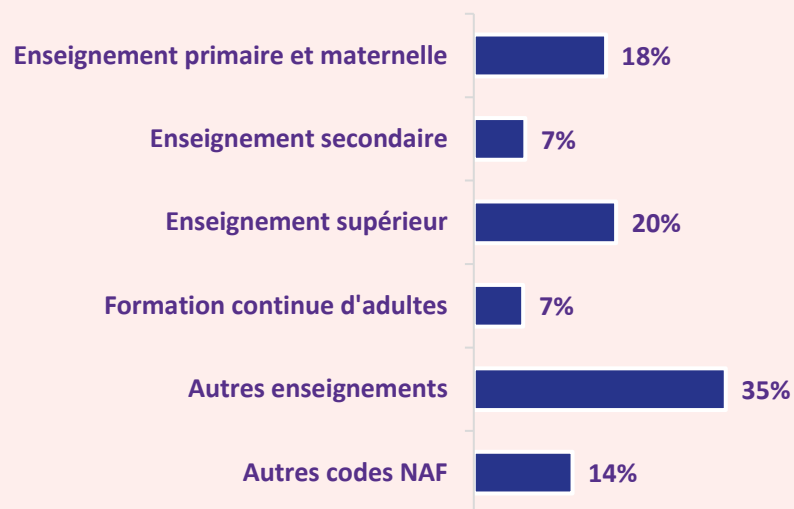
* En raison du très faible nombre d'établissements en Corse, la donnée est en secret statistique et n'est pas communiquée par L'INSEE

La répartition régionale des établissements reflète étroitement celle des entreprises : l'Île-de-France concentre 33 % des établissements, suivie des mêmes trois grandes régions que sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la région PACA.

Source : Données BTS 2022

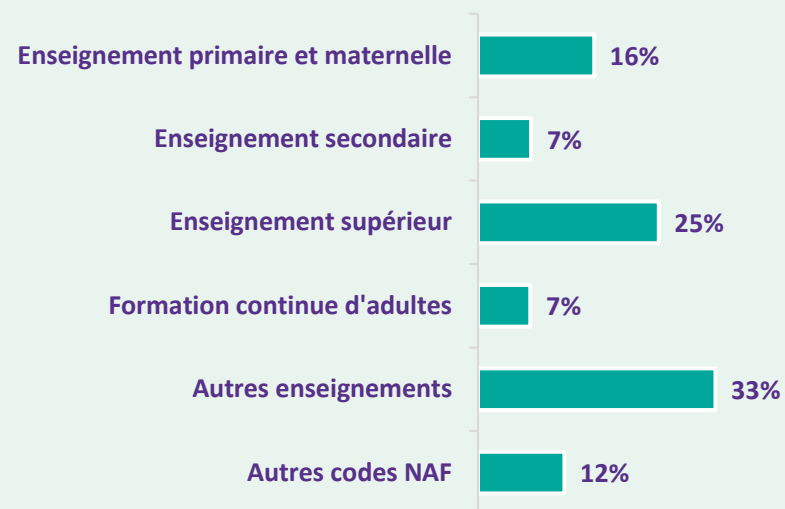
Des entreprises et des établissements couvrant une grande diversité d'activités d'enseignement (2022)

Répartition des entreprises par activité en 2022
(selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement

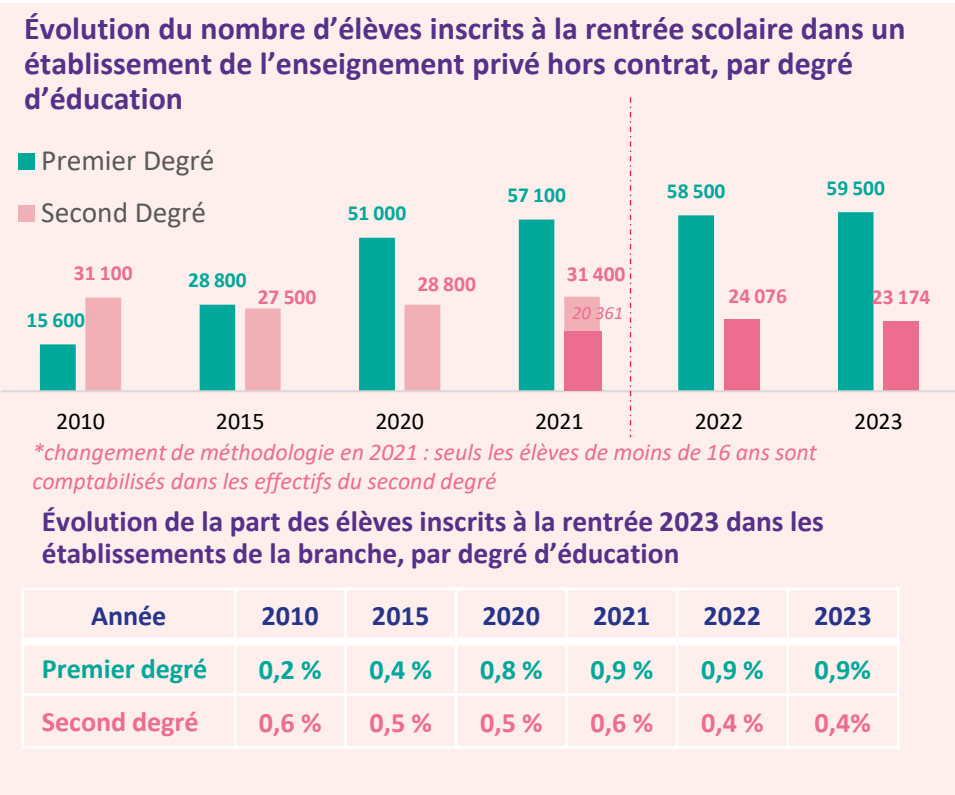
Répartition des établissements par activité en 2022
(selon le code NAF)



- Parmi les degrés d'enseignement présents au sein de la branche, **l'enseignement supérieur** représente le plus d'entreprises et d'établissements, suivi par **l'enseignement primaire et maternelle**.
- La catégorie « **Autres enseignements** » représente un tiers des entreprises et des établissements. Elle comprend différents types d'enseignement hors niveaux, dont les enseignements culturels, les activités de soutien, révision, etc. (voir méthodologie)
- La catégorie "Autres codes NAF" comprend les structures d'accueil de jeunes enfants, des activités de sièges sociaux et des associations non classées.

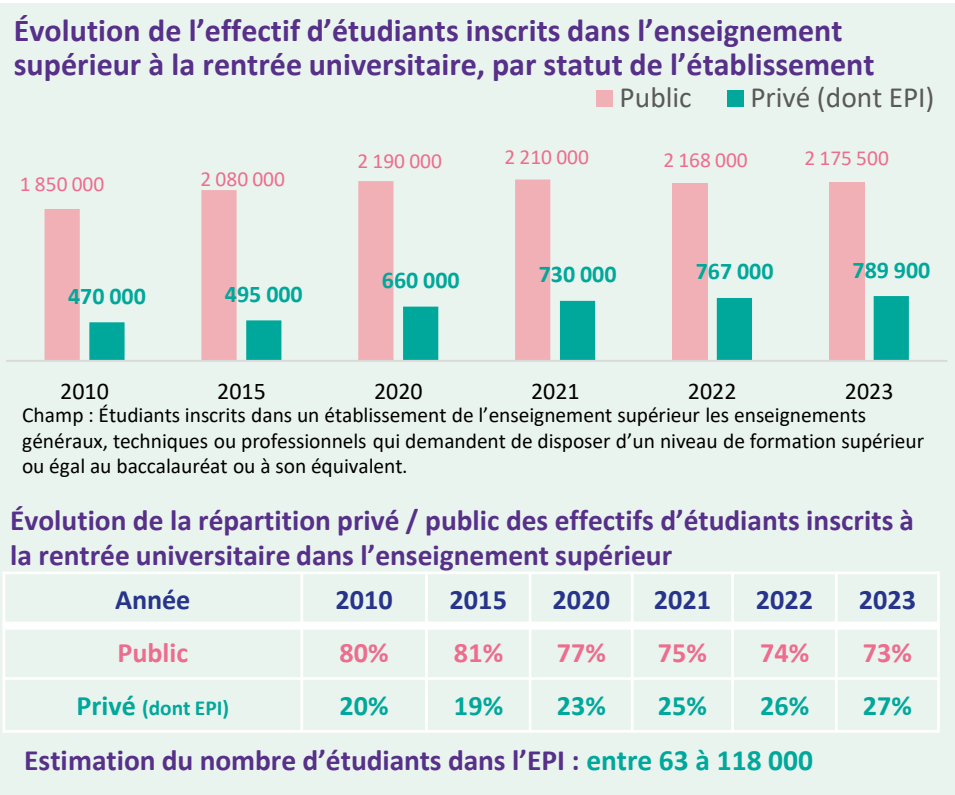
Source : INSEE – BTS 2022

En 2023, le nombre d'élèves et d'étudiants inscrits à la rentrée scolaire ou universitaire au sein des établissements, continue d'augmenter d'après les effectifs comptabilisés par les ministères de Education nationale et de l'enseignement supérieur et recherche



L'augmentation des effectifs dans le premier degré se maintient, en lien avec la progression du nombre d'établissements à ce niveau d'enseignement. En revanche, on observe un fléchissement des effectifs dans le second degré, qui s'inscrit dans une tendance générale : qu'il s'agisse du public ou du privé, le nombre d'élèves au collège a diminué de 0,2 % entre 2022 et 2023.

Source : Données Repères et références Statistiques 2024 Ministère Education nationale et Ministère Enseignement supérieur et recherche : élèves inscrit à la rentrée scolaire ou universitaire.

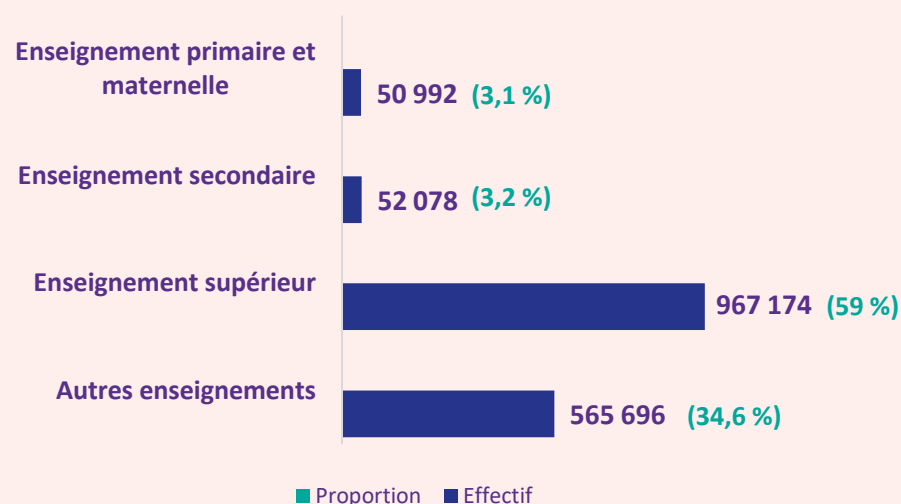


La part de l'enseignement supérieur privé continue de croître. Les statistiques ministérielles ne distinguent pas au sein des établissements privés, ceux relevant de la branche. Toutefois, selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale*, la proportion d'étudiants inscrits dans des établissements privés à but lucratif représenterait entre 8 % et 15 % de l'ensemble des effectifs du supérieur privé, soit entre 63 000 et 118 000.

*Rapport d'information par la commission des affaires culturelles et de l'éducation en conclusion des travaux de la mission d'information sur l'enseignement supérieur privé à but lucratif, 10 avril 2024.

Au cours de l'année scolaire/universitaire 2023-2024, les établissements de la branche ont accueilli au total plus d'1,6 million d'élèves, étudiants ou stagiaires

Nombre d'élèves, étudiants ou stagiaires formés par les établissements de la branche pour l'année 2023-2024 selon l'activité (selon le code NAF)



Au cours de l'année 2023-2024, les établissements de la branche ont accueilli **1 635 940 élèves, étudiants ou stagiaires** au cours de l'année 2023/2024.

La prépondérance de l'enseignement supérieur dans la branche se retrouve ainsi dans les effectifs d'inscrits : près de 60% des inscrits le sont dans l'enseignement supérieur.

 L'écart par rapport aux données des Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'explique par le périmètre et le mode de comptabilisation. Les Ministères ne comptabilisent que les élèves et étudiants de la formation initiale inscrits lors de la rentrée. Les données ci-dessus obtenues par l'enquête incluent tous les publics (dont des stagiaires de la formation professionnelle), les publics inscrits au cours de l'année 2023-2024 (et non seulement à la rentrée) et toutes les modalités, dont les formations 100% à distance qui comptent d'importants effectifs dans l'enseignement supérieur technique et dont les inscriptions peuvent se faire en continu au cours de la période. Néanmoins, les données ayant été redressées sur la base des réponses des entreprises, une marge d'erreur est possible.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

Un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards d'euros en 2024, en augmentation de 2,9% par rapport à 2023

Les entreprises de la branche ont réalisé un chiffre d'affaires de **7,9 milliards d'euros en 2024**, un chiffre en **augmentation de 2,9%** par rapport à 2023.

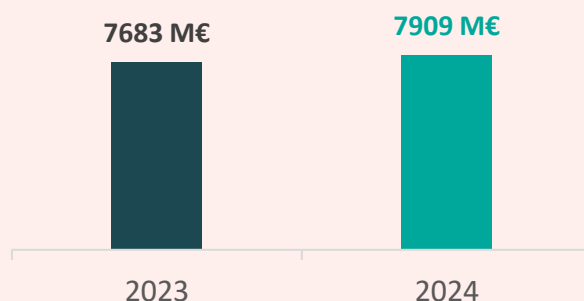
Cette augmentation a concerné les 3 niveaux d'enseignement, mais principalement l'enseignement primaire et maternelle (+10%). L'augmentation est plus limitée pour l'enseignement supérieur (+2%), mais il représente à lui seul 78% du chiffre d'affaires de la branche.

La part de chiffres d'affaires réalisé est inversement proportionnelle à la taille des entreprises. Ainsi, les plus grandes d'entre elles (500 salariés et plus), très minoritaires dans la branche (<2%) réalisent 38% du chiffre d'affaires.

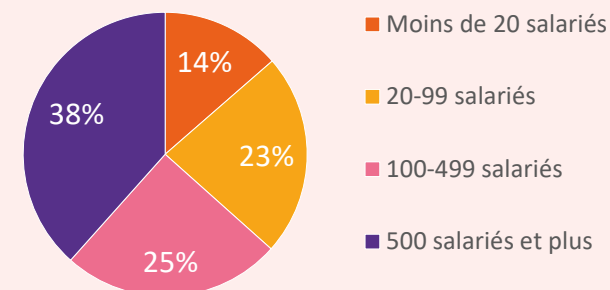
Néanmoins, ce sont les entreprises de moins de 20 salariés qui ont connu la plus forte augmentation : +15,2% entre 2023 et 2024.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

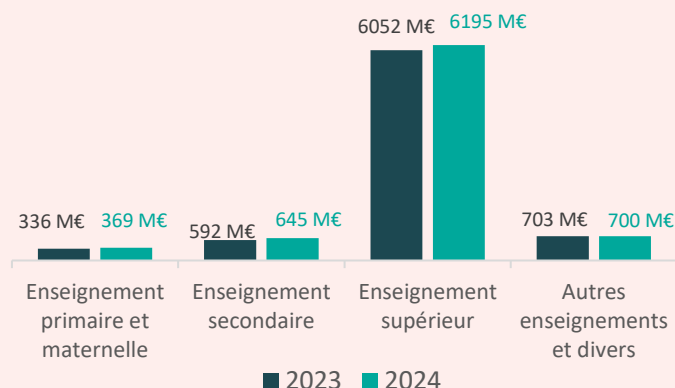
Chiffre d'affaires 2023 et 2024 (en millions d'euros)



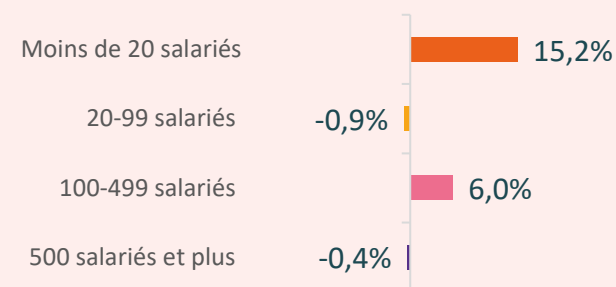
Répartition du chiffre d'affaires 2024 par taille d'entreprise



Evolution du chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 par activité (en millions d'euros)



Evolution du chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 par taille d'entreprise



3

Emploi & données sociales

Plus de 143 000 actifs présents dans la branche au cours de l'année 2023, soit 8% de plus qu'en 2022

En 2023

143 382 Salariés actifs présents dans la branche EPI au cours de l'année 2023, ayant exercé en tout ou partie de l'année, en emploi principal* ou non (source Agirc-Arcco)

+ 8%
entre 2022 et 2023

80 560 salariés comptabilisés au 31 décembre 2023, tous types d'emploi (emploi principal* ou non) - (source Agirc-Arcco)

En 2022 (dernière année pour lesquelles les données INSEE sont disponibles à date de réalisation du rapport)

132 666 salariés actifs présents dans la branche EPI au cours de l'année 2022, ayant exercé en tout ou partie de l'année, en emploi principal* ou non (source Agirc-Arcco)

77 200 salariés comptabilisés au 31 décembre 2022, tous types d'emploi (emploi principal ou non) (source Agirc-Arcco)

46 888 salariés en emploi principal* dans la branche au 31 décembre 2022 (source INSEE Base tous salariés)

D'après le rapport statistique de branche établi par l'AGIRC-ARRCO sur la base de la DSN et d'autres déclarations sociales que l'établissements consolide. Une première analyse présentée dans ce rapport porte sur les 143 382 actifs présents en 2023.

Puis, dans le prolongement du portrait statistique emploi-formation précédent, nous présentons l'analyse des indicateurs sur les emplois principaux, précisés dans le titre et la date de chaque graphique ou commentaire.

* Un emploi est considéré comme principal (ou non annexe) par l'INSEE s'il atteint un montant de rémunération annuelle supérieur à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et 1,5 heure par jour.



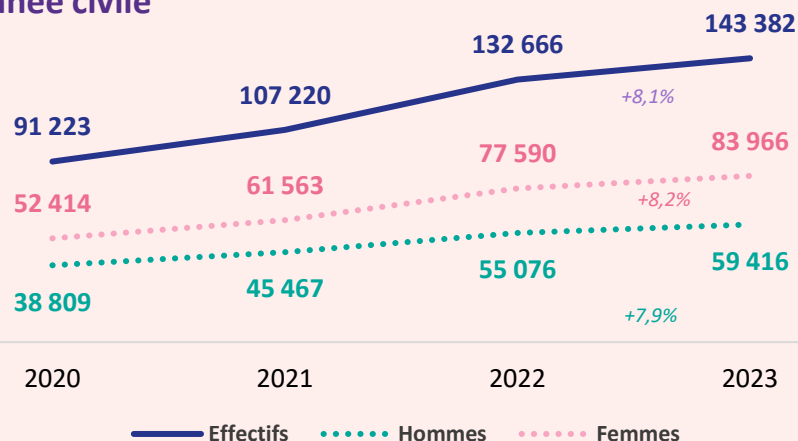
3.1

Profil et conditions d'emplois des Salariés actifs présents dans la branche au cours de l'année 2023

Ce chapitre concerne les 143 382 salariés ayant exercé, tout ou partie de l'année 2023, quel que soit le type d'emploi (tels que comptabilisés par l'AGIRC ARCCO)

8% d'actifs supplémentaires présents dans la branche entre 2022 et 2023 (tous types d'emploi, principal ou non)

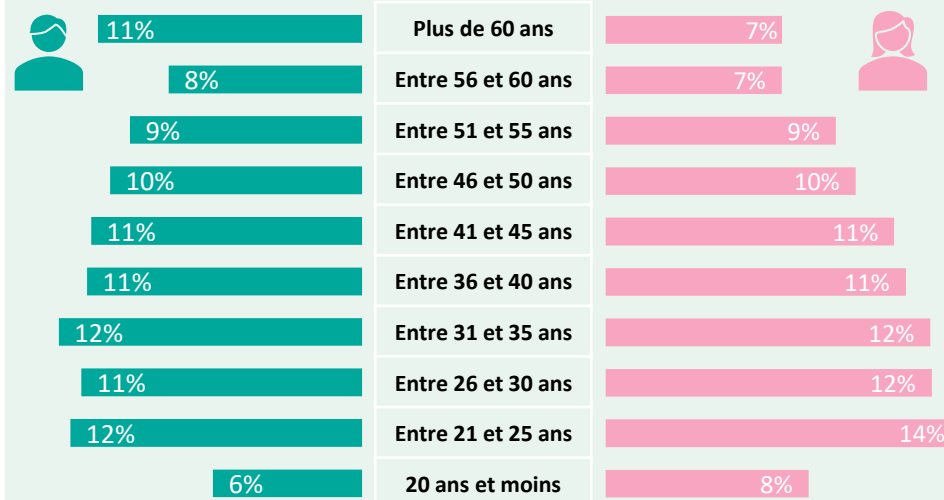
Évolution des actifs présents au sein de la branche durant l'année civile



Répartition des actifs par genre en 2023



Répartition de ces actifs par classe d'âge en 2023



Un âge moyen de 39 ans et 7 mois

40 ans et 11 mois
Hommes

38 ans et 8 mois
Femmes

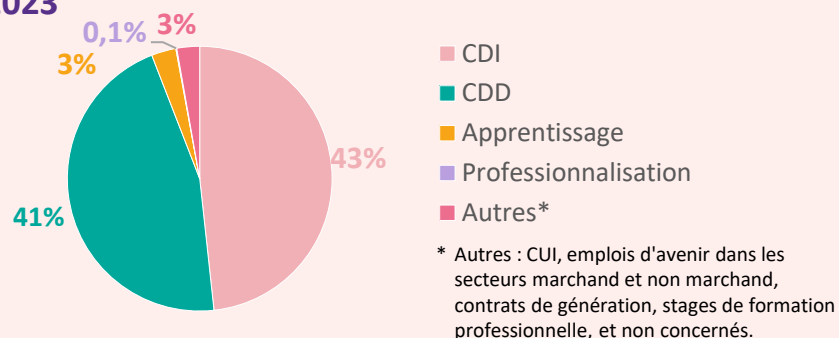
- La progression du nombre de personnes ayant travaillé dans la branche au cours de l'année est particulièrement marquée et se poursuit, puisque **les effectifs ont été multipliés par plus de 1,5 entre 2020 et 2023**.
- La proportion d'hommes dans ces effectifs est légèrement plus élevée que celle des salariés ayant un emploi principal au 31/12.

- L'âge moyen des effectifs a augmenté** : 39.6 ans en 2023 contre 38.7 ans en 2022.
- Les **femmes**, plus nombreuses dans la branche sont **plus jeunes** en moyenne que les hommes.

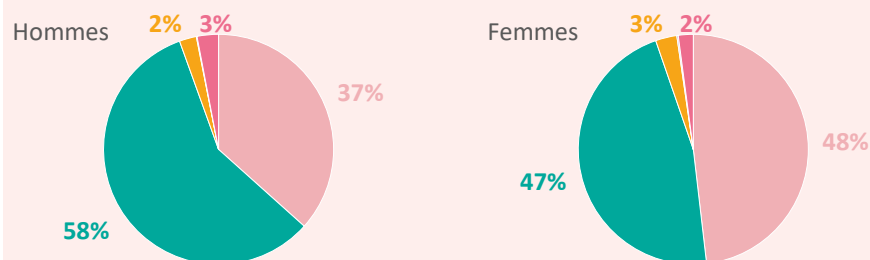
Source : Données Agirc Arrco 2023

Caractéristiques des contrats de travail des actifs ayant travaillé dans la branche au cours de l'année 2023 (en emploi principal ou non)

Répartition des effectifs par type de contrat de travail en 2023

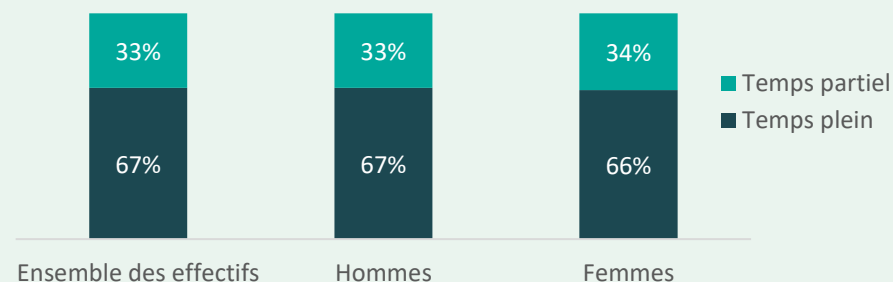


Répartition des effectifs par type de contrat de travail et par genre en 2023



- La proportion de contrats à durée déterminée (CDD) est particulièrement élevée, atteignant 46 %, et même 58 % chez les hommes. Parmi ces CDD figurent les contrats à durée déterminée d'usage (CDDU), largement utilisés dans la branche.

Répartition des contrats de travail par temps de travail et par genre en 2023



Durée moyenne d'un CDD en 2023

Ensemble des actifs
91 jours



- 1/3 des effectifs est à temps partiels, sans distinction notable entre les femmes et les hommes
- Entre 2022 et 2023, la durée moyenne des CDD a augmenté de 5 jours pour les femmes et de 6 jours pour les hommes.

Source : : Données Agirc Arrco 2023



3.2

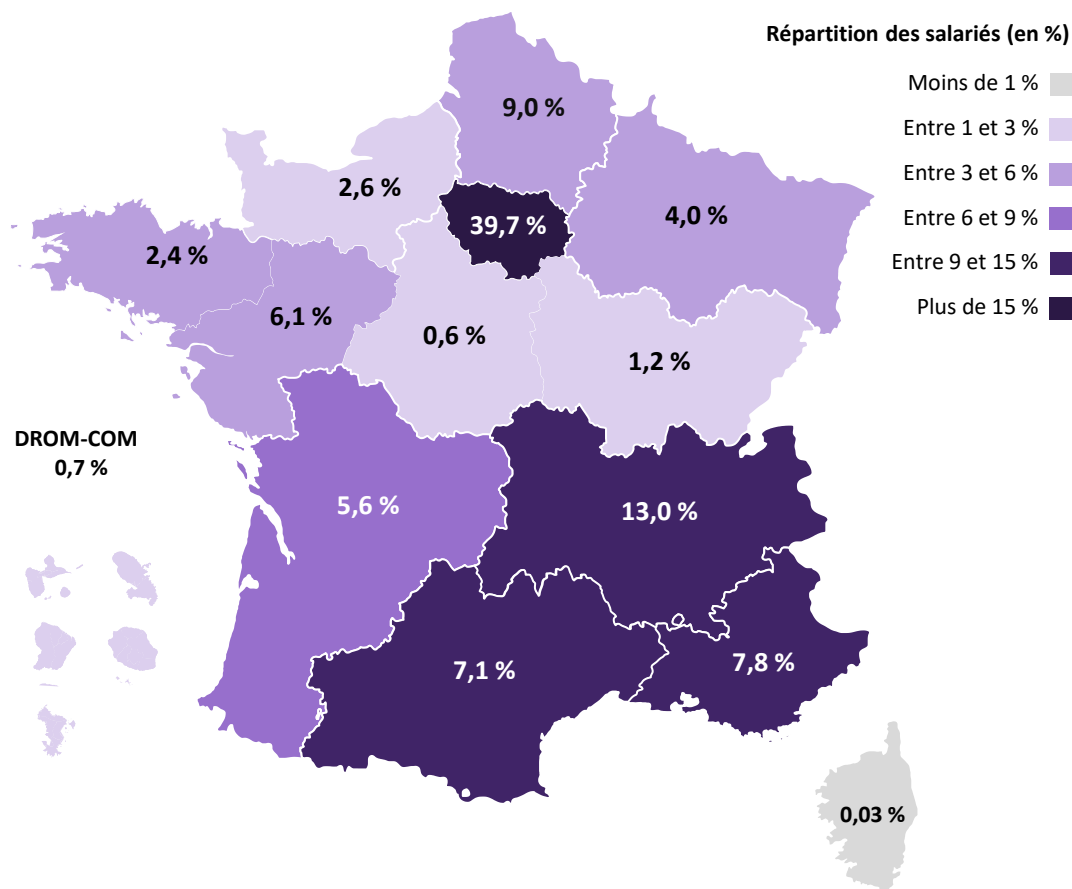
Profil et conditions d'emploi des salariés en emploi principal au 31/12/2022

Ce chapitre concerne les **46 888 présents dans la branche au 31 décembre 2022** (dernières données disponibles lors de l'élaboration de ce rapport) **et exerçant un emploi considéré comme principal* par l'INSEE**. L'analyse sur ce périmètre permet de suivre les évolutions par rapport aux indicateurs traités dans les précédents panoramas de la branche.

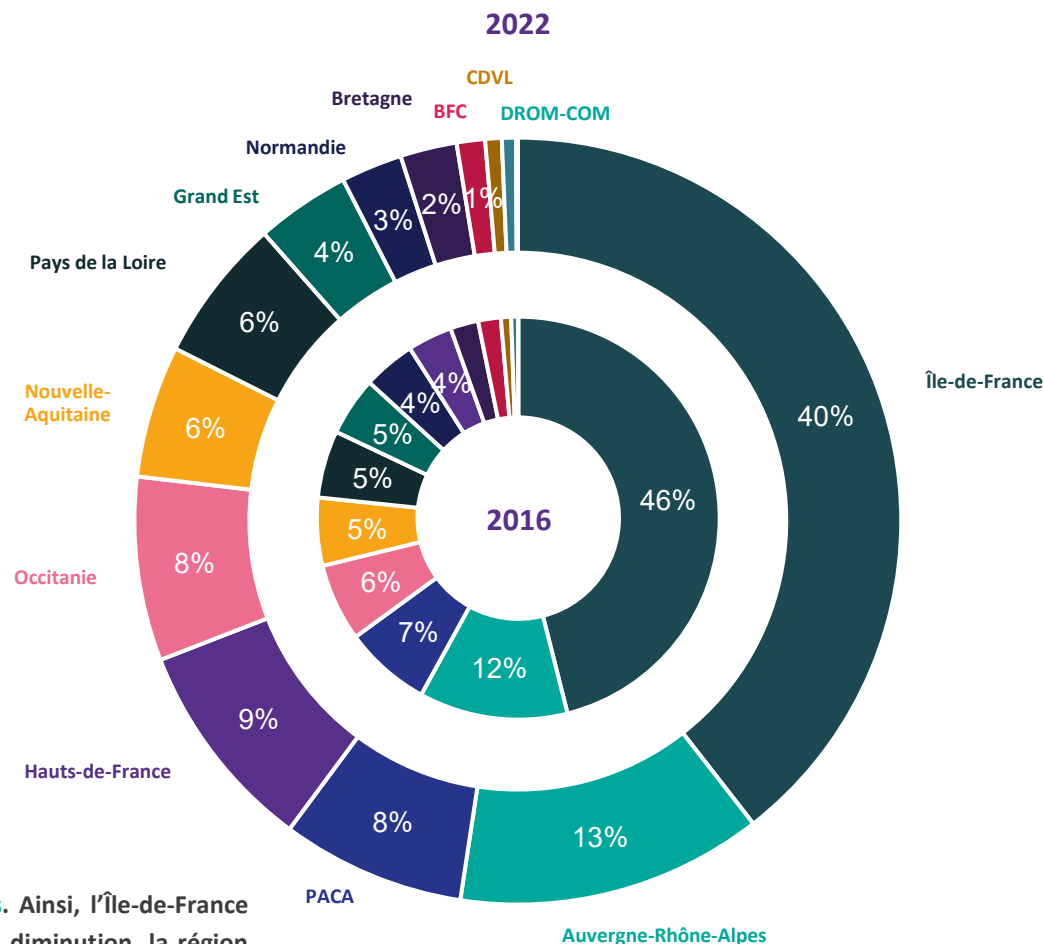
* Rappel : Un emploi est considéré comme principal (ou non annexe) par l'INSEE s'il atteint un montant de rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et 1,5 heure par jour.

En 2022, les salariés en emploi principal restent concentrés en IDF

Répartition des salariés en emploi principaux par région en 2022



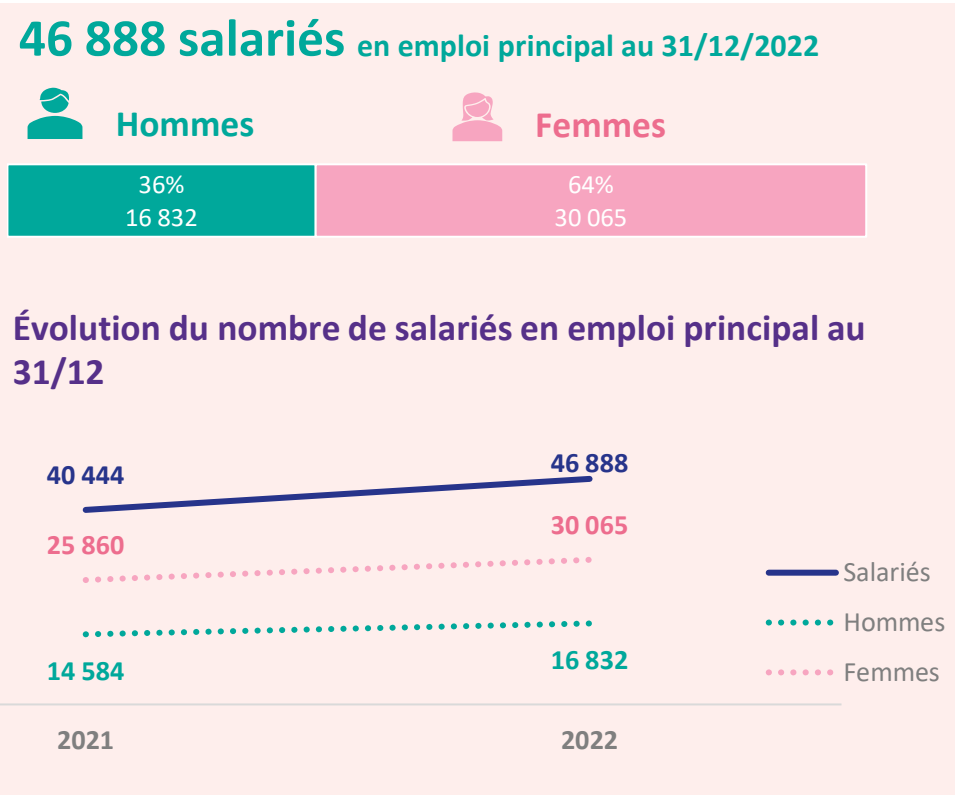
Évolution de la répartition des salariés par région entre 2016 (au centre) et 2022 (en périphérie)



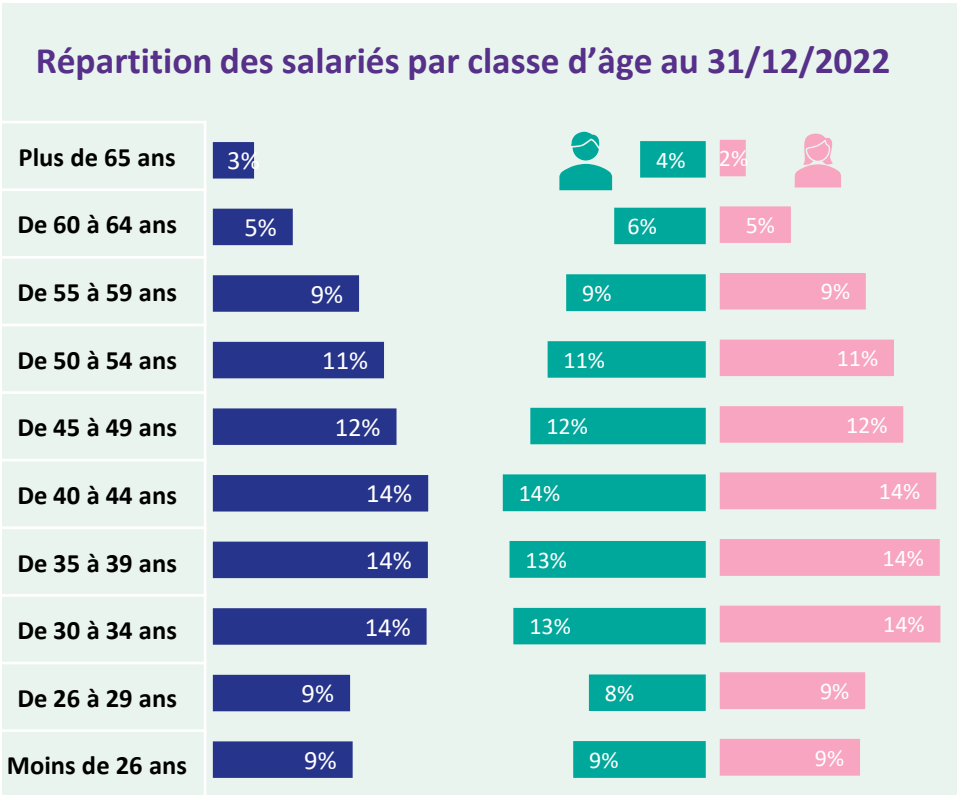
La répartition des emplois par région reflète celle des entreprises et des établissements. Ainsi, l'Île-de-France regroupe 39,7 % des effectifs, contre 39,2 % des entreprises. Toutefois, cette part est en diminution, la région représentant 46 % des salariés en 2016.

Source : Données BTS 2022

Une forte augmentation du nombre de salariés en emploi principal dans la branche au 31 décembre 2022



- L'effectif de salariés en emploi principal dans la branche au 31/12 a **progressé de 16 % en un an**, cette hausse concernant aussi bien les femmes que les hommes.
- Par ailleurs, la répartition par genre demeure stable.

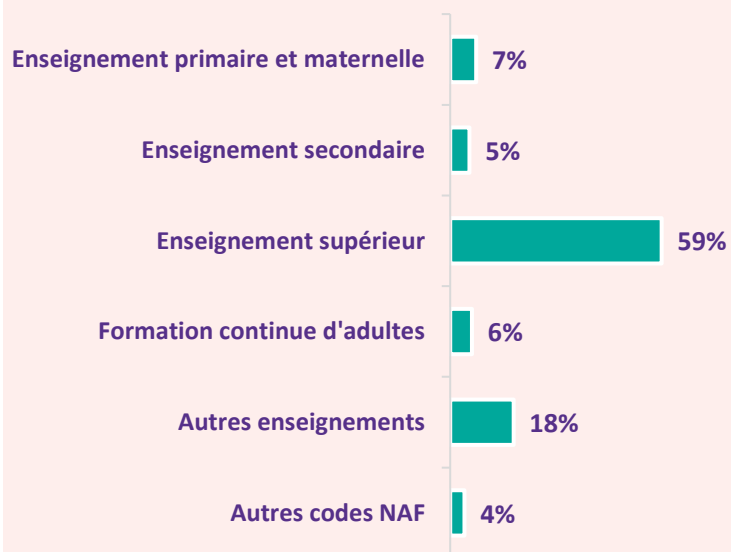


- La pyramide des âges révèle un **vieillessement légèrement plus marqué que la moyenne des branches professionnelles**. Dans la branche, 8 % des salariés ont 60 ans ou plus, contre 5 % en moyenne toutes branches confondues. Ce phénomène de vieillissement est un peu plus prononcé chez les hommes.

Source : Données BTS 2022

Une part prépondérante des salariés en emploi principal EPI dans l'enseignement supérieur (2022)

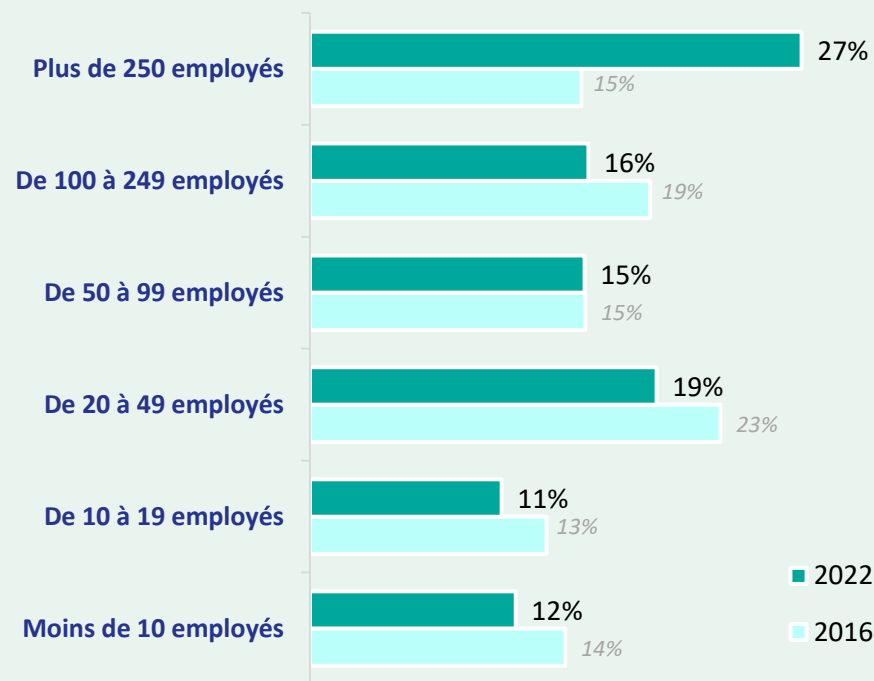
Répartition des salariés en emploi principal selon l'activité de l'établissement, 2022 (selon les codes NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie

- L'enseignement supérieur rassemble la majorité des salariés en emploi principal, avec près de 60 %, soit une hausse de 5 points par rapport à 2021. Les autres niveaux d'enseignement, à savoir le primaire, la maternelle et le secondaire, ne regroupent que 11 % des salariés.

Répartition des salariés en emploi principal selon la taille de l'établissement, comparaison 2016- 2022



- La proportion de salariés en emploi principal travaillant dans les plus grandes entreprises atteint 27 % et progresse depuis plusieurs années, avec une hausse de 12 points en six ans, alors que ces entreprises ne représentent que 2 % du total.

Source : Données BTS 2022

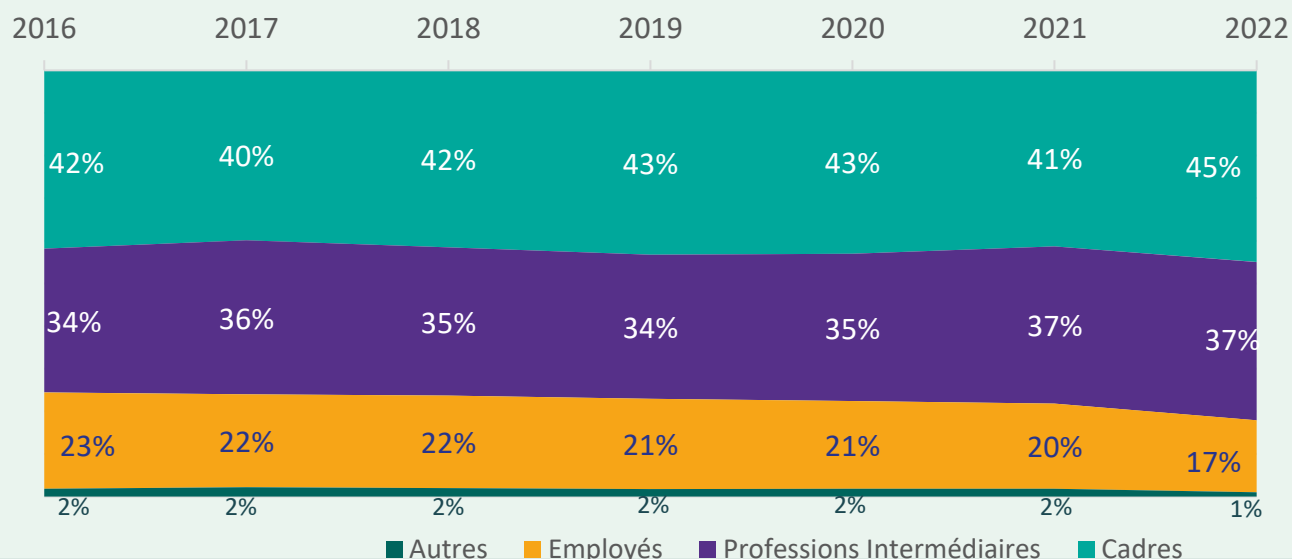
La branche se caractérise par une proportion très élevée de cadres (2022)

- 45% des salariés en emploi principal dans la branche sont cadres, une proportion en augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente.
- Cette proportion est très au-dessus de la moyenne des branches professionnelle (21% de cadres).
- En parallèle, la part des emplois moins qualifiés et notamment d'employés a baissé dans la branche depuis 2018.

Effectif estimé de salariés par catégorie socioprofessionnelle au 31/12/2022 (emplois principaux)

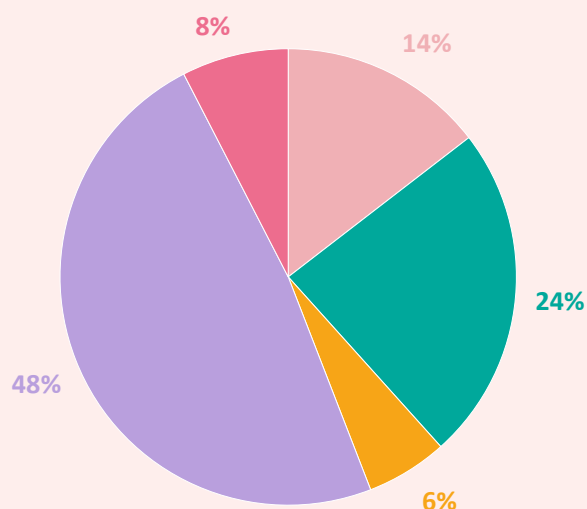
Cadres	Professions Intermédiaires	Employés	Autres
~ 21 100	~ 17 500	~ 7 900	~ 470

Proportion estimée de salariés selon la catégorie socioprofessionnelle au 31/12 des années 2016 à 2022 (emplois principaux)



Les métiers exercés par les salariés en emploi principal dans la branche en 2022 (selon la nomenclature des professions et catégories professionnelles – PCS de l'INSEE)

Répartition des salariés en emploi principal par filière métiers en 2022

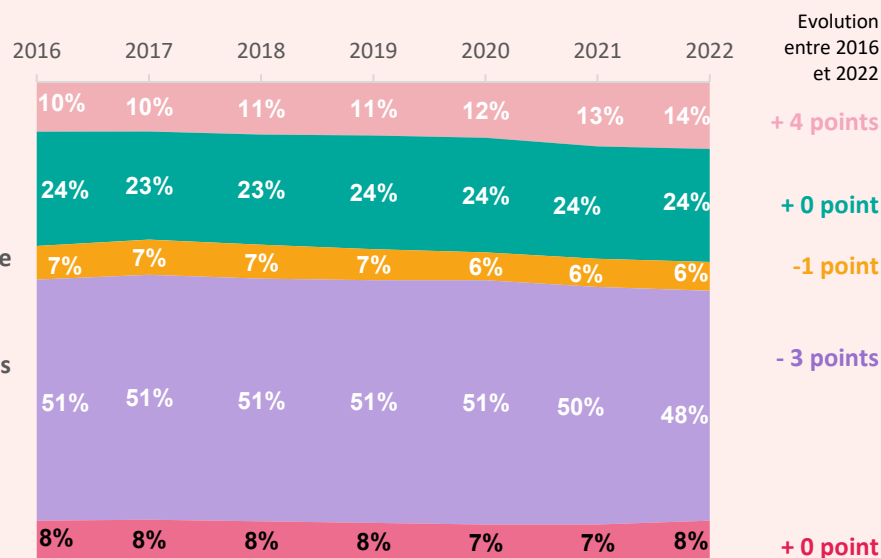


La répartition des salariés par filière métiers est établie sur la base d'une affectation des métiers de la nomenclature des professions et catégories professionnelles de l'INSEE. Cette nomenclature peut ne pas totalement correspondre à la réalité des métiers de la branche.

Légende des 2 graphiques

- Cadres Administratifs
- Employés et Professions intermédiaires administratifs
- Encadrement Pédagogique
- Professeurs et Enseignants
- Service Généraux et Techniques

Evolution des effectifs salariés en emploi principal par filière métiers entre 2016 et 2022

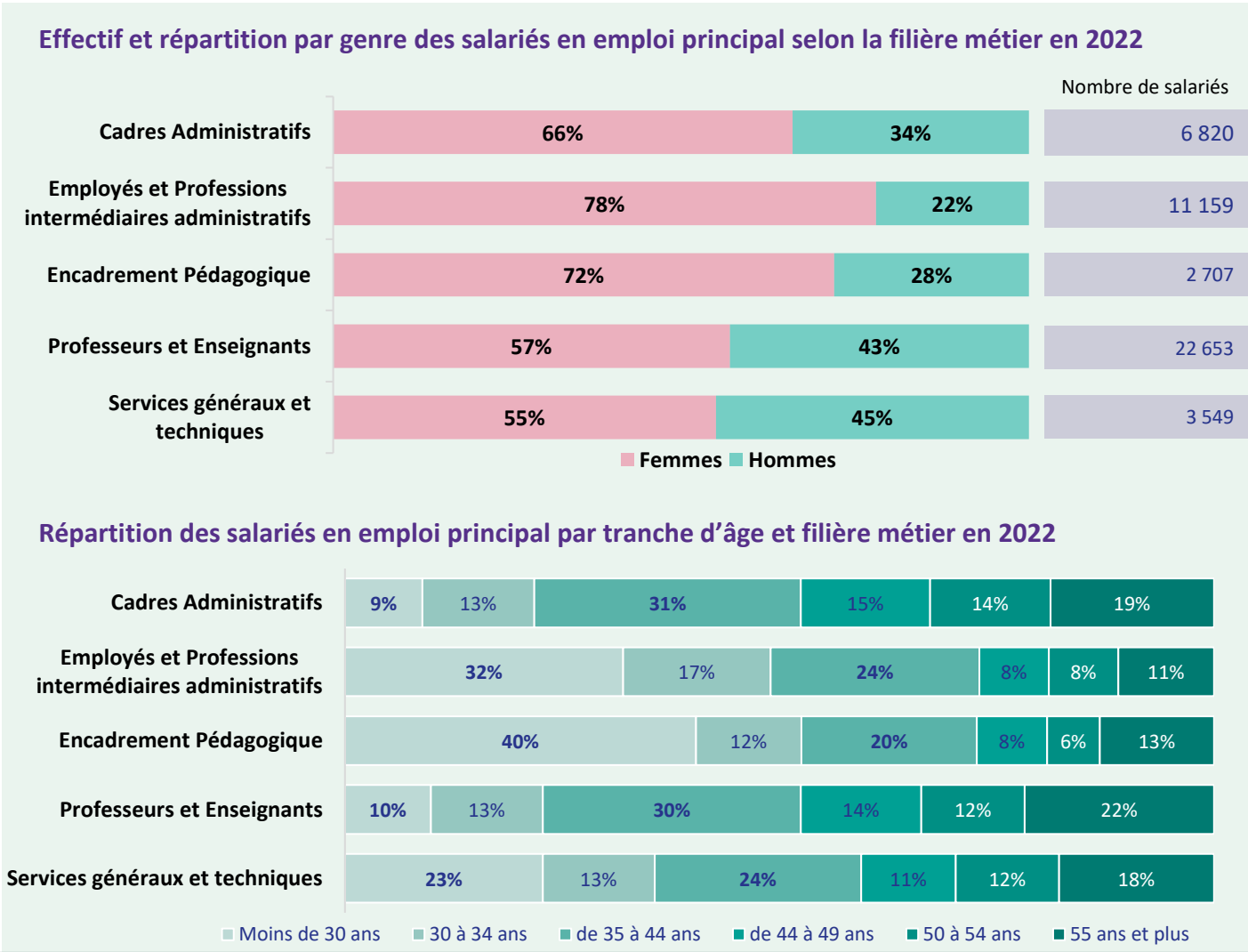


- En 2022, les professeurs et enseignants constituent un peu moins de la moitié des salariés, alors qu'ils étaient auparavant majoritaires. La part des personnels d'encadrement pédagogique a également diminué, s'établissant à 6 % en 2022. Ce sont les postes de cadres administratifs qui ont connu la plus forte progression ces dernières années, atteignant 14 % des effectifs en 2022, soit une hausse de 4 points depuis 2016.

Source : Données BTS 2022

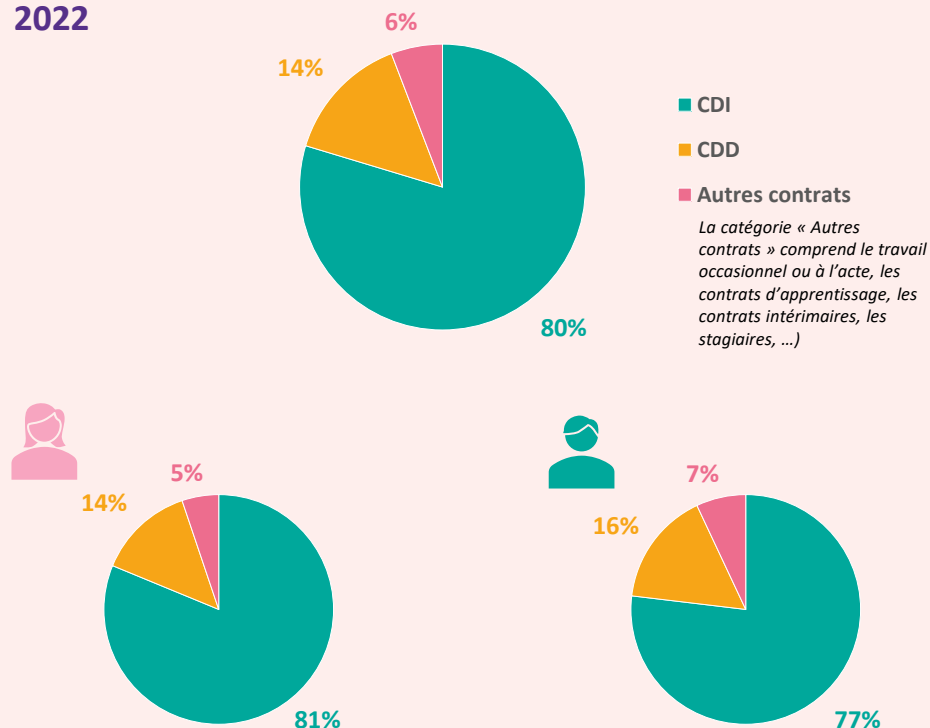
Des emplois largement féminisés dans l'ensemble des métiers et un vieillissement plus marqué dans certaines filières métiers (2022)

- La **prédominance féminine** au sein de la branche se retrouve dans les cinq principales filières métiers, bien que l'on observe une **répartition genrée des métiers**.
- Les fonctions administratives non-cadres ainsi que l'encadrement pédagogique sont très majoritairement occupés par des femmes.
- À l'inverse, la **filière des services généraux et techniques compte une proportion d'hommes supérieure** à leur part dans l'ensemble de la branche.
- La principale filière, celle des professeurs et enseignants, présente une répartition hommes-femmes relativement similaire à celle observée globalement dans la branche.
- Par ailleurs, la répartition **par tranche d'âge** révèle un vieillissement plus marqué des salariés dans cette filière.
- Enfin, les métiers de l'**encadrement pédagogique** se distinguent par une **forte proportion de moins de 30 ans**, qui représentent 40 % des effectifs.

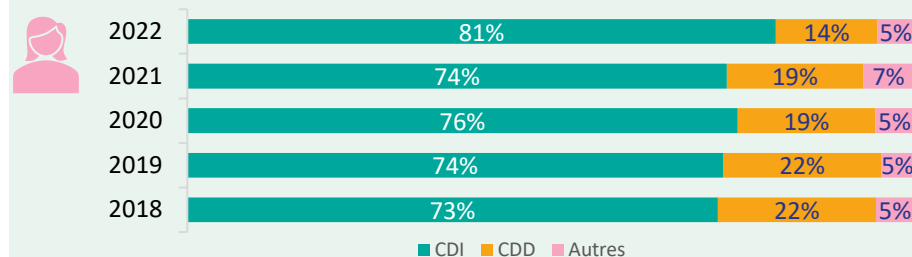


80% des salariés en emploi principal au 31/12/2022 sont en CDI

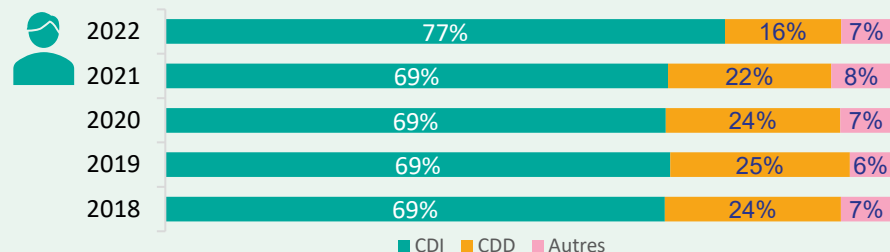
Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2022



Évolution de la répartition des femmes salariées par type de contrat de travail entre 2018 et 2022



Évolution de la répartition des hommes salariés par type de contrat de travail entre 2016 et 2022

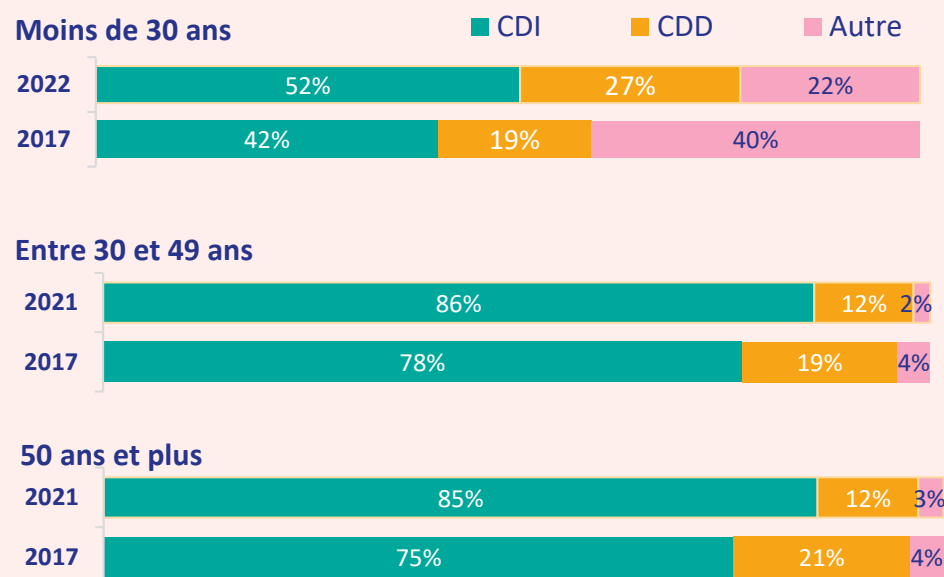


- La part des CDI a augmenté d'un point entre 2021 et 2022, passant de 79% à 80%. Cette évolution positive concerne aussi bien les femmes que les hommes, les femmes étant toutefois plus souvent en CDI.

Source : Donnée INSEE, BTS 2022

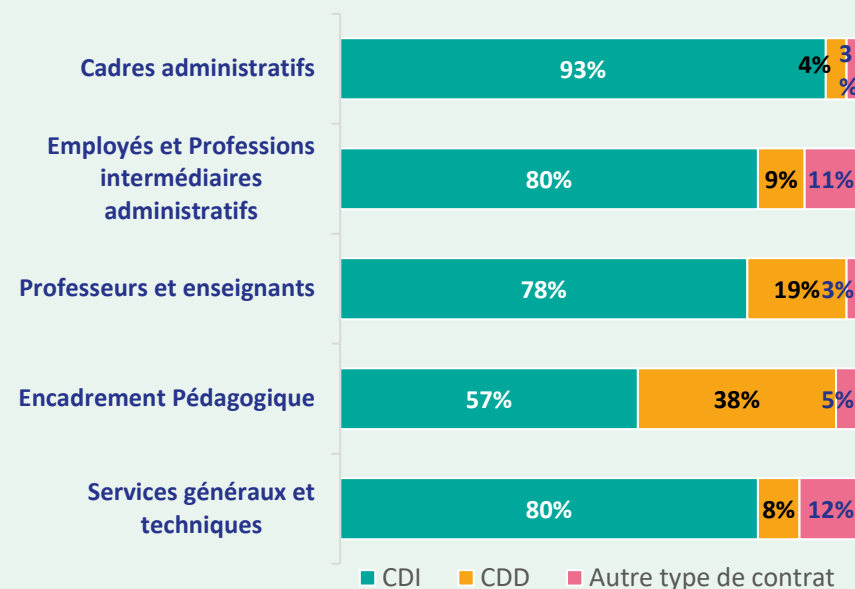
Les jeunes, ainsi que les salariés de l'encadrement pédagogique où ils sont nombreux, occupent plus fréquemment des postes en CDD (2022)

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et type de contrat de travail entre 2017 et 2022



La part des CDD a nettement diminué ces dernières années parmi les salariés de 30 ans et plus. En revanche, les jeunes sont désormais recrutés plus fréquemment qu'auparavant en CDD ou sous d'autres types de contrats.

Type de contrat de travail selon la filière métiers en 2022



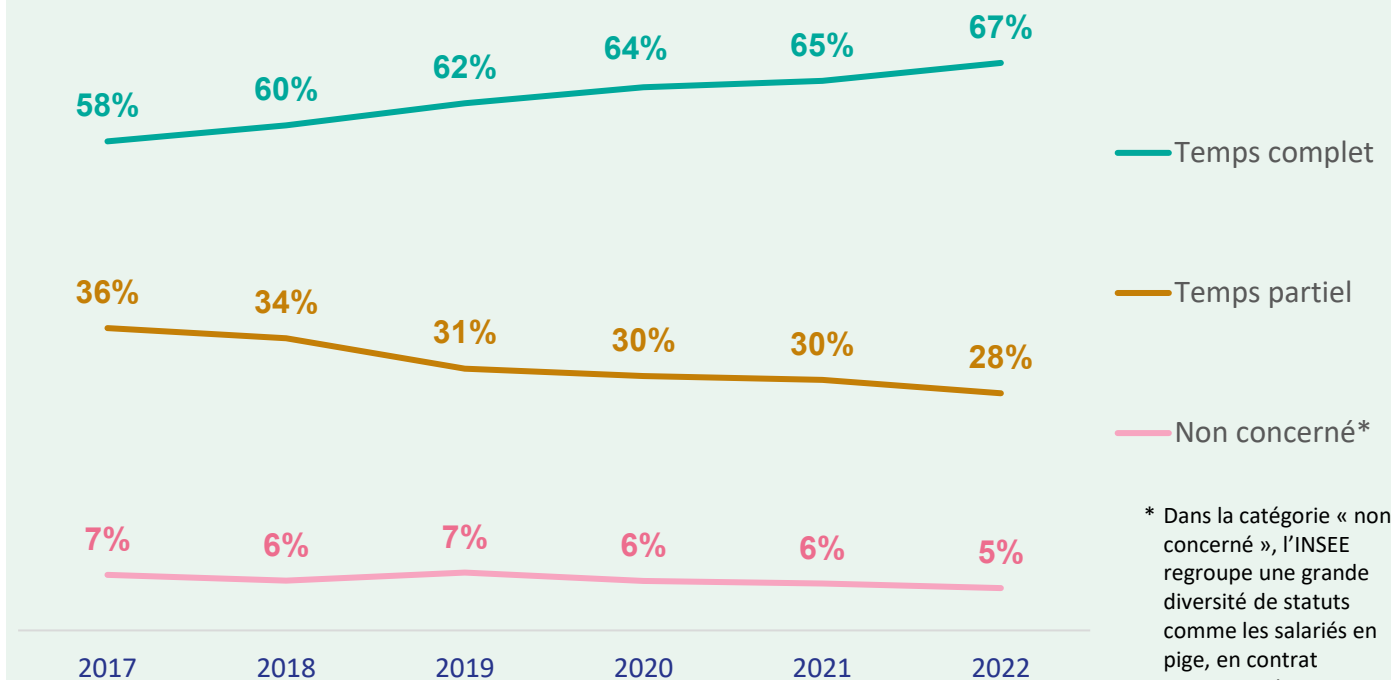
Le recours aux CDD est particulièrement important dans les emplois d'encadrement pédagogique, et dans une moindre mesure chez les professeurs et enseignants. À l'inverse, les postes administratifs, dans la branche comme ailleurs, sont très majoritairement pourvus en CDI.

Source : Données BTS 2022

La proportion de temps plein pour les salariés en emploi principal en 2022 est en hausse

- Pour les salariés en emploi principal, la part de **temps complet** progresse, atteignant **67 % en 2022** contre 65 % l'année précédente.
- Bien que le temps partiel soit en recul, il demeure supérieur à la moyenne observée dans les autres branches professionnelles (20 %).

Evolution du temps de travail des salariés en emploi principal entre 2017 et 2022

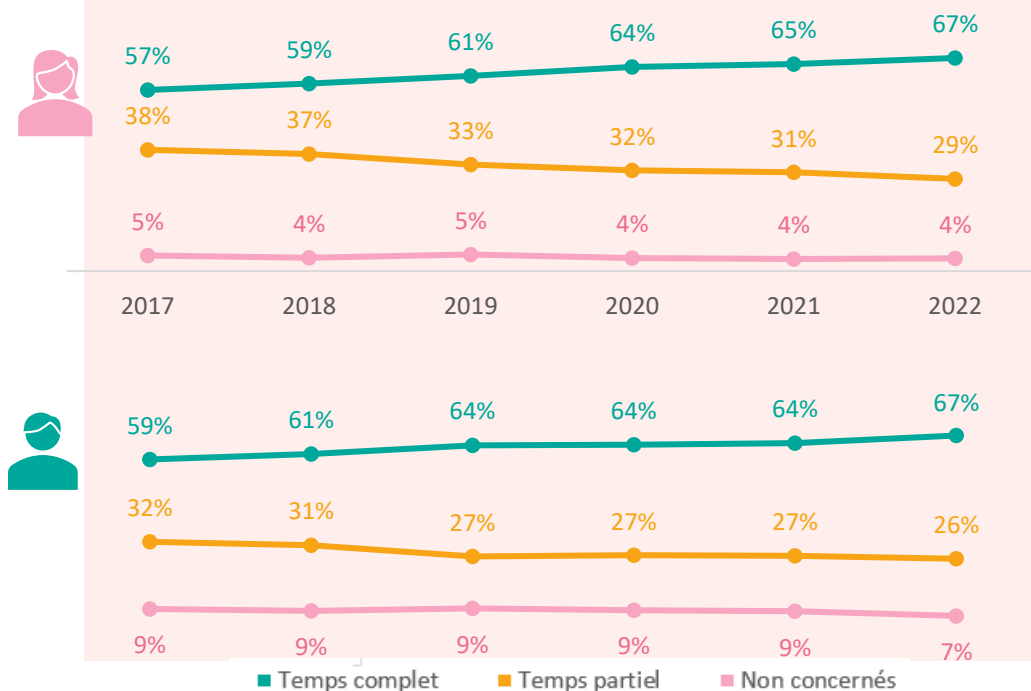


* Dans la catégorie « non concerné », l'INSEE regroupe une grande diversité de statuts comme les salariés en pige, en contrat saisonnier, à temps alternés, en contrat d'usage, etc.

Source : Données BTS 2022

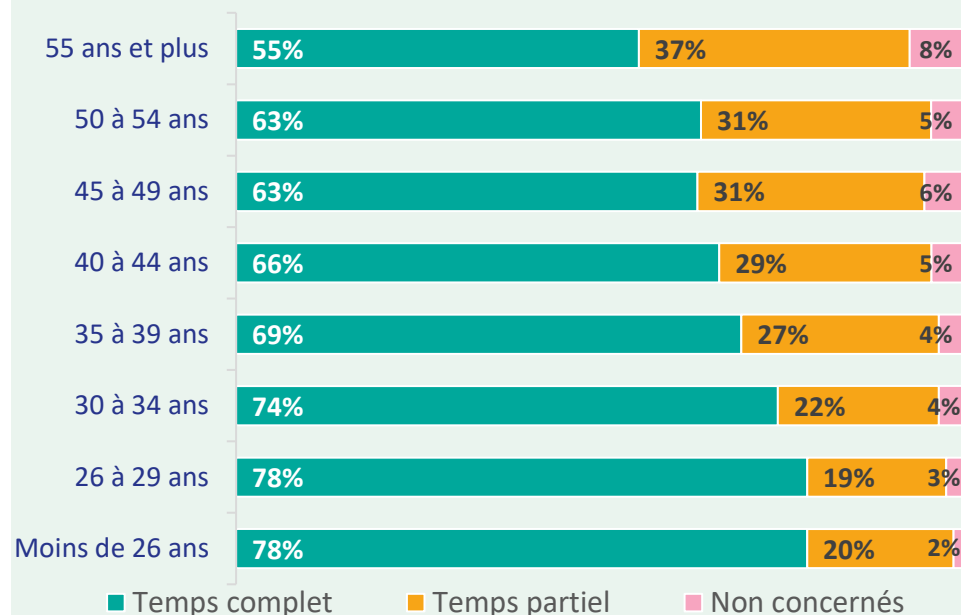
Une relative parité dans la répartition du temps de travail en 2022, avec des évolutions principalement influencées par l'âge

Répartition des salariés selon le temps de travail et le genre entre 2017 et 2022



- La dynamique constatée pour l'ensemble de la branche s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes : la part des CDI augmente tandis que celle des CDD diminue.

Répartition des salariés selon le temps de travail et la classe d'âge en 2022



* Dans la catégorie « non concerné », l'INSEE regroupe une grande diversité de statuts comme les salariés en pige, en contrat saisonnier, à temps alternés, en contrat d'usage, etc.

- Le recours au temps partiel augmente avec l'âge.

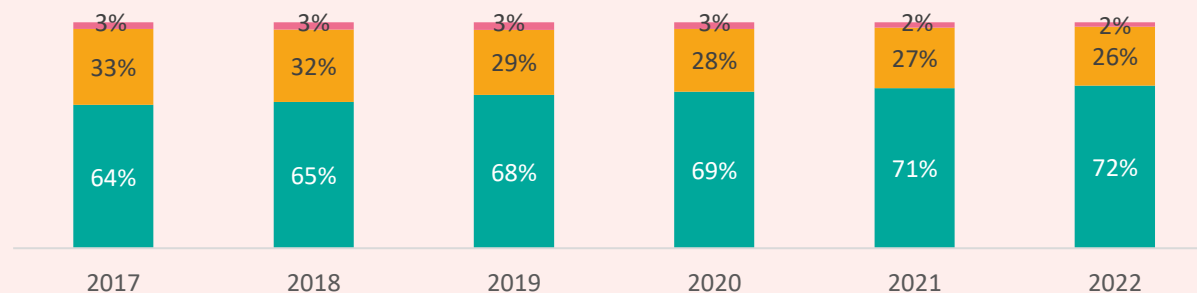
Source : Données BTS 2022

Les salariés en CDD occupent plus souvent des emplois à temps partiel que ceux ayant un autre type de contrat de travail

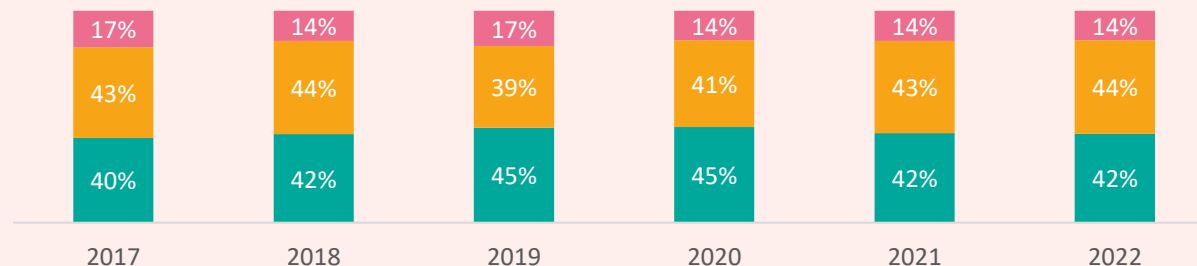
Le recours plus important au temps partiel pour les salariés en CDD, tend à augmenter, passant de 39% en 2019 à 44% en 2022.

A l'inverse, la proportion de temps partiel diminue pour les salariés en CDI, passant de 33% en 2017 à 26% en 2022.

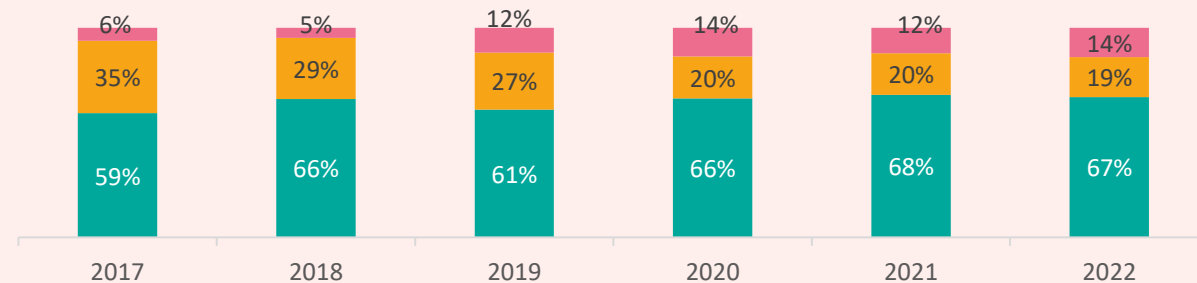
Répartition des salariés en CDI par temps de travail



Répartition des salariés en CDD par temps de travail



Répartition des salariés en contrats « Autres » par temps de travail



* Dans la catégorie « non concerné », l'INSEE regroupe une grande diversité de statuts comme les salariés en pôle emploi, en contrat saisonnier, à temps alternés, en contrat d'usage, etc.

■ Temps Complet ■ Temps partiel ■ Non concerné

Source : Données BTS 2022

Le nombre moyen d'heures travaillées a augmenté entre 2021 et 2022 pour les salariés en emploi principal

Nombre moyen d'heures travaillées en 2022 par les salariés en emploi principal :

1 378

(+ 200 heures par rapport à 2021)



Femmes
1 406 heures



Hommes
1 334 heures

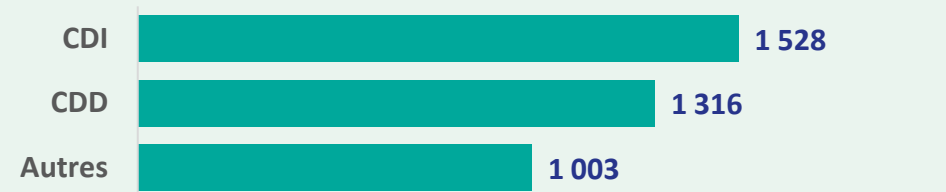
Moyenne d'heures travaillées par les salariés en emploi principal en 2022 selon la classe d'âge



Moyenne d'heures travaillées en 2022 par les salariés en emploi principal selon la catégorie socioprofessionnelle



Moyenne d'heures travaillées en 2022 par les salariés en emploi principal selon le type de contrat de travail en 2022



* La catégorie « Autres » comprend le travail occasionnel ou à l'acte, les contrats d'apprentissage, les contrats intérimaires, les stagiaires, ...)

- Le nombre moyen d'heures travaillées par an a progressé parallèlement à la hausse du recours au temps plein dans la branche.



3.3

Indicateurs complémentaires sur le profil des salariés en 2024

Ce chapitre concerne les salariés présents dans une entreprise de la branche au 31/12/2024 (tous types d'emplois confondus). Les données sont issues de l'enquête menée en 2025 auprès des entreprises de la branche sur l'exercice 2024.

L'enquête permet de compléter le rapport par des indicateurs qui ne sont pas disponibles par les sources publiques.

Au 31/12/2024, la répartition des salariés (tous types d'emploi confondus) par type de contrat montre des différences importantes selon l'activité ou la taille des entreprises

A noter : l'enquête permet d'obtenir des données sur les CDI Intermittents (CDII) et les contrats à durée déterminée d'usage (CDDU) qui ne sont pas identifiables dans les données de l'INSEE.

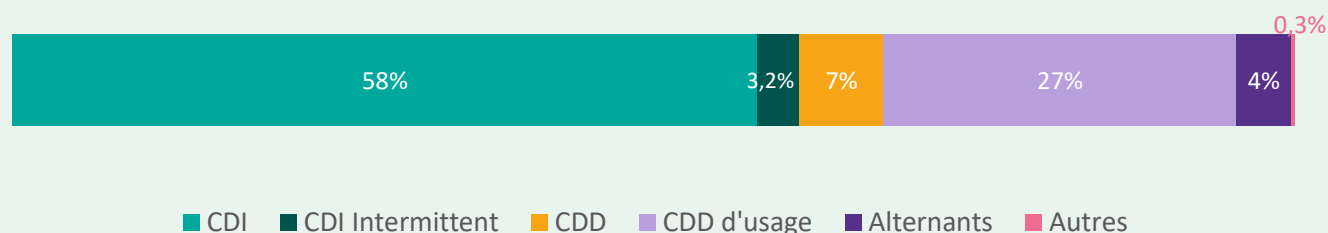
D'après les données d'enquête portant sur les effectifs présents dans les entreprises au 31 décembre 2024, la proportion de salariés en CDI varie fortement selon l'activité : elle n'est que de 51% dans l'enseignement supérieur alors qu'elle est beaucoup plus élevée dans les autres activités.

27% des salariés de la branche sont en **CDD d'usage**, mais cette proportion globale élevée s'explique par le recours important de l'enseignement supérieur (35% des effectifs)

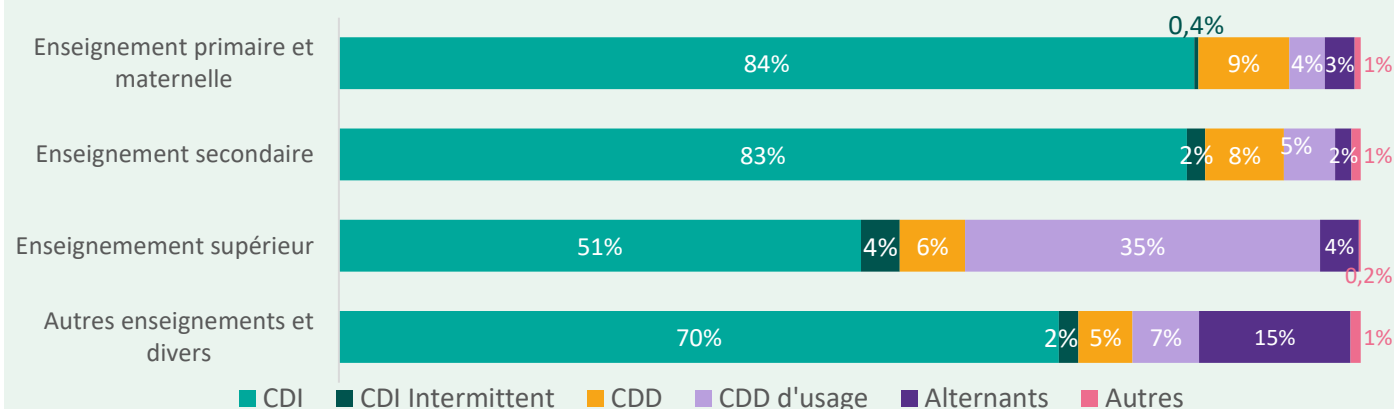
3,2% des salariés sont en **CDI Intermittent (CDII)**. L'enseignement supérieur est le principal secteur à avoir recours à ce type de contrat.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

Répartition des effectifs salarié par type de contrat en 2024



Répartition des effectifs salarié par type de contrat en 2024, selon l'activité



Répartition des salariés selon leur durée mensuelle* de travail en 2024

En 2024, 51% des salariés de la branche avaient une durée mensuelle de travail correspondant à un temps plein.

Cette proportion est plus élevée pour les femmes (53%) que pour les hommes (46%).

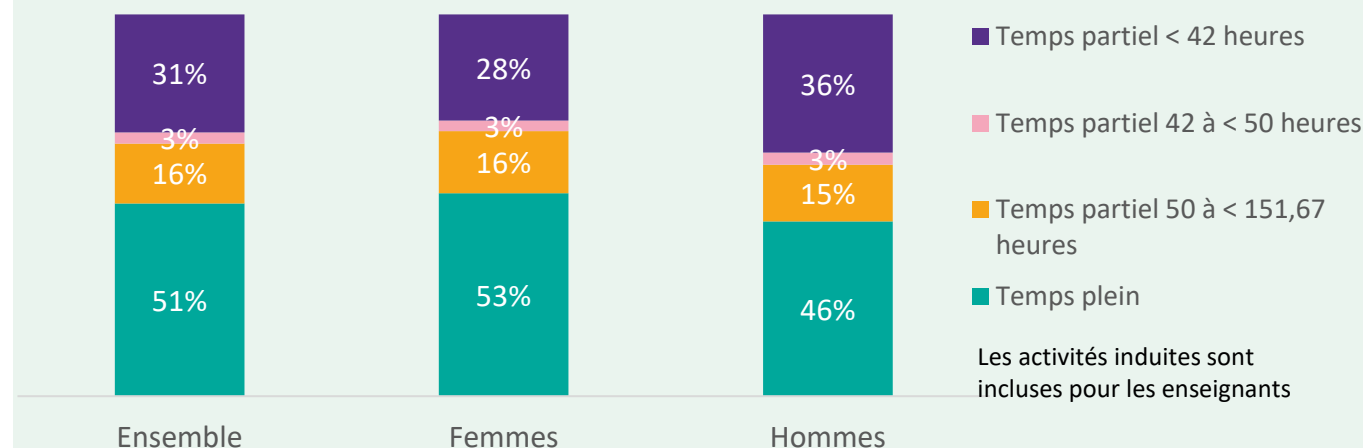
Les salariés de la filière Encadrement pédagogique sont majoritairement à temps plein alors que les salariés des autres filières métiers sont très majoritairement à temps partiel.

La majorité des salariés à temps partiel a une durée mensuelle de travail inférieure à 42 heures

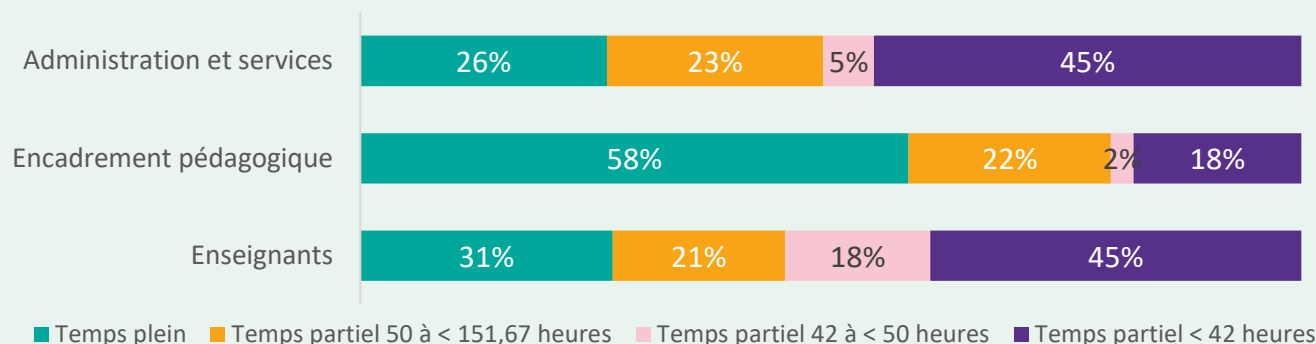
Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

* Il s'agit de la durée mensuelle inscrite au contrat. Les durées induites sont prises en compte pour les enseignants.

Répartition des salariés par durée mensuelle de travail en 2024



Répartition des salariés par durée selon la filière métier en 2024



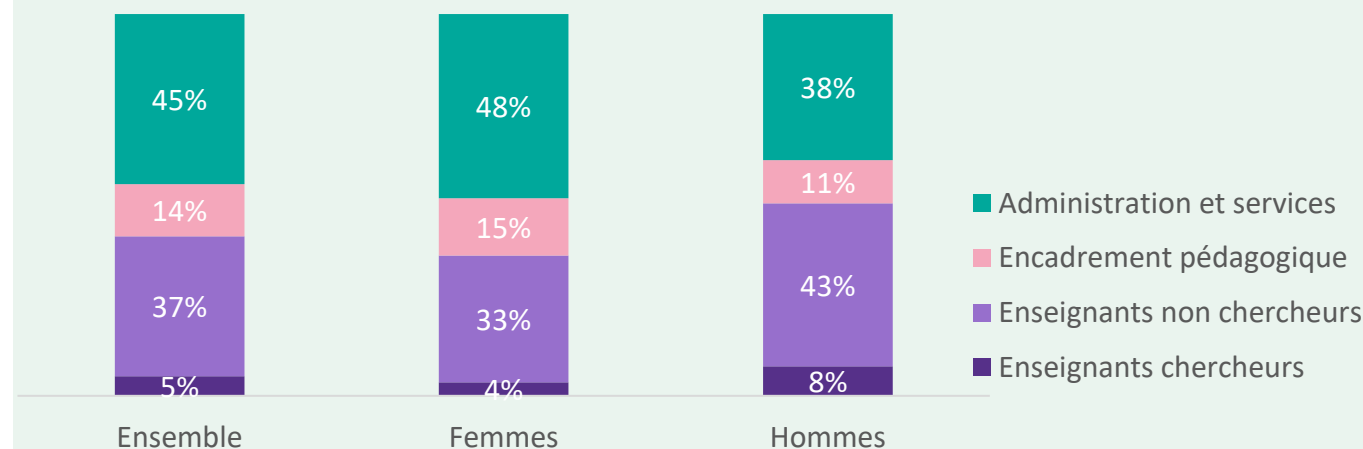
En 2024, 42% des salariés présents dans les établissements au 31/12 sont des enseignants (selon la nomenclature métier de la branche)

L'enquête menée sur les effectifs 2024 semble confirmer une poursuite de la baisse de la proportion des **enseignants** dans les effectifs. Toujours majoritaires, ils représentent désormais 42% des salariés. 5% des salariés sont enseignants- chercheurs.

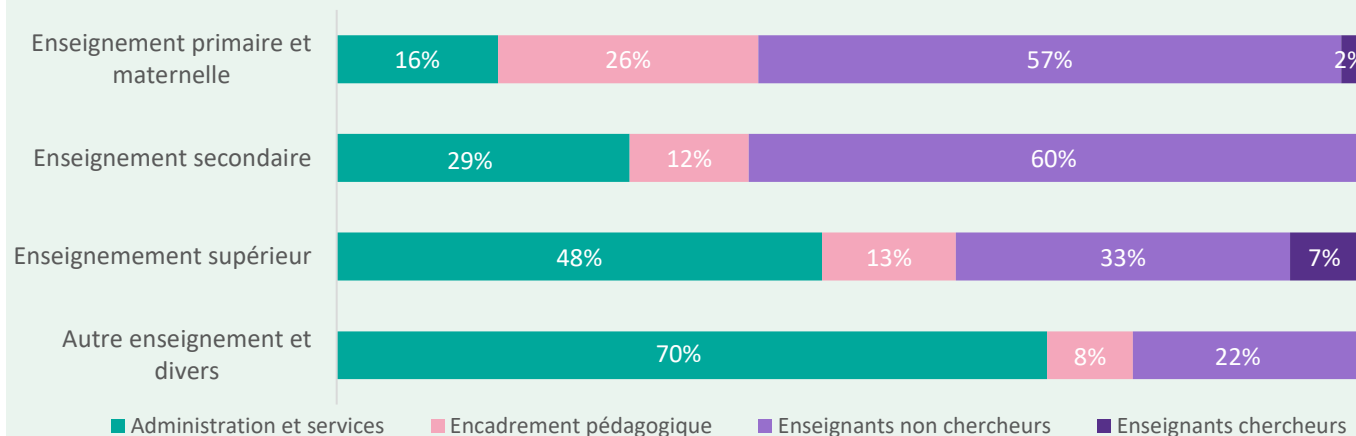
Elle confirme également la **proportion importante de salariés** exerçant un emploi de la **filière métier administration et services** qui représente 45% des effectifs. Cependant, cette proportion varie fortement selon l'activité : elle n'est que de 16% pour l'enseignement primaire et maternelle où l'encadrement pédagogique est par ailleurs plus important (26% des effectifs). Les emplois administratifs et de services sont les plus importants dans l'enseignement supérieur (48%) et majoritaires dans les établissements d'autres enseignements et d'activités classées en diverses (*enseignement culturel, formation continue d'adultes, etc.*)

A noter : Cette répartition des salariés par filière est effectuée sur la base de réponses des structures ayant répondu à l'enquête. Elle est plus précise que les données 2022 mobilisant la nomenclature de l'INSEE (peu spécifique sur les intitulés métiers) même si elle porte sur des données déclaratives redressées.

Répartition des salariés par filière métier au 31/12/2024



Répartition des salariés par filière métier, selon l'activité



Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI, sur l'exercice 2024

En 2024 : une ancienneté moyenne de 5,8 ans pour les signataires d'un CDI

Cette ancienneté moyenne est relativement faible. A titre de comparaison, elle était de 11 ans en 2021 dans les entreprises françaises tous secteurs confondus d'après Eurostat.

Les proportions de salariés ayant moins d'un an d'ancienneté (23%) ou une ancienneté comprise entre 1 et 5 ans (40%) sont très supérieures aux moyennes des salariés tous secteurs confondus (respectivement, 17% et 16,6% d'après l'INSEE).

Les hommes ont une ancienneté moyenne supérieure à celles des femmes : respectivement 6,3 ans contre 5,5 ans.

Ancienneté moyenne des salariés en CDI



Ancienneté moyenne
5,8 ans

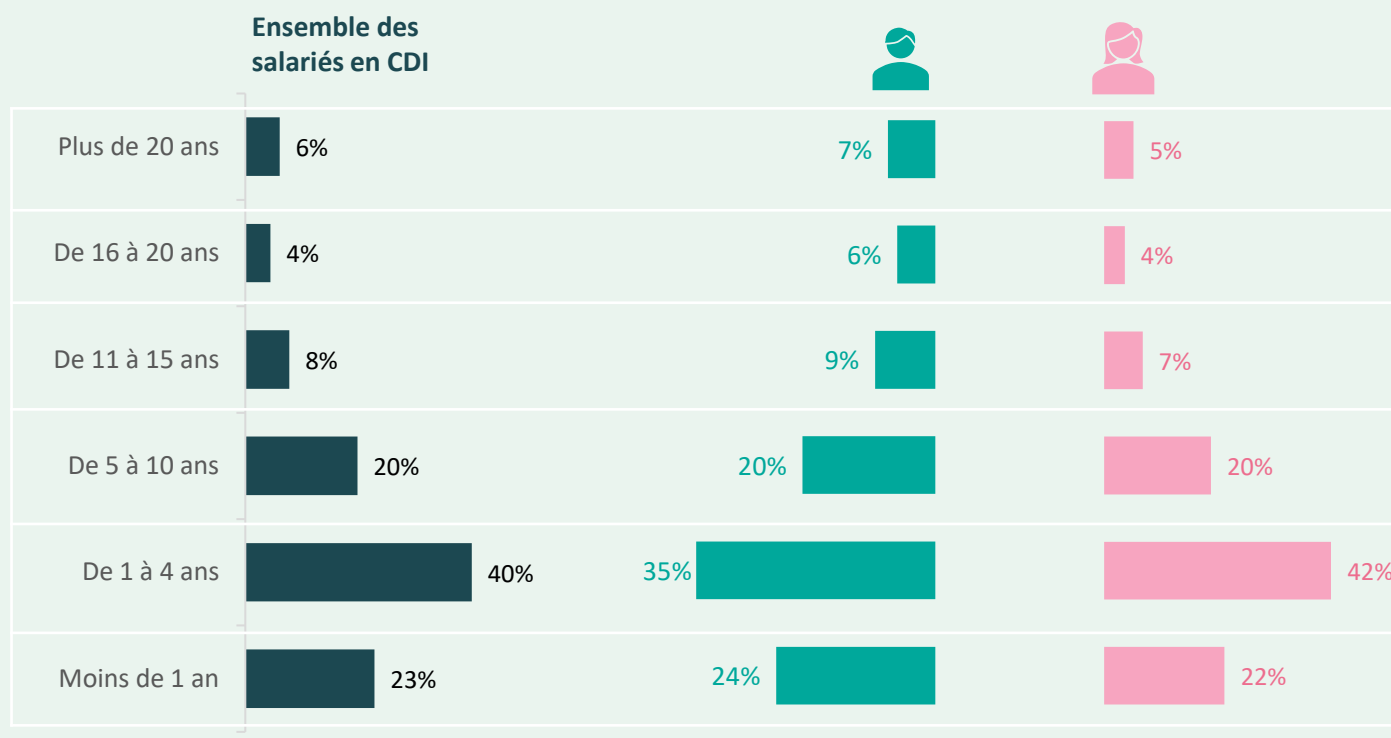


Hommes
6,3 ans



Femmes
5,5 ans

Répartition des salariés par tranche d'ancienneté au sein de leur entreprise



Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

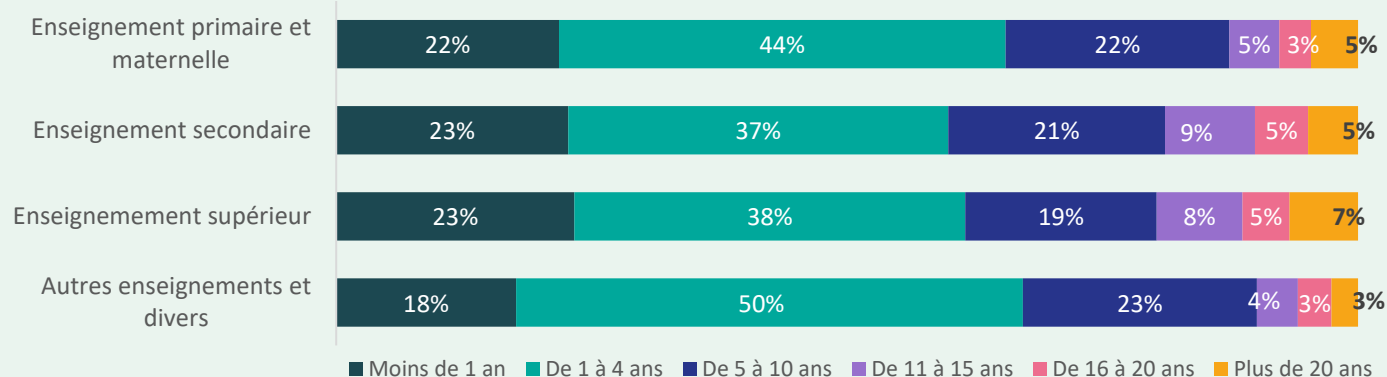
L'ancienneté des signataires d'un CDI varie selon la taille ou le type d'enseignement de l'entreprise, sans que les écarts soient pour autant significatifs

Les salariés en CDI ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté demeurent majoritaires, indépendamment de la taille ou du type d'enseignement de l'entreprise.

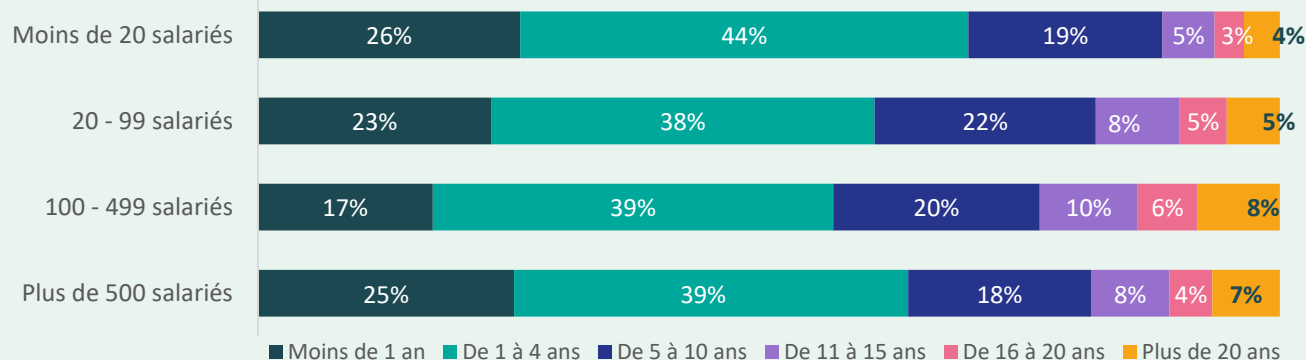
Néanmoins, on peut noter que la proportion de salariés en CDI ayant plus de 10 ans d'ancienneté est plus importante dans l'enseignement supérieur (20%) et le l'enseignement secondaire (19%), que dans l'enseignement maternel et primaire (13%) ou les autres types d'enseignements (10%).

Elle est également plus élevée dans les grands établissements que dans les plus petits.

Répartition des effectifs salariés en CDI selon leur tranche d'ancienneté, par niveau d'enseignement



Répartition des effectifs salariés en CDI selon leur tranche d'ancienneté, par taille d'entreprise



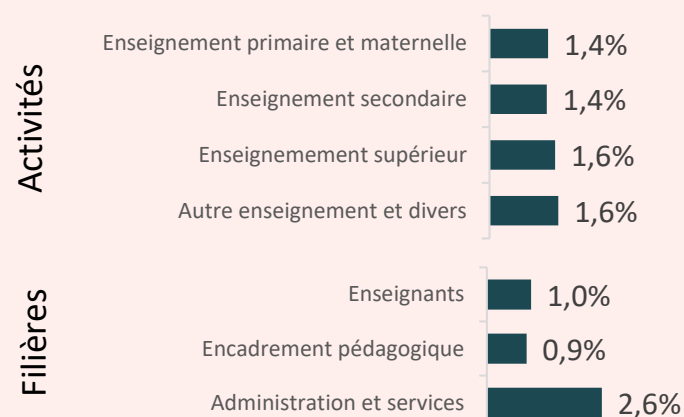
Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

En 2024, 1,6% des salariés de la branche sont en situation de handicap

Répartition par genre des salariés en situation de handicap en 2024

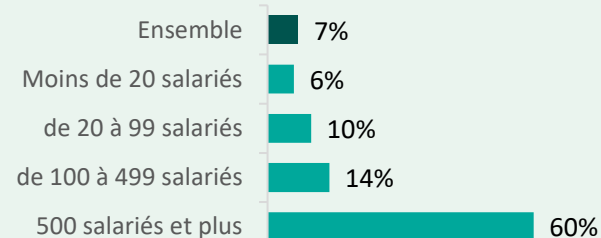


Part des salariés en situation de handicap par activité et filière en 2024

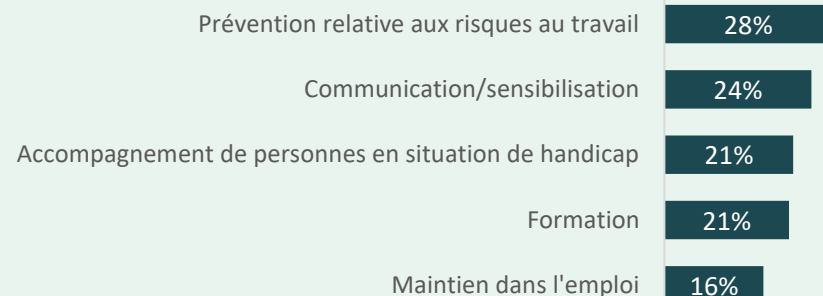


1,6% des l'effectifs de la branche au 31/12/2024 sont en situation de handicap. Cette proportion est en deçà des moyennes nationales (4,8 % des actifs occupés d'après l'Agefiph). La part des salariés en situation de handicap est plus importante dans les **métiers administratifs et de services** (2,6%) dans lesquelles les femmes sont majoritaires. Ainsi, les $\frac{3}{4}$ des salariés en situation de handicap sont des femmes, une proportion supérieure à leur poids dans la branche.

Part des entreprises ayant un accord sur le handicap en 2024



Part des entreprises ayant mené des actions sur le handicap en 2024, par type de mesures



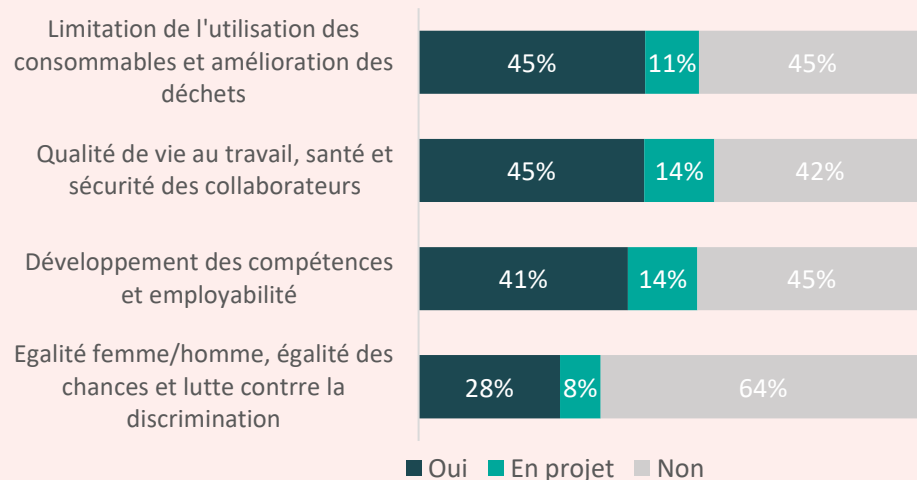
Au global, **7% des entreprises** de la branche disposaient d'un accord sur la thématique du handicap en 2024. Ce pourcentage augmente avec la taille des entreprises. Ainsi, 60% des grandes entreprises de 500 salariés et plus disposent d'un tel accord. Disposant d'un accord ou non, les entreprises ont néanmoins mis en place des actions sur cette thématique en termes de prévention des risques, d'accompagnement ou de maintien dans l'emploi, de communication, sensibilisation et formation.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

En 2024, la moitié des entreprises mènent ou envisagent des actions de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)

52% des entreprises ont mis en place ou prévoient de mettre en place au moins 1 action RSE

Part des entreprises ayant mis en place ou non des actions RSE en 2024, selon les thématiques



Globalement, 40% des entreprises ont déjà mis en place au moins une action RSE et 12% ont des actions en projet. Les actions menées portent en priorité sur les enjeux écologiques (tri, de recyclage des déchets, éco-citoyenneté ...) et sur les enjeux liés à la qualité de vie au travail des salariés comme à leur employabilité. Les sujets d'égalité professionnelle, de lutte contre les discriminations et en faveur de l'inclusion font également l'objet d'actions dans les entreprises, même si dans une moindre mesure.

Actions en faveur des seniors

Moins de 2% des entreprises ont un accord ou mis en place des actions spécifiques en faveur des seniors

8% des seniors salariés des entreprises ont bénéficié d'une évolution professionnelle suite à une formation en 2024

Les actions spécifiques en leur faveur sont peu développées : moins de 2% des entreprises ont mis un accord ou un plan d'actions dédiés. Les actions mises en place comprennent généralement des aménagements du temps de travail, des formations pour renforcer l'employabilité et dans certains cas des plans de retraite progressive.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

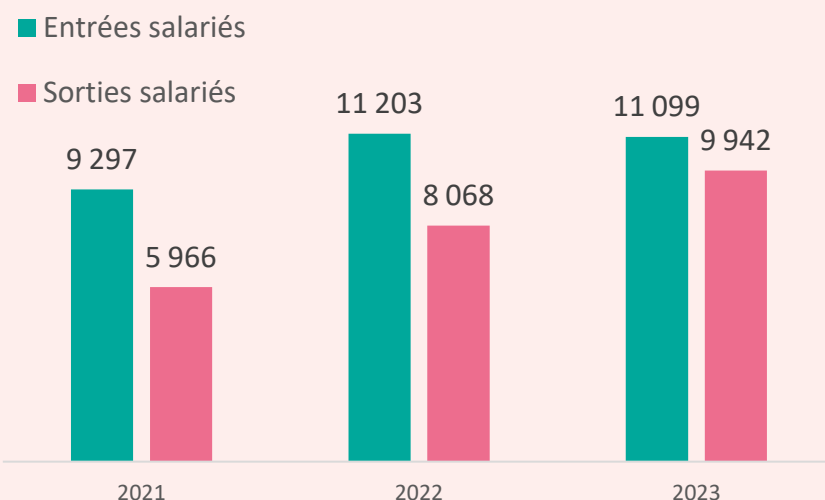


3.3

Les entrées et sorties des salariés dans la branche

Entrées et sorties dans la branche en 2023 *(hors CDD)*

Nombre d'entrées et de sorties de salariés de la branche entre 2021 et 2023 (hors individus en CDD)



Situation des nouveaux entrants avant l'arrivée dans la branche en 2023

	Nb	%
Contrats à durée indéterminée	8 744	79%
Contrats d'apprentissage	1 798	16%
Contrats de professionnalisation	74	1%
Autres motifs	483	4%

Motifs des départs en 2023

	Nb	%
Démissions	4 031	41%
Licenciements <i>(tous motifs)</i>	2 646	27%
Ruptures conventionnelles	1 856	19%
Départs en retraite	312	3%
Autres motifs	1 097	11%

- Hors les entrées et sorties de CDD (non comptabilisés par Agirc Arrco pour ces mouvements de salariés), la plupart des embauches dans la branche se sont effectuées en CDI, mais **l'apprentissage a également constitué une voie d'entrée significative**. Hormis les fins de CDD, la majorité des départs résulte d'une démission. Il convient également de noter une hausse du nombre de licenciements (2 646 cas en 2023, soit 27% des départs) par rapport à l'année précédente (1 816 cas en 2022, soit 22 % des départs).

Source : Données Agirc Arrco 2023

En 2024, 72% des entreprises de la branche ont recruté, totalisant 52 270 embauches tous types de contrats confondus (y compris les CDD)

Part des entreprises ayant réalisé des recrutements en 2024 selon leur taille



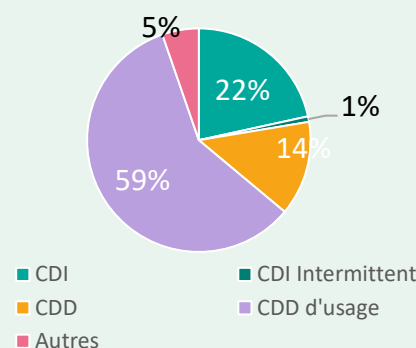
Part des entreprises ayant réalisé des recrutements en 2024 selon leur activité



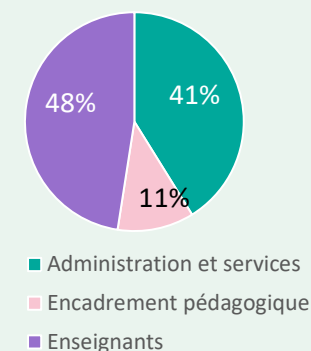
En 2024, 72% des entreprises de la branche ont réalisé au moins une embauche. Toutes les tailles d'entreprise ont recruté, bien que les entreprises de moins de 20 salariés l'aient fait un peu moins souvent (67%), comparé à 97% des entreprises de 20 à 99 salariés et 100% de celles de plus de 100 salariés. Tous les types d'enseignement ont également procédé à des embauches. Les entreprises de l'enseignement supérieur sont particulièrement concernées puisque 93% en ont réalisé.

Répartition des embauches 2024

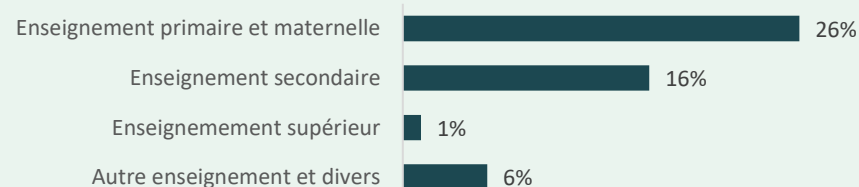
par type de contrat



par filière métiers



Part des CDD transformé en CDI en 2024, selon l'activité



En 2024, 22% des embauches ont été réalisées en CDI. Près de 73% concernaient des CDD, avec une majorité de CDD d'usage. Les enseignants représentent près de la moitié des recrutements, suivis par les emplois de la filière Administration et services. Globalement, 2,4% des CDD ont été transformés en CDI. Ce taux atteint 26% dans l'enseignement maternel et primaire.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

En 2024, 65% des entreprises de la branche ont enregistré des départs, totalisant 51 400 sorties tous types de contrats confondus

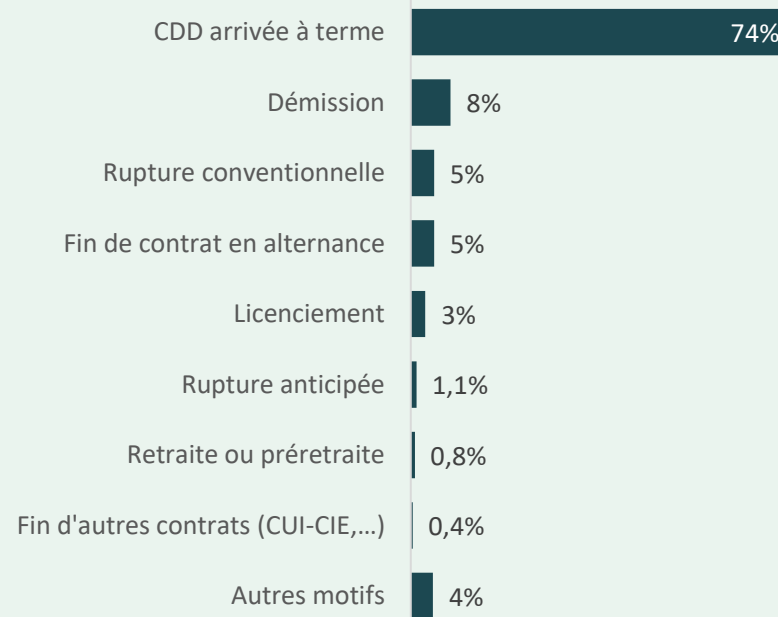
Part des entreprises ayant connu des départs de salariés en 2024 selon leur taille



Part des entreprises ayant connu des départs de salariés en 2024 selon leur activité



Répartition des départs 2024 par motif, tous types de contrats confondus



Les départs de salariés ont été moins fréquents dans les entreprises de moins de 20 salariés : 59% d'entre elles, contre 97 à 100 % des entreprises des plus grande taille ont été confrontés à des départs de salariés au cours de 2024. Ces départs ont concerné des entreprises des différents secteurs, mais plus particulièrement de l'enseignement supérieur, et moins souvent les entreprises des autres enseignements.

Comme près des ¾ des embauches ont été réalisées en CDD, 74% des départs concernent l'arrivée à terme de contrats. Les licenciements n'ont quant à eux concerné que 3% des départs.

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

4

Formation

Les données de ce chapitre portent sur l'exercice 2023, à l'exception des données sur les activités formation dans les entreprises de plus de 50 salariés qui ont été obtenues par enquête pour l'exercice 2024.



4.1

Alternance

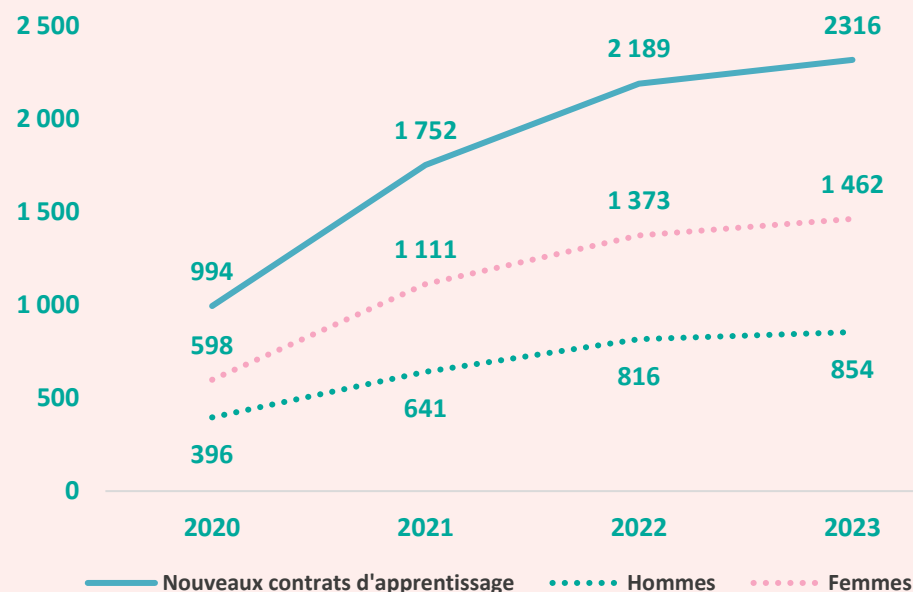


Focus Contrat d'apprentissage

Une poursuite de la croissance du nombre d'apprentis

2 316 nouveaux apprentis en 2023

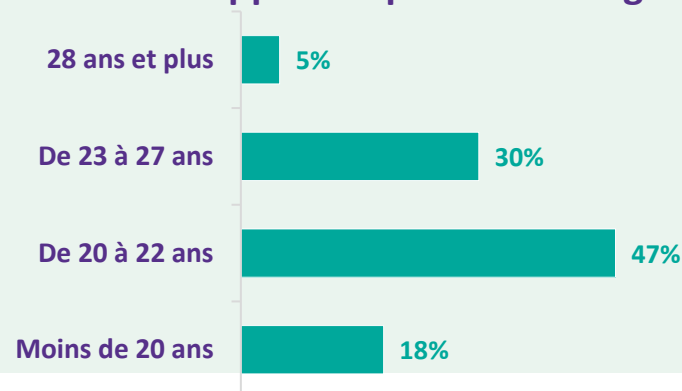
Évolution du nombre d'apprentis par sexe



Répartition des apprentis par sexe en 2023



Répartition des apprentis par classe d'âge en 2023



- Le nombre de nouveaux apprentis dans la branche a augmenté de +6 % par rapport à 2022, ce qui représente une évolution plus importante qu'au niveau national qui a vu son nombre de nouveaux contrats augmenter de +2% en 2023.
- La répartition femmes- hommes, reste identique à l'année 2022 avec une majorité de femmes (majoritaires dans les effectifs globaux) et de jeunes âgés de 20 à 22 ans.

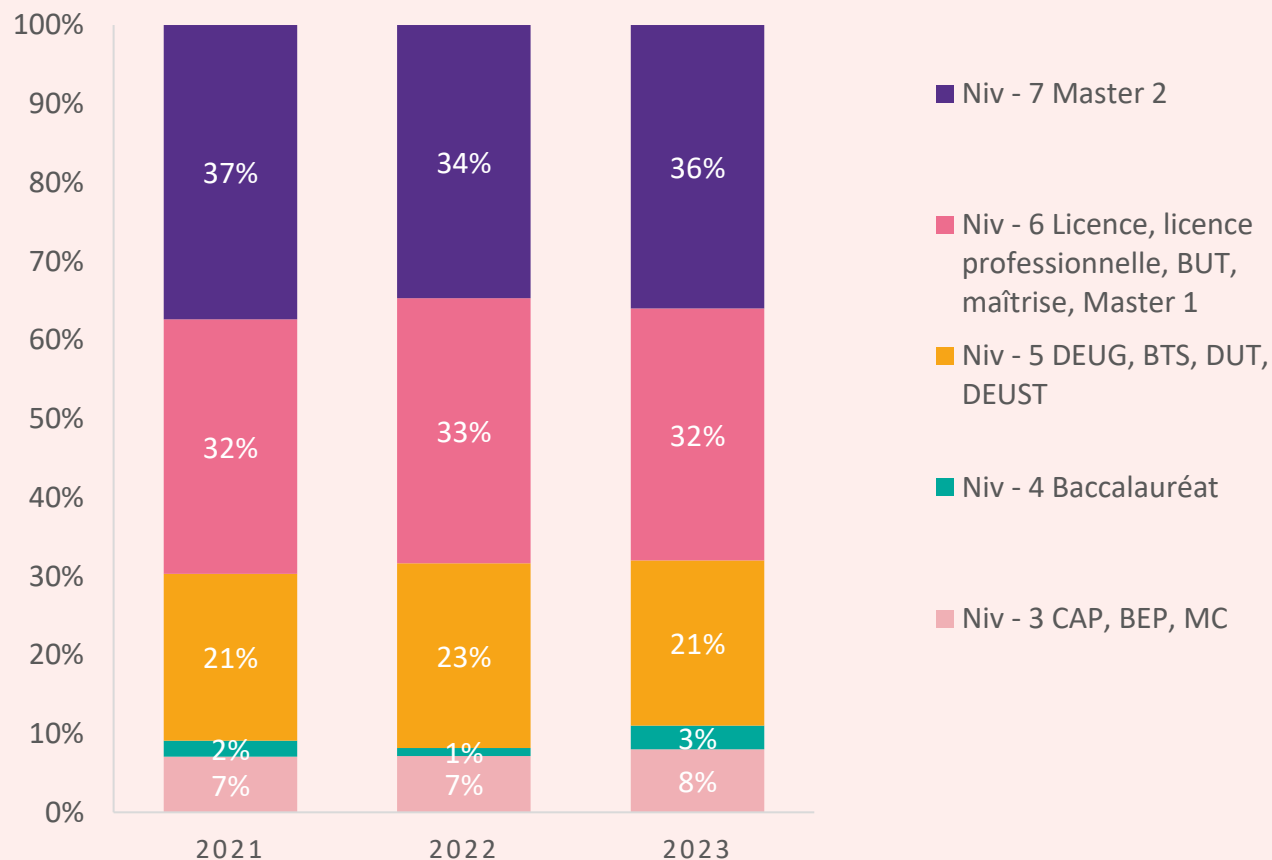
Source : Données AKTO EPI CAP 2023

Des apprentis visant majoritairement des diplômes de niveau supérieur

Les apprentis visent des niveaux de qualification élevés : **68 % pour des diplômes de niveau 6 ou 7.**

Cette tendance est stable depuis plusieurs années et correspond au niveau de qualification des salariés dont 45% sont des cadres.

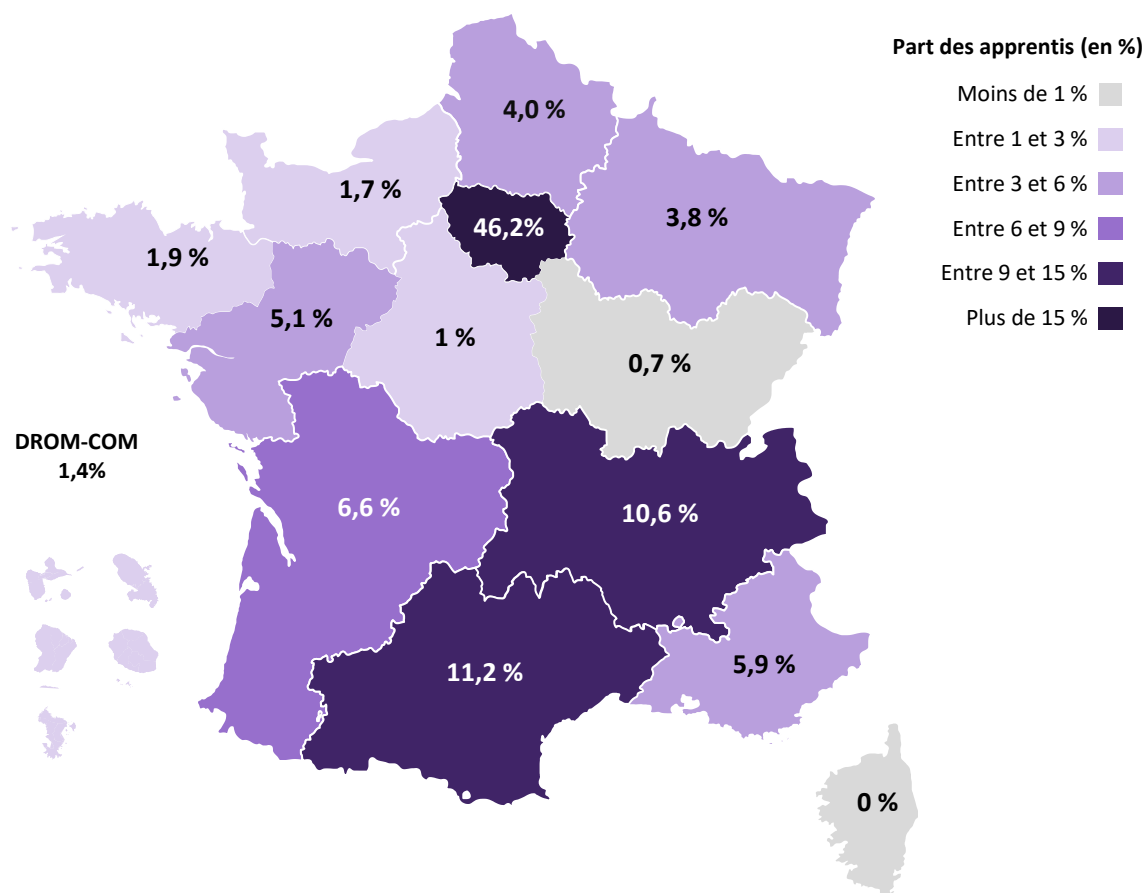
Évolution de la répartition des apprentis selon le niveau de diplôme visé par leur formation



Source : Données AKTO EPI CAP 2020-2023

Les apprentis majoritairement en contrat en IDF

Répartition des apprentis selon la région de l'entreprise d'accueil
en 2023



Région	Effectifs 2020	Effectifs 2021	Effectifs 2022	Effectifs 2023
Auvergne-Rhône-Alpes	11%	10%	11%	11%
Bourgogne-Franche-Comté	1%	1%	1%	1%
Bretagne	2%	1%	2%	2%
Centre-Val de Loire	0%	1%	1%	1%
Corse	0%	0%	0%	0%
Grand Est	5%	5%	4%	4%
Hauts-de-France	5%	4%	5%	4%
Île-de-France	51%	47%	45%	46%
Normandie	1%	2%	1%	2%
Nouvelle-Aquitaine	5%	6%	6%	7%
Occitanie	8%	11%	10%	11%
Pays de la Loire	4%	4%	4%	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7%	8%	8%	6%
DROM-COM	0%	1%	1%	1%

On constate une présence **forte des apprentis en Ile de France**, présence relativement stable depuis 2020. La répartition régionale correspond à celle des effectifs de la branche, avec une légère surreprésentation des apprentis en Île-de-France (46 %) par rapport à la branche (40 %).

Source : Données AKTO EPI CAP 2023

Des thématiques de formation variées

15 thématiques de formation concentrent 96 % des apprentis en 2023.

Les apprentis sont davantage engagés sur des parcours correspondant aux métiers **support de la branche** : du commerce et de la communication.

Le domaine de l'enseignement ne représente qu'1% des contrats.

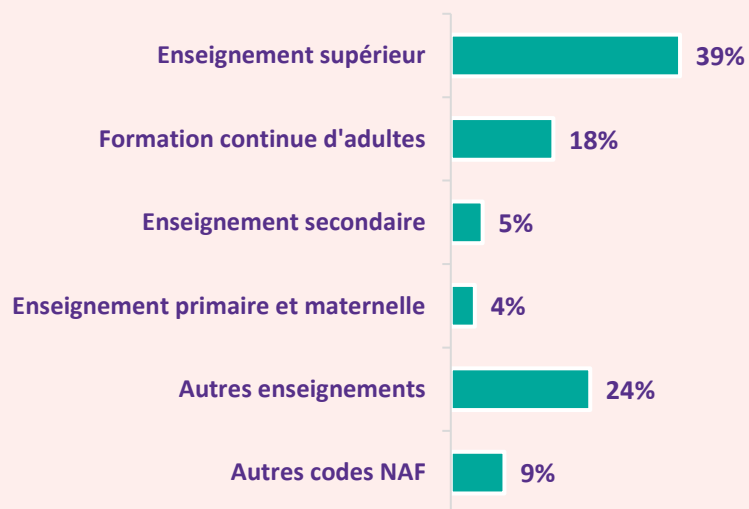
Top 15 des thématiques de formation 2023

Thématique de formation	Effectif			
	Femmes	Hommes	Total	
Commerce, vente	57%	43%	396	20%
Spécialités plurivalentes de la communication	69%	31%	334	17%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	27%	73%	216	11%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises	70%	30%	212	11%
Travail social	94%	6%	162	8%
Comptabilité, gestion	64%	36%	146	7%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	82%	18%	133	7%
Finances, banques, assurances, immobilier	59%	41%	111	6%
Secrétariat, bureautique	77%	23%	70	4%
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	42%	58%	66	3%
Animation sportive culturelle et de loisirs	38%	62%	16	1%
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	40%	60%	15	1%
Journalisme et communication (y compris communication graphique)	67%	33%	15	1%
Enseignement, formation	69%	31%	13	1%
Bâtiment : finitions	71%	29%	7	0%

Source : Données AKTO EPI CAP 2023

Des apprentis plus présents dans les établissements d'enseignement supérieur

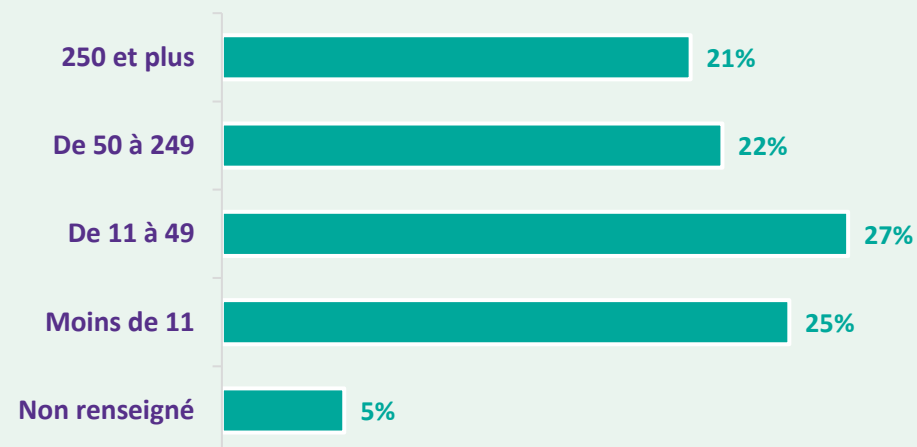
Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voire la méthodologie pour le détail des activités

- Les entreprises de **l'enseignement supérieur**, qui regroupent le plus d'emplois, accueillent également le plus grand nombre d'apprentis : 39%

Répartition des nouveaux contrats par taille d'entreprise d'accueil en 2023



- **52% au moins des apprentis** sont en formation dans les petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés
- Les apprentis sont également très présents, et en augmentation par rapport à 2022 (+2,5%) dans les entreprises de plus de 50 salariés.

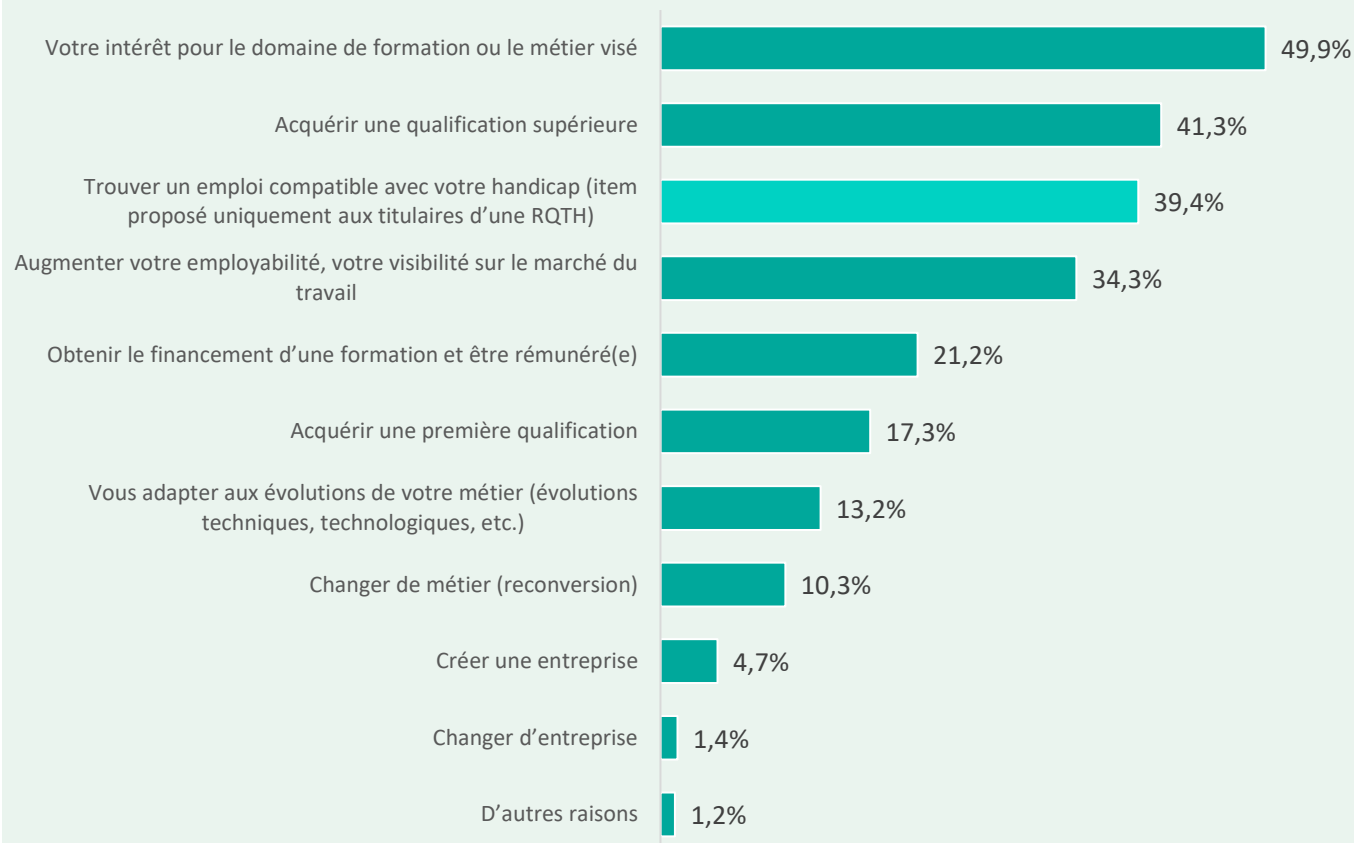
Source : Données AKTO EPI CAP 2023

La motivation des apprentis : leur intérêt pour le domaine ou le métier visé

Les enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle réalisées par AKTO en 2023/2024 révèlent que le premier moteur de cet apprentissage est **l'intérêt que les apprentis portent au domaine de formation ou au métier visé**.

En deuxième position vient la volonté d'acquérir une **qualification supérieure**, en lien avec le constat d'une augmentation du niveau des diplômes visés.

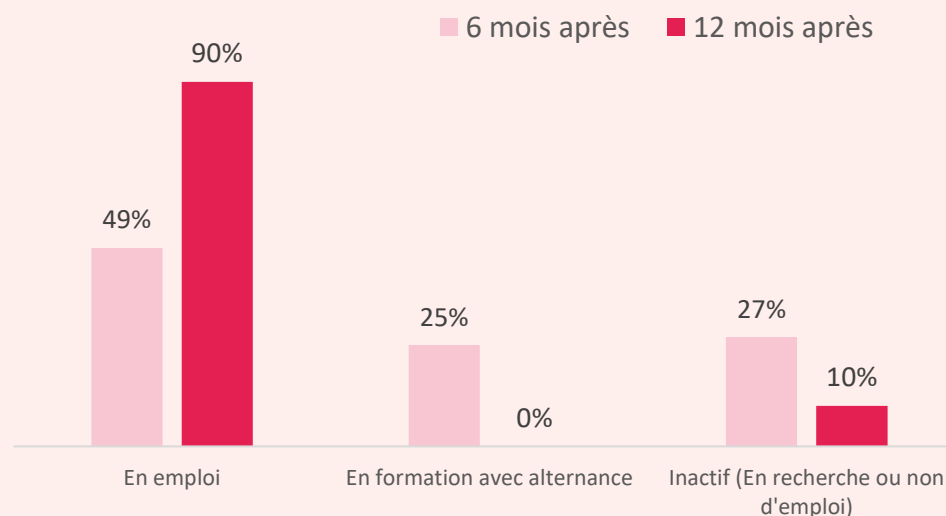
Motivations des apprentis à la réalisation de leur formation



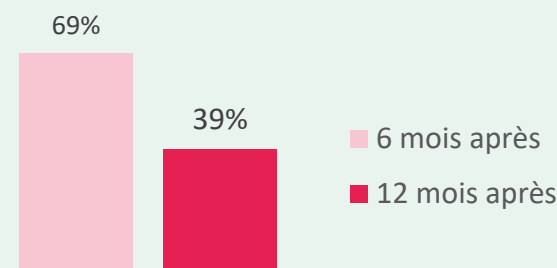
Source : Données enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 et à 12 mois réalisées par AKTO en 2023/2024

Une employabilité renforcée

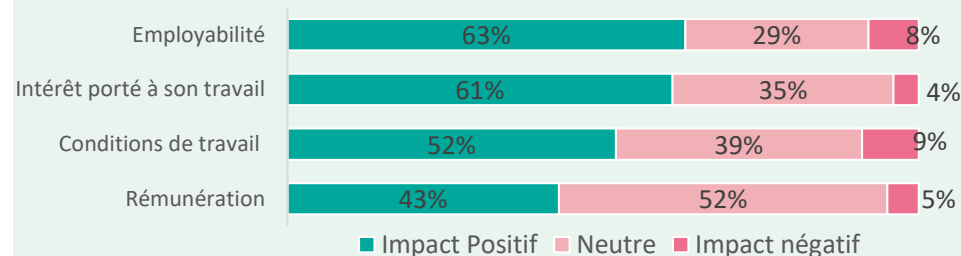
Situation professionnelle la plus fréquente au cours des 6 et 12 mois après la formation



Part des alternants ayant été embauchés dans l'entreprise de l'alternance



Impact de la formation 12 mois après la formation



- L'insertion dans l'emploi se fait majoritairement 12 mois après l'apprentissage
- Un quart des apprentis sont encore en formation en alternance 6 après.
- 69% des apprentis en emploi l'ont d'abord été dans leur entreprise d'accueil, mais cette proportion baisse 12 mois après la formation

- L'impact de l'apprentissage est jugé positivement, principalement sur l'employabilité des apprentis mais également grâce à l'intérêt porté au travail réalisé

Source : Données enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 et à 12 mois réalisées par AKTO en 2023/2024

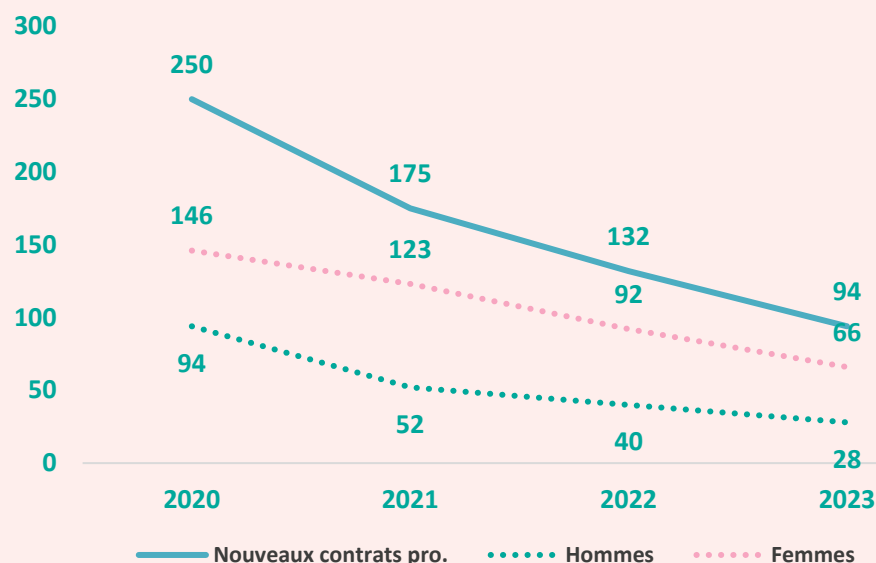


Focus Contrat de professionnalisation

Une nette diminution des contrats de professionnalisation entre 2020 et 2023

94 nouveaux stagiaires en contrat de professionnalisation en 2023

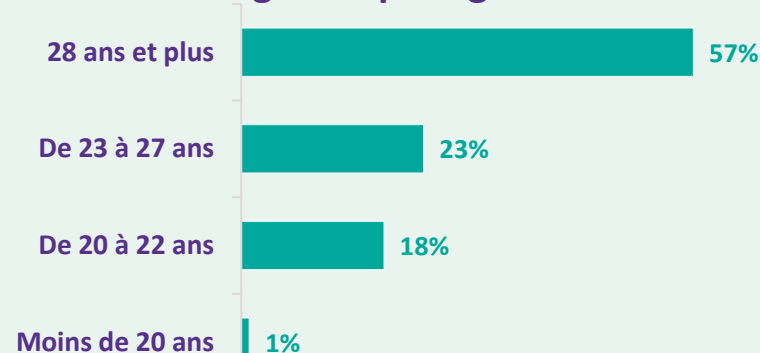
Évolution du nombre de stagiaires par sexe



Répartition des stagiaires par sexe en 2023



Répartition des stagiaires par âge en 2023



- Comme au niveau national, la **baisse des contrats de professionnalisation** se poursuit dans la branche (au profit de l'apprentissage) : -29 % de nouveaux contrats par rapport à 2022.
- Les stagiaires sont majoritairement des femmes (une proportion plus importante que celle dans les effectifs (61,4%))
- Comme cela est constaté au niveau national, **l'âge à l'entrée du contrat de professionnalisation augmente** : 57% avaient 28 ans ou plus en 2023

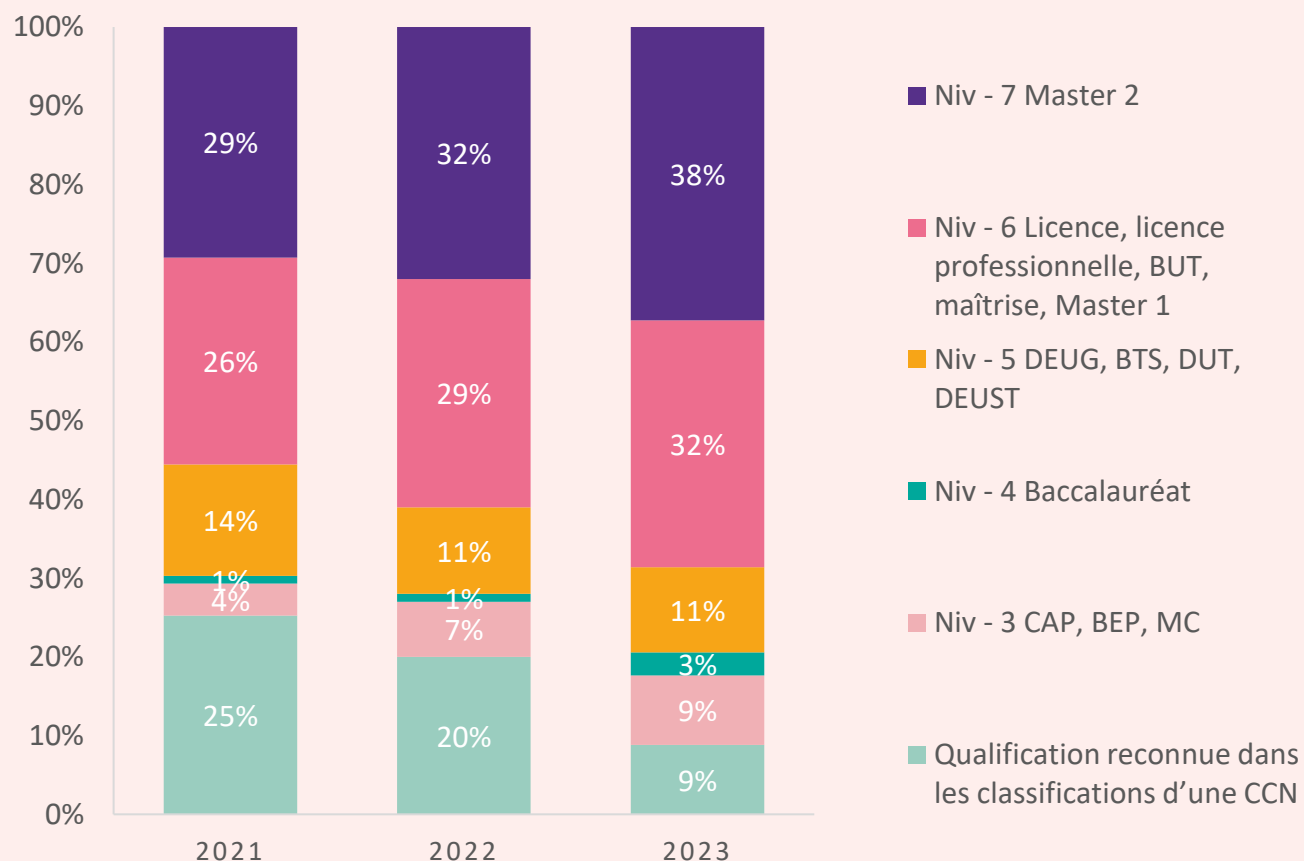
Source : Données AKTO EPI CPRO 2023

Des stagiaires en contrat de professionnalisation visant majoritairement des diplômes de niveau supérieur

Sur l'ensemble de la période, près de **70 %** des alternants en contrat de professionnalisation visent des certifications de niveaux 6 ou 7.

En 2023, **9%** des nouveaux stagiaires visaient une **qualification reconnue dans la convention collective**, une proportion en forte baisse par rapport aux années précédentes.

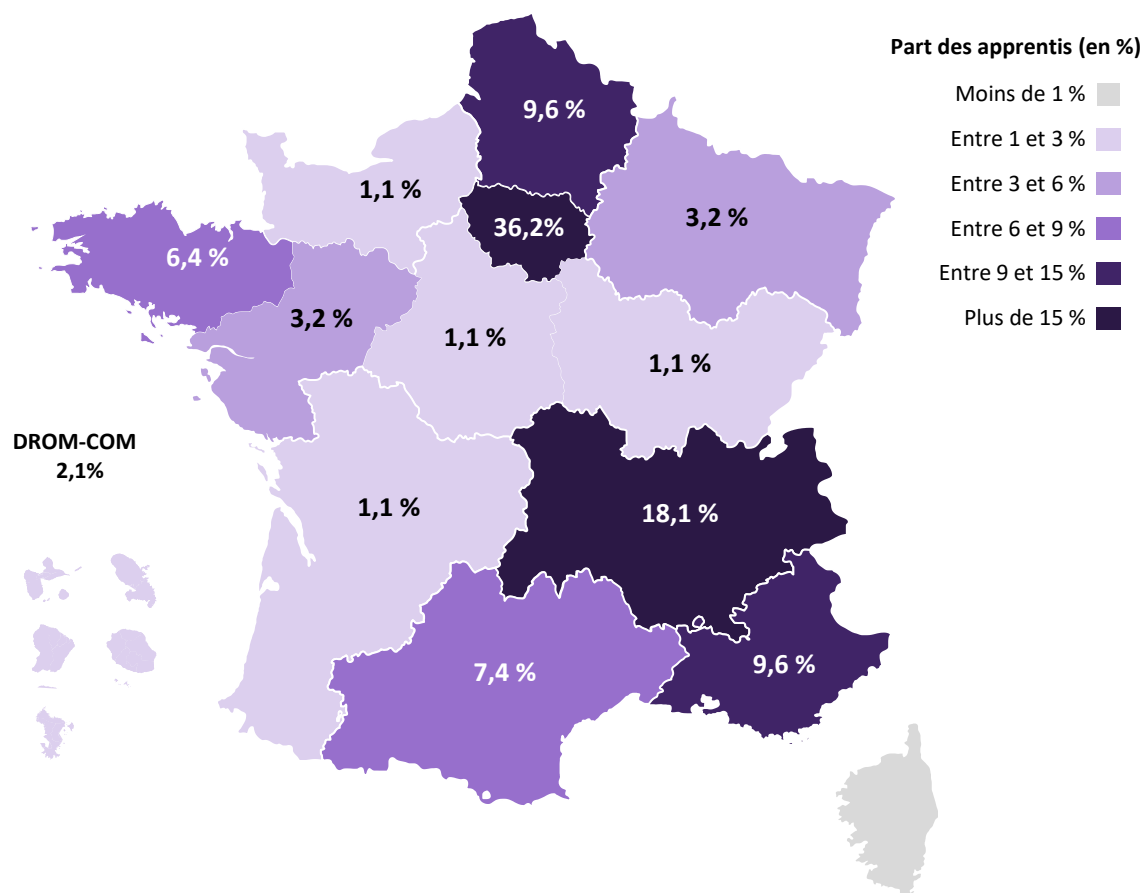
Évolution de la répartition des stagiaires selon le niveau de diplôme visé par leur formation



Source : Données AKTO EPI CPRO 2023

Les stagiaires majoritairement en contrat en IDF

Répartition des stagiaires du contrat de professionnalisation selon la région de l'entreprise d'accueil en 2023



Région	Effectifs 2020	Effectifs 2021	Effectifs 2022	Effectifs 2023
Auvergne-Rhône-Alpes	7%	4%	11%	18%
Bourgogne-Franche-Comté	1%	2%	7%	1%
Bretagne	2%	1%	3%	6%
Centre-Val de Loire	0%	0%	0%	1%
Corse	0%	0%	1%	0%
Grand Est	4%	5%	2%	3%
Hauts-de-France	12%	14%	8%	10%
Île-de-France	46%	46%	34%	36%
Normandie	0%	4%	0%	1%
Nouvelle-Aquitaine	7%	6%	3%	1%
Occitanie	8%	9%	11%	7%
Pays de la Loire	5%	4%	2%	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4%	3%	10%	10%
DROM-COM	3%	2%	8%	2%

On constate une relative concentration des stagiaires en contrat de professionnalisation en **Île-de-France** ; Néanmoins, cette part tend à diminuer au profit des autres régions.

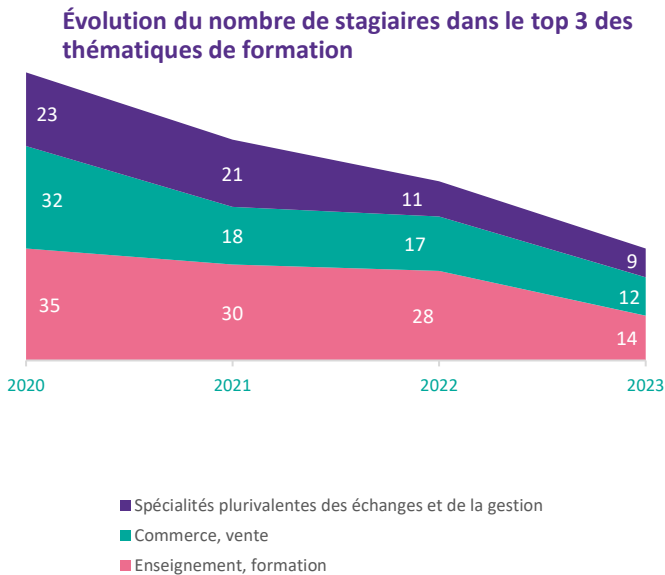
Source : Données AKTO EPI CPRO 2023

Des thématiques de formation variées pour le contrat de professionnalisation

15 thématiques de formation concentrent **92 %** des stagiaires 2023.

Contrairement à l'apprentissage, **la thématique la plus représentée est une thématique métier « Enseignement, formation ».**

Le domaine Commerce, vente arrive en 2^e position



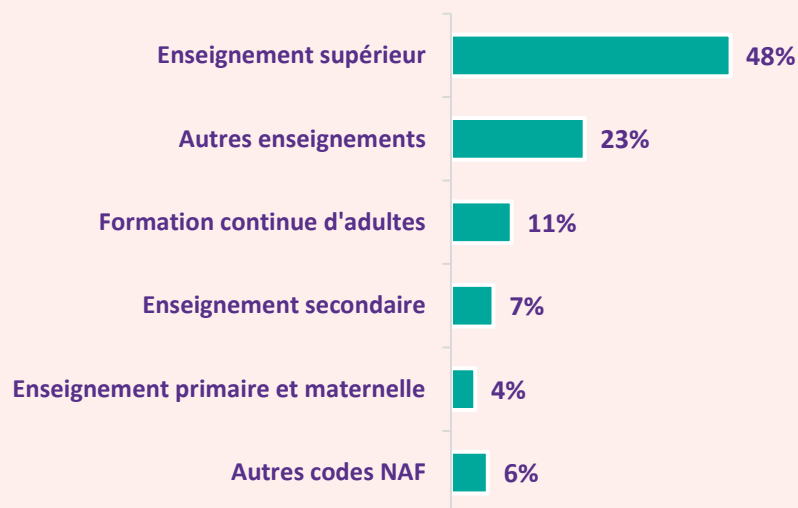
Source : Données AKTO EPI CPPO 2023

Top 15 des thématiques de formation 2023

Thématique de formation	Effectif			
	Femmes	Hommes	Total	
Enseignement, formation	71%	29%	14	15%
Commerce, vente	92%	8%	12	13%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises)	67%	33%	9	10%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	100%	0%	8	9%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	29%	71%	7	8%
Spécialités plurivalentes de la communication	86%	14%	7	8%
Travail social	100%	0%	7	8%
Mathématiques	0%	100%	4	4%
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	50%	50%	4	4%
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	25%	75%	4	4%
Spécialités plurivalentes des services	100%	0%	2	2%
Comptabilité, gestion	100%	0%	2	2%
Secrétariat, bureautique	50%	50%	2	2%
Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)	100%	0%	2	2%
Journalisme et communication (y compris communication graphique)	100%	0%	1	1%

Les stagiaires du contrat de professionnalisation en majorité dans les entreprises de l'enseignement supérieur

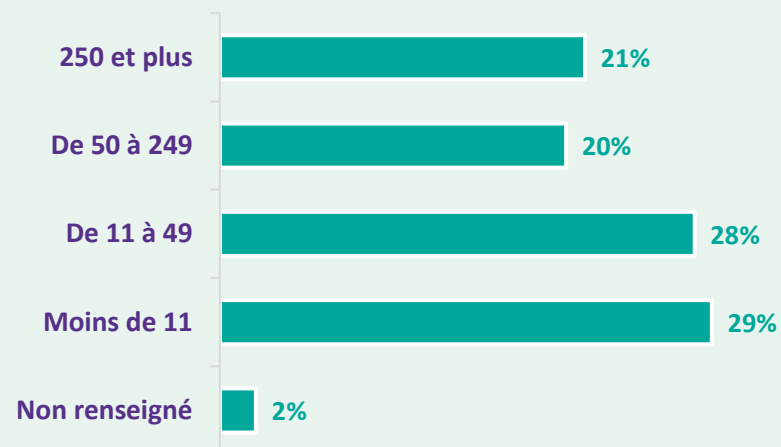
Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie pour le détail des activités

- Près de la moitié des stagiaires du contrat de professionnalisation réalisent leur alternance dans une entreprise de **l'enseignement supérieur**.
- Dans une moindre proportion, ils sont cependant présents dans tous les secteurs d'activité de la branche

Répartition des nouveaux contrats par taille d'entreprise d'accueil en 2023



- Les petites et moyennes entreprises dénombrant **moins de 50 salariés** accueillent **57%** des stagiaires.

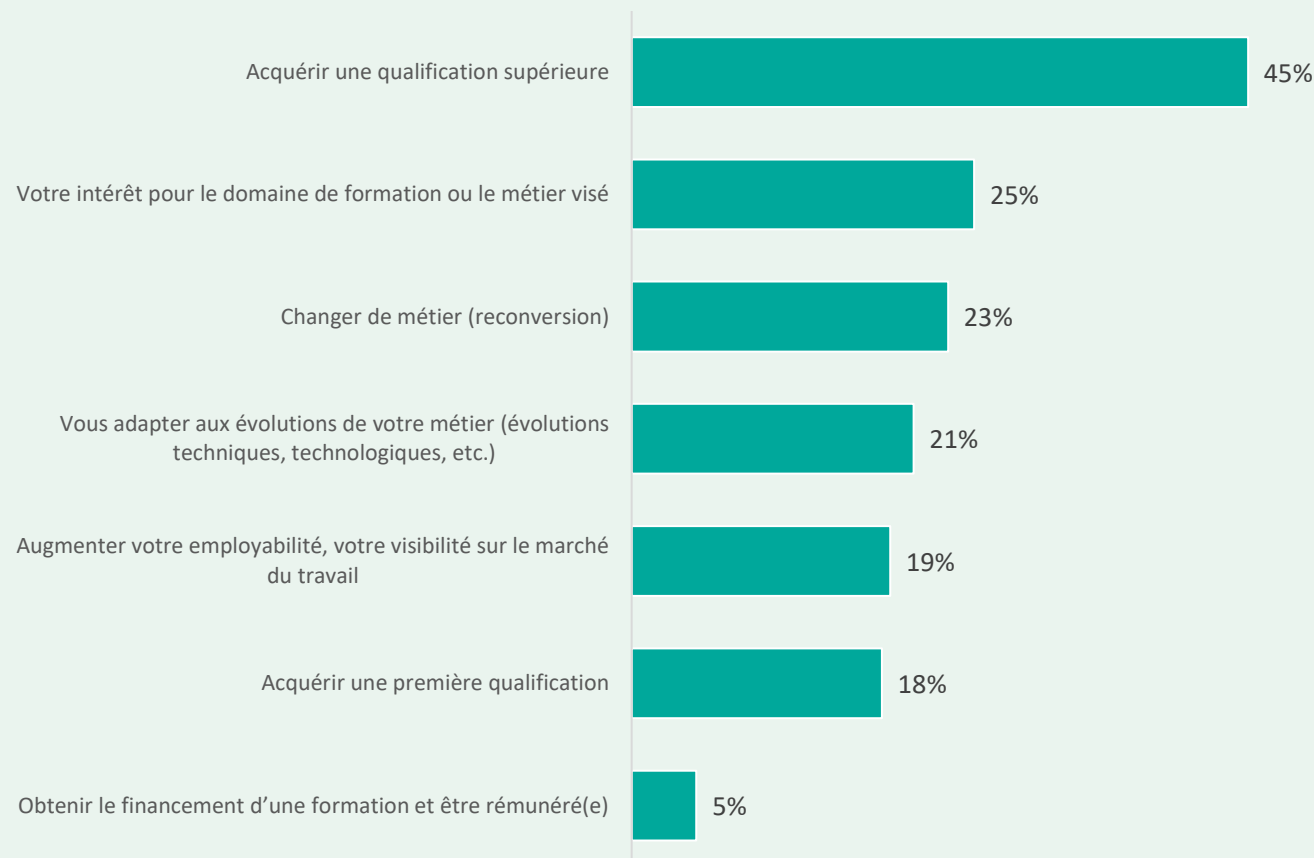
Source : Données AKTO EPI CPRO 2023

Motivation du contrat de professionnalisation

Les enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle par AKTO révèlent que l'objectif principal des stagiaires en contrat de professionnalisation est d'**acquérir une qualification supérieure** : 45% d'entre eux.

C'est également un levier pour une reconversion : c'est la motivation de près d'un quart des stagiaires.

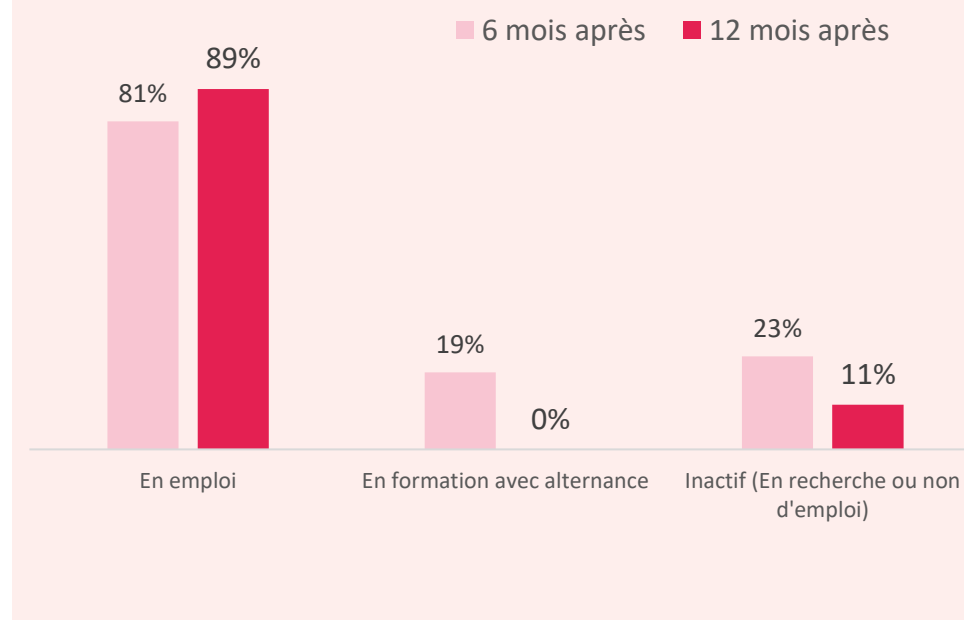
Motivation des stagiaires à la réalisation de leur formation en contrat de professionnalisation



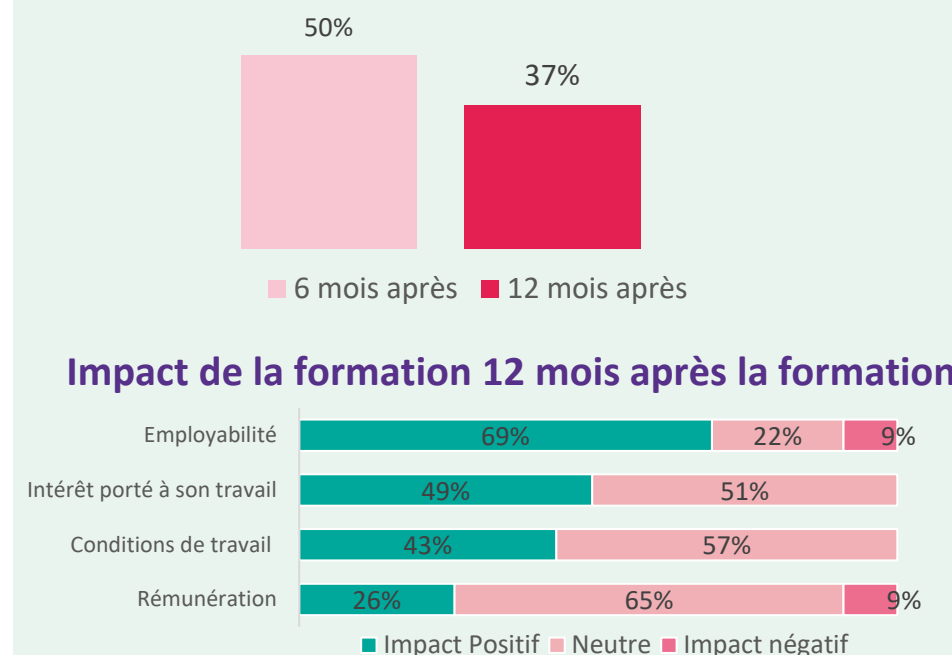
Source : Données enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 et à 12 mois réalisées par AKTO en 2023/2024

Une employabilité renforcée après le contrat de professionnalisation

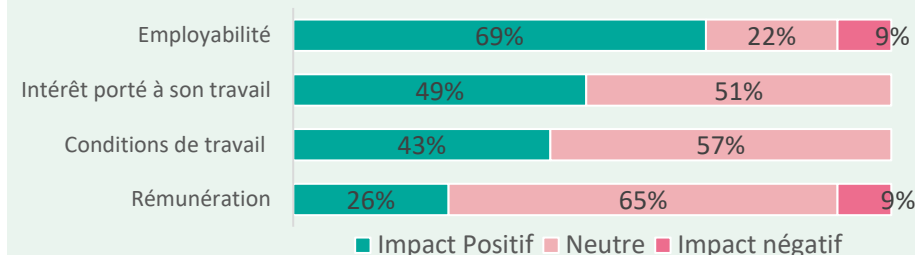
Situation professionnelle la plus fréquente au cours des 6 et 12 mois après la formation



Part des alternants ayant été embauchés dans l'entreprise de l'alternance



Impact de la formation 12 mois après la formation



- 6 mois après leur formation, **81% des stagiaires sont le plus souvent en emploi** ; la moitié le sont dans l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur contrat de professionnalisation.
- 12 mois après la formation, **89% sont majoritairement employés**.

- En lien avec la motivation à la formation (augmentation du niveau de qualification ou reconversion), **le développement de l'employabilité** est le principal impact du contrat de professionnalisation pour les stagiaires

Source : Données enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 et à 12 mois réalisées par AKTO en 2023/2024



Focus Pro-A

La reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)



Pas de Pro-A en 2023

La branche a signé un accord le 13 mars 2020, relatif à la reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A), puis étendu par [arrêté le 25 janvier 2021](#).

Comme en 2022, aucune n'action n'a abouti en 2023

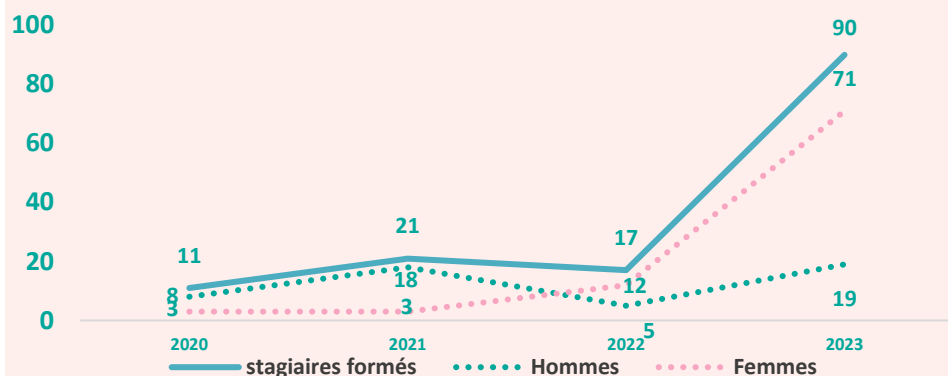


Focus Formations tuteurs

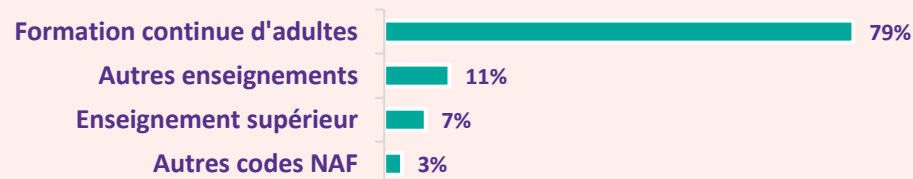
Une très forte augmentation de formations tuteurs

90 tuteurs formés en 2023

Évolution du nombre de tuteurs formés par sexe

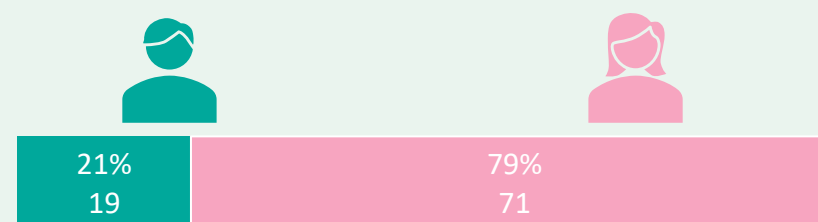


Répartition des stagiaires par niveau d'enseignement de l'employeur (selon le code NAF)

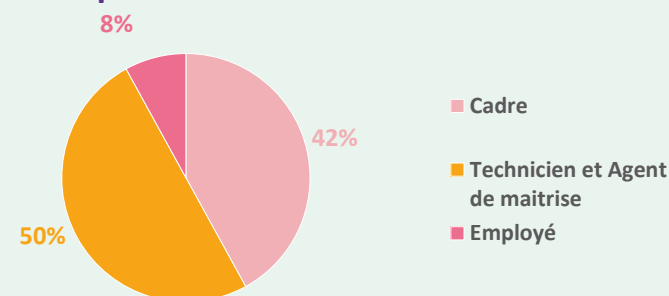


Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voire la méthodologie pour le détail des activités

Répartition du nombre de tuteurs formés par sexe en 2023



Catégorie socioprofessionnelle des tuteurs



- 5 fois plus de tuteurs ont été formés par rapport à 2022, dont 79% des salariés d'entreprises relevant du code NAF de la formation continue.
- On observe une inversion de la proportion femmes- hommes formés en 2023 par rapport à l'année précédente. Néanmoins, depuis 2020, une majorité de femmes (64% de femmes formées sur la période 2020-2023) s'est formée au tutorat

Source : Données AKTO BO 2023



4.2

Hors Alternance



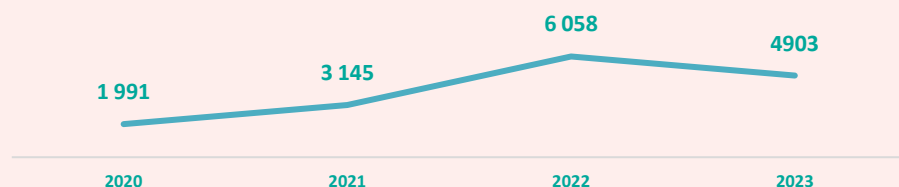
Focus PDC M50

Focus financement Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de 50 salariés

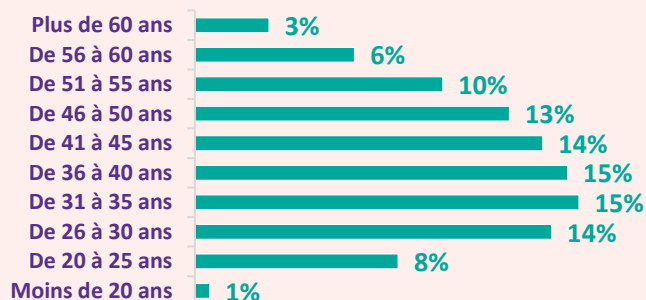
Évolution du nombre de stagiaires

4 903 individus bénéficiaires en 2023

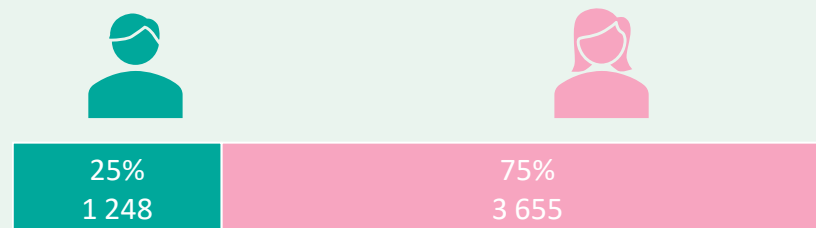
9 567 stagiaires au total en 2023



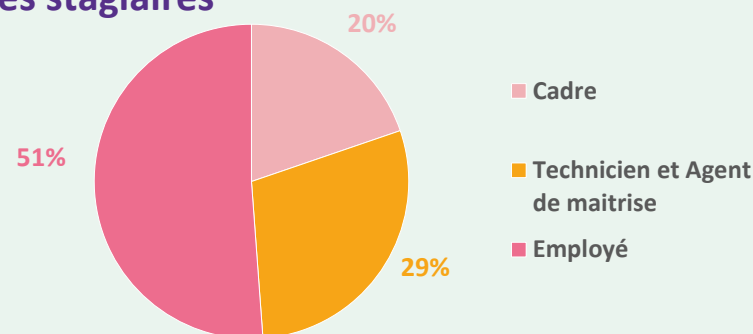
Répartition des stagiaires par âge en 2023



Répartition des stagiaires par sexe en 2023



CSP des stagiaires

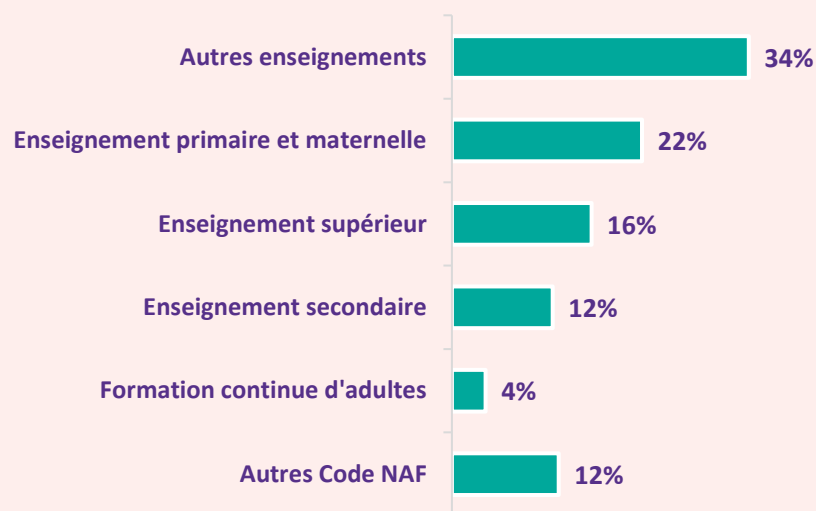


- Ce nombre de stagiaires formés est **en diminution** par rapport à 2022 (6058)
- Les femmes, majoritaires dans la branche, sont également majoritaires parmi les stagiaires
- Des salariés de tous âges ont pu bénéficier d'une formation (dont **19% de plus de 50 ans**)

Source : Données AKTO BO 2023

Focus financement Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de 50 salariés

Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



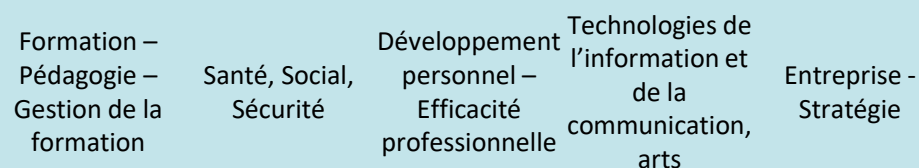
Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie pour le détail des activités

- Les entreprises d'autres enseignements et de l'enseignement primaire et maternelle ont formé le plus de stagiaires par le biais du PDC moins de 50 .

Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises



Top 5 des thématiques de formation



- Les stagiaires sont réparties majoritairement dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- Les formations suivies visent en priorité des compétences liés au cœur de métiers de la branche : Enseignement-formation

Source : Données AKTO BO 2023

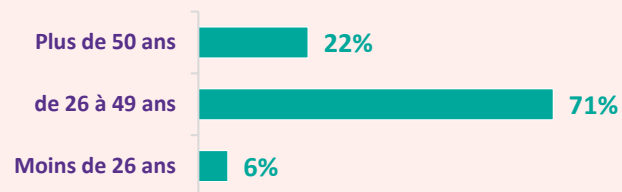


**Activité formation
dans les entreprises
de plus de 50 salariés
en 2024**

Focus financement sur le Plan de Développement des Compétences des entreprises de plus de 50 salariés en 2024

20 480 stagiaires des entreprises de plus de 50 salariés ont bénéficié d'une action de formation financée dans le cadre du plan de développement des compétences de leur entreprise en 2024.

Répartition des stagiaires par âge en 2024



Répartition des stagiaires par activité de l'employeur

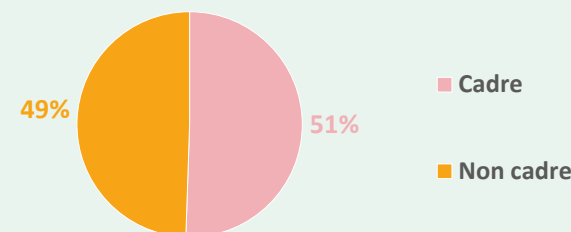


- Les stagiaires sont très majoritairement des salariés de l'enseignement supérieur, en corrélation avec le poids de cette activité dans les effectifs et dans la part des grandes entreprises dans la branche.

Répartition des stagiaires par sexe en 2024



CSP des stagiaires



Top 5 des thématiques de formation des stagiaires

Thématique	Pourcentage
Management	20%
Bureautique	15%
Formation métier	12%
Santé-sécurité	11%
Développement personnel	10%

- Les femmes ont majoritairement bénéficié de ces formations, dans une proportion légèrement supérieure à leur part au sein de la branche.
- Les formations suivies visent en priorité des compétences liés au management (20%)

Source : Enquête nationale 2025 réalisée auprès des entreprises de la branche EPI sur l'exercice 2024

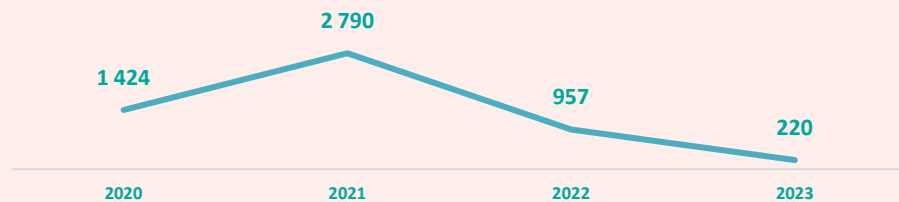


Focus FNE

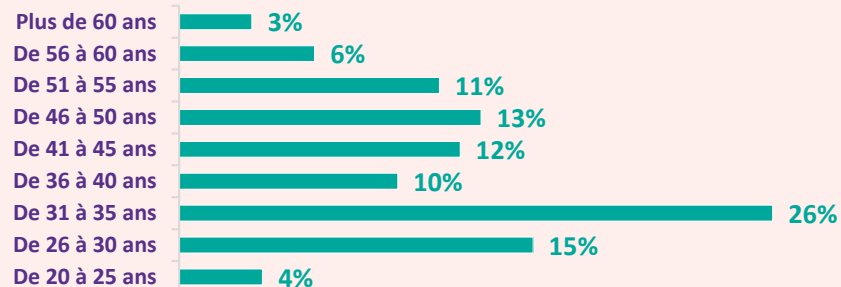
Focus financement FNE : une forte diminution du nombre de stagiaires

Évolution du nombre de stagiaires

220 stagiaires en 2023



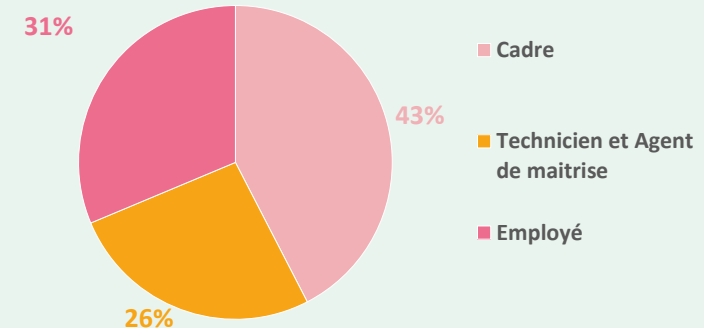
Répartition des stagiaires par âge en 2023



Répartition des stagiaires par sexe en 2023



CSP des stagiaires

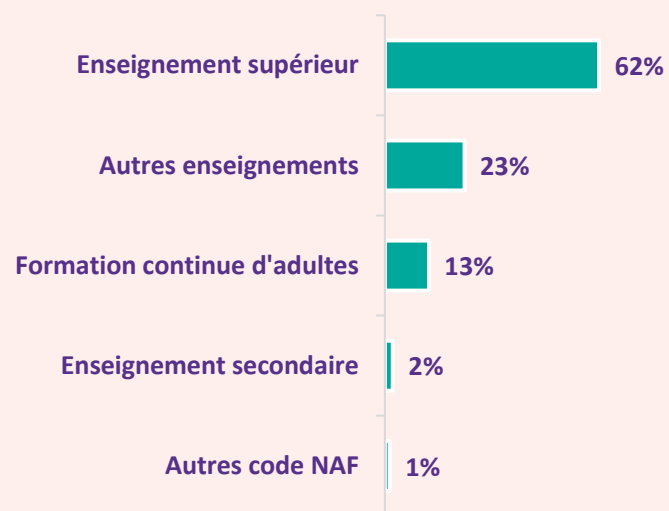


- Suite à la baisse des fonds et à un cadrage des formations éligibles plus restreint de l'Etat, une **très forte diminution du nombre de stagiaires formés (-77 %)** par rapport à 2022 (957 en 2022)
- Les stagiaires formées appartiennent aux différentes CSP. Il s'agit d'une majorité de femmes.
- 45% ont moins de 36 ans

Source : Données AKTO BO 2023

Focus financement FNE

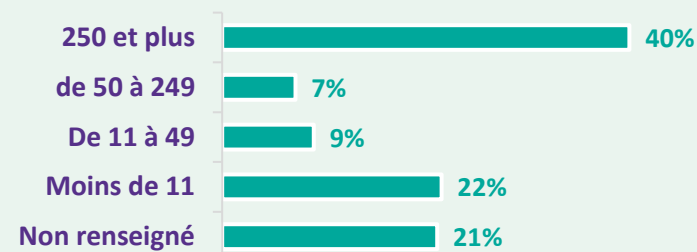
Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie pour le détail des activités

- Les bénéficiaires de ces formations sont pour 62% salariés d'entreprises de l'enseignement supérieur.

Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises



Top 5 des thématiques de formation

Développement des capacités comportementales et relationnelles	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	Spécialités plurivalentes des services	Formations générales	Journalisme et communication (y compris communication graphique)
--	--	--	----------------------	--

- 40% des stagiaires sont salariés d'entreprises de plus de 250 salariés.

Source : Données AKTO BO 2023



Focus CPF

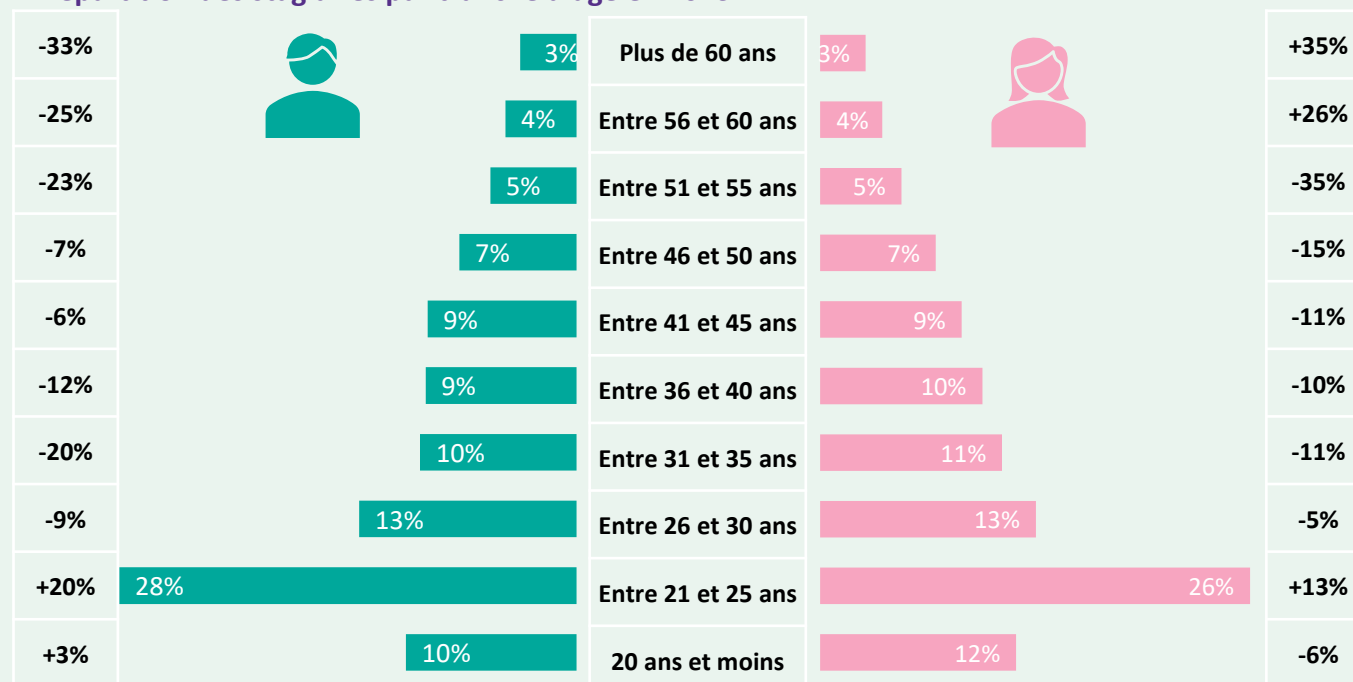
Focus CPF

5 475 salariés de la branche se sont formés par le biais de leurs CPF en 2023 : **+7% par rapport à 2022**

Ce sont les **jeunes** entre 21 et 25 ans qui se sont plus particulièrement emparés du dispositif en 2023.

La répartition des stagiaires par genre en 2023 est identique à celle de 2022 : 64% de femmes et 36% d'hommes.

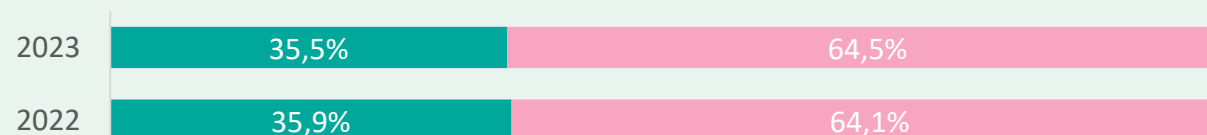
Répartition des stagiaires par tranche d'âge en 2023



Évolution 2022/2023
du nombre de personnes
formées

Évolution 2022/2023
du nombre de
personnes formées

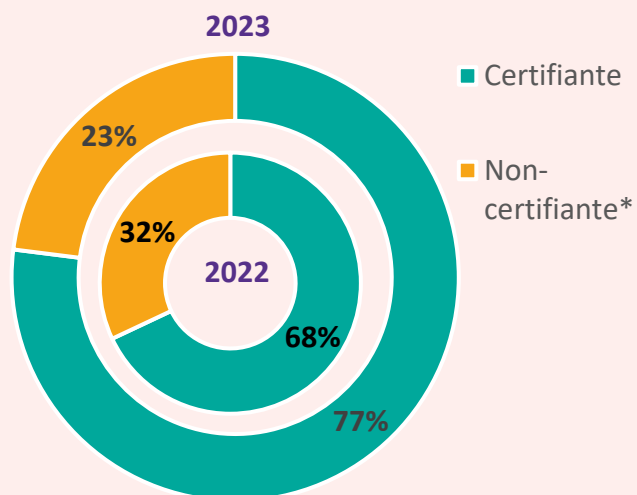
Répartition des stagiaires par sexe



Source : Données Agora

Focus CPF

Répartition des stagiaires par caractère certifiant ou non de la formation suivie en 2023



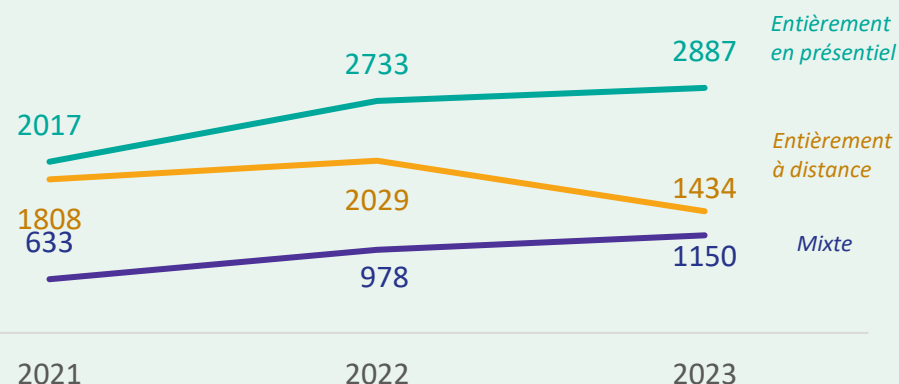
*On peut financer dans le cadre du CPF plusieurs types d'actions ou de formations non-certifiantes parmi lesquelles :

- Acquisition de socle de connaissance / compétences
- Formation accompagnant une VAE
- Bilans de compétences
- Formations liées à la création ou reprise d'une entreprise
- Acquisition de compétences nécessaire aux missions bénévoles

Plus de **¾ des formations suivies** via le CPF visaient une **certification**, davantage qu'en 2022.

La part des formations dispensées uniquement en **présentiel** a fortement augmenté

Évolution du nombre de stagiaires par modalités pédagogiques



Objectif des formations en 2023

Objectif	Répartition des stagiaires
Préparation à l'accès à la qualification	34%
Compétences clés, illettrisme, savoirs de base	21%
Acquisition de compétences préalable à l'emploi	9%
Développement des compétences professionnelles des salariés	9%
Adaptation au poste / maintien dans l'emploi	7%

Source : Données Agora

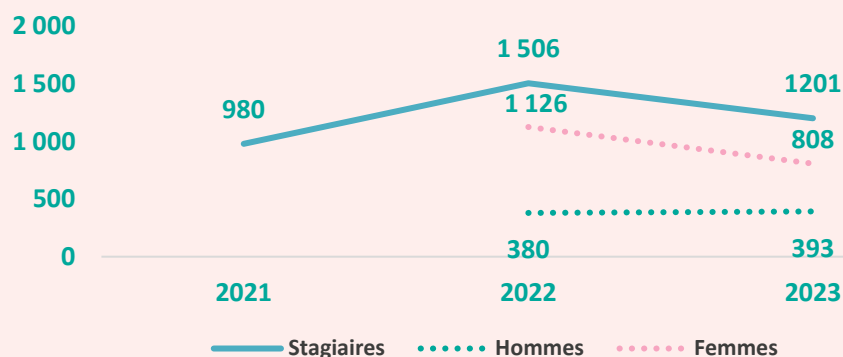
A photograph of a man with a beard and a young girl with her hair in a bun, both smiling and working together at a table. The man is leaning over the table, and the girl is looking down at something on the table. The background is a blurred classroom with a green chalkboard and a clock on the wall.

Focus Versements volontaires

Financement versements volontaires

1 201 stagiaires en formation en 2023

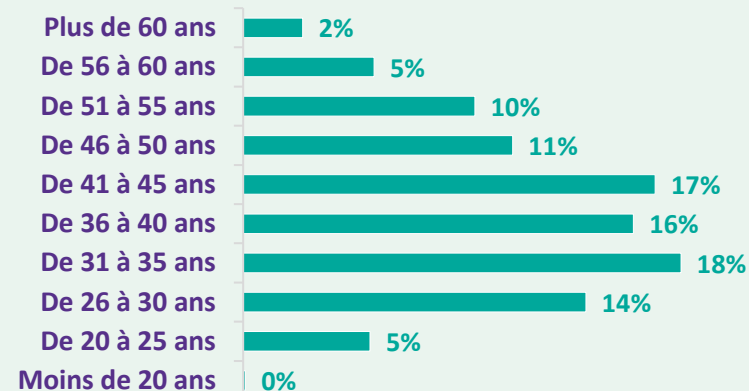
Évolution du nombre de stagiaires par sexe



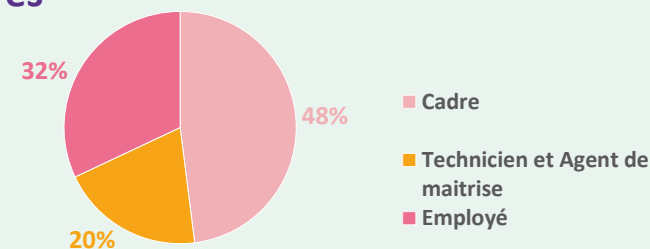
Répartition des stagiaires par sexe en 2023



Répartition des stagiaires par âge en 2023



CSP des stagiaires



- Le nombre de salariés formés a diminué de 20% par rapport à 2022
- Comme pour les autres dispositifs, les femmes sont majoritaires. A noter que 17% des bénéficiaires avaient plus de 50 ans
- Comme en 2022, les cadres ont plus particulièrement bénéficié du versement volontaire mais dans une proportion moindre (48%), au profit des employés

Source : Données AKTO EPI Vers. Vol 2023

Financement versements volontaires

- Les **thématiques** des formations suivies par le biais du versement volontaires sont **très diverses**.
- Les technologies de l'information arrivent en tête.
- Par genre, on retrouve une majorité de femmes dans les 15 thématiques de formation les plus représentées en 2023 : seule la thématique « Energie, Electrique » voit une surreprésentation des hommes.

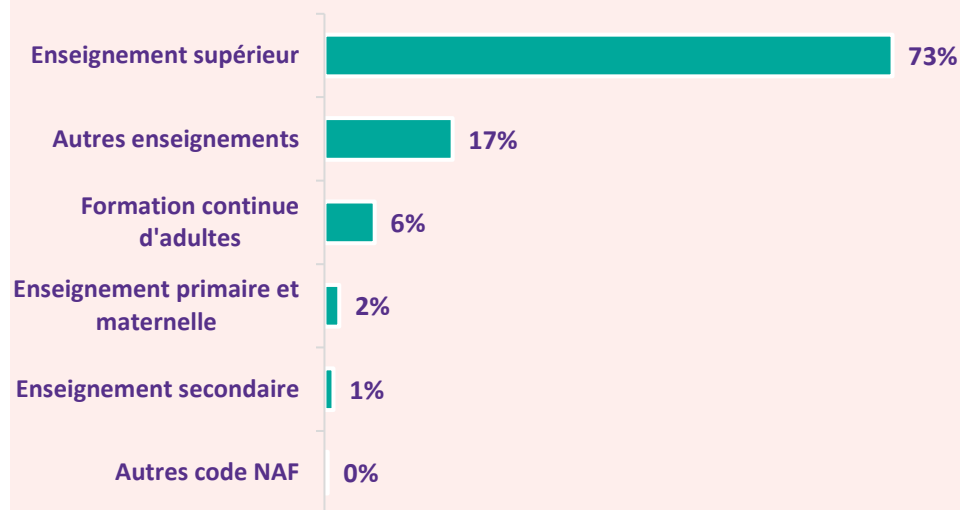
Top 15 des thématiques de formation 2023

Thématique de formation	Effectif			
	Femmes	Hommes	Total	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, ARTS	67%	33%	261	17%
VIE ET GESTION DES ORGANISATIONS	66%	34%	181	12%
SANTE, SOCIAL, SECURITE	65%	35%	177	12%
SCIENCES HUMAINES, ECONOMIE, DROIT, LANGUES	70%	30%	143	9%
ADMINISTRATIF - TERTIAIRE - GRH - FONCTIONS SUPPORT	62%	38%	115	8%
DEVELOPPEMENT PERSONNEL - EFFICACITE PROFESSIONNELLE	79%	21%	107	7%
POLYVALENCE (TECHNIQUES ET METIER)	78%	22%	101	7%
FORMATEURS/INSTRUCTEURS/TUTEURS	81%	79%	99	6%
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	75%	25%	79	5%
MANAGEMENT DES HOMMES - MANAGEMENT OPERATIONNEL - LEADERSHIP	65%	35%	68	4%
BUREAUTIQUE	66%	34%	44	3%
ENTREPRISE - STRATEGIE	53%	47%	36	2%
ENERGIE, ELECTRICITE	21%	79%	33	2%
COMMERCE, MARKETING, FINANCE	87%	13%	30	2%
FORMATION - PEDAGOGIE - GESTION DE LA FORMATION	82%	18%	17	1%

Source : Données AKTO EPI Vers.Vol 2023

Une majorité des salariés formés dans l'enseignement supérieur

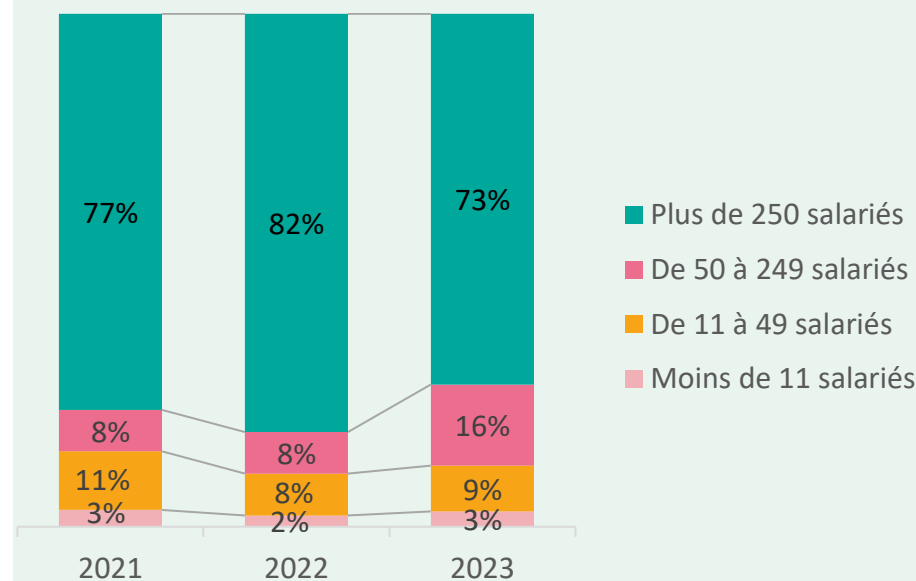
Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie pour le détail des activités

- Les **salariés de l'enseignement supérieur** sont sur-représentés dans les formations financées par les Versements volontaires de 2023.

Répartition des stagiaires selon la taille des entreprises



- **72,6%** des salariés formés travaillent dans des entreprises de **plus de 250 salariés**.

Source : Données AKTO EPI Vers. Vol 2023

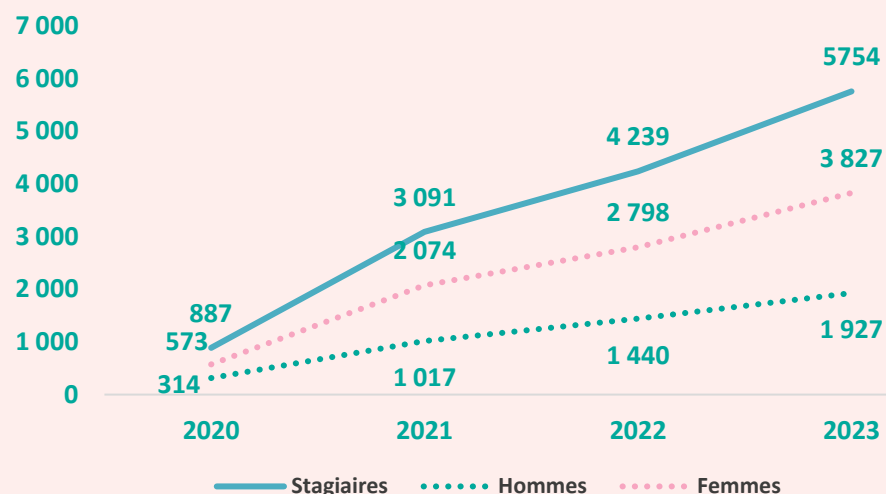


Focus Contribution conventionnelle

Financement contribution conventionnelle

5 754 stagiaires en 2023

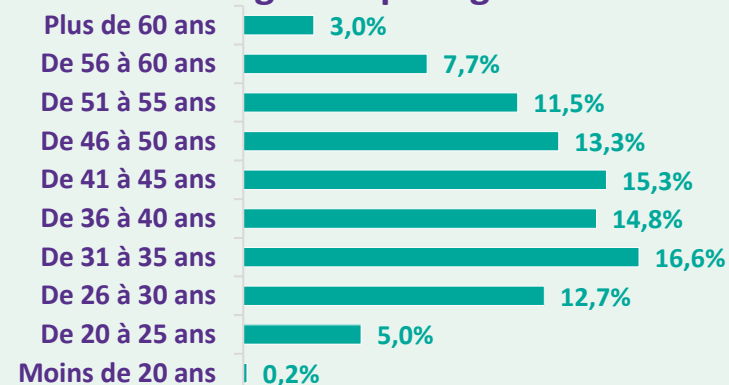
Évolution du nombre de stagiaires par sexe



Répartition des stagiaires par sexe en 2023



Répartition des stagiaires par âge en 2023



- Le nombre de stagiaires formés sur le dispositif de la contribution volontaire continue d'augmenter : **+36 %** de stagiaires par rapport à 2022
- Les femmes sont majoritaires parmi les salariés formés
- Le dispositif a concerné des salariés de tous âges, dont **22%** de plus de 50 ans

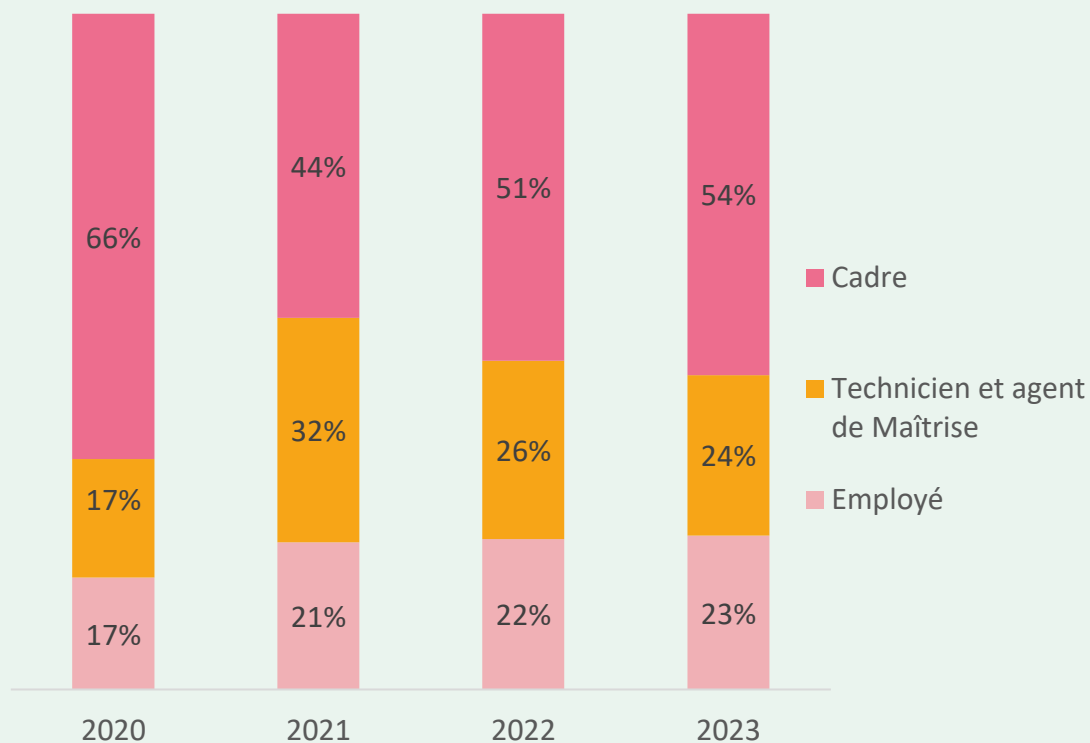
Source : Données AKTO EPI PlanConv2023

Financement contribution conventionnelle

La répartition des stagiaires par catégories socioprofessionnelles a faiblement évolué entre 2022 et 2023.

Les **cadres** (45% des effectifs globaux) restent surreprésentés par les stagiaires formés (54%),

Évolution de la répartition des stagiaires par CSP



Source : Données AKTO EPI PlanConv2023

Financement contribution conventionnelle

Formations

Top 15 des thématiques de formations 2023

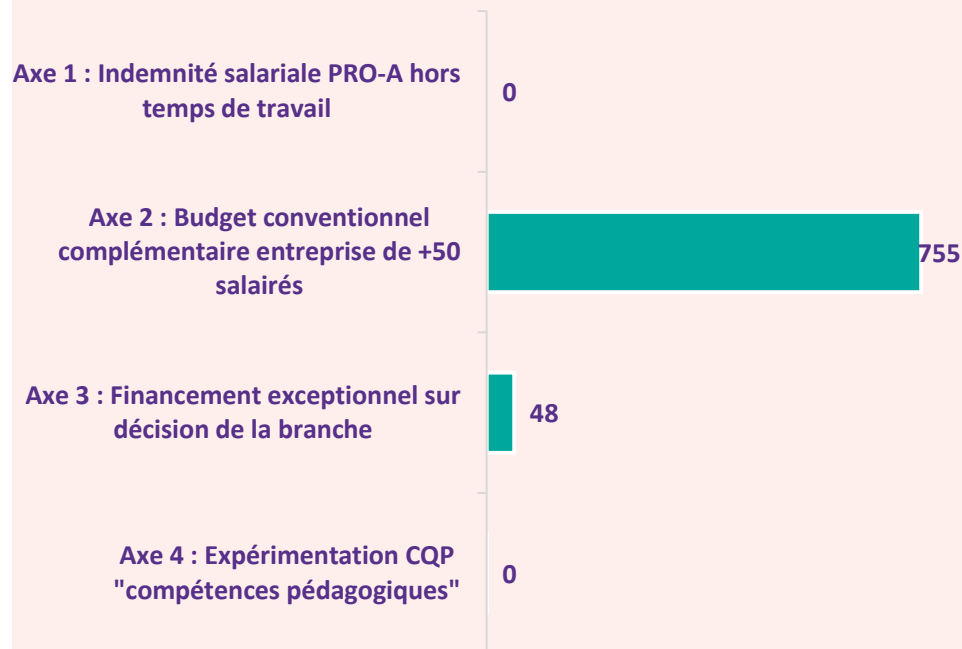
Thématique de formation	Stagiaires				Répartition
	2020	2021	2022	2023	2023
SANTE, SOCIAL, SECURITE	102	227	574	1378	24%
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	0	380	500	779	13%
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, ARTS	106	220	426	562	10%
VIE ET GESTION DES ORGANISATIONS	44	363	333	473	8%
FORMATION - PEDAGOGIE - GESTION DE LA FORMATION	72	218	281	406	7%
SCIENCES HUMAINES, ECONOMIE, DROIT, LANGUES	0	246	248	361	6%
MANAGEMENT DES HOMMES - MANAGEMENT OPERATIONNEL - LEADERSHIP	0	117	374	278	5%
COMMERCE, MARKETING, FINANCE	18	144	217	179	3%
POLYVALENCE (TECHNIQUES ET METIER)	0	137	238	169	3%
DEVELOPPEMENT PERSONNEL - EFFICACITE PROFESSIONNELLE	14	271	49	164	3%
BUREAUTIQUE	60	66	144	157	3%
ADMINISTRATIF - TERTIAIRE - GRH - FONCTIONS SUPPORT	48	91	124	142	2%
ENTREPRISE - STRATEGIE	0	53	128	132	2%
PRODUCTION INDUSTRIELLE, TRANSPORT, LOGISTIQUE	0	85	91	107	2%
AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT	0	44	117	91	2%

Source : Données AKTO EPI PlanConv2023

Financement contribution conventionnelle

Axes prioritaires

Répartition des stagiaires formés par axe



Les 3 principaux domaines de formation

SANTE, SOCIAL, SECURITE

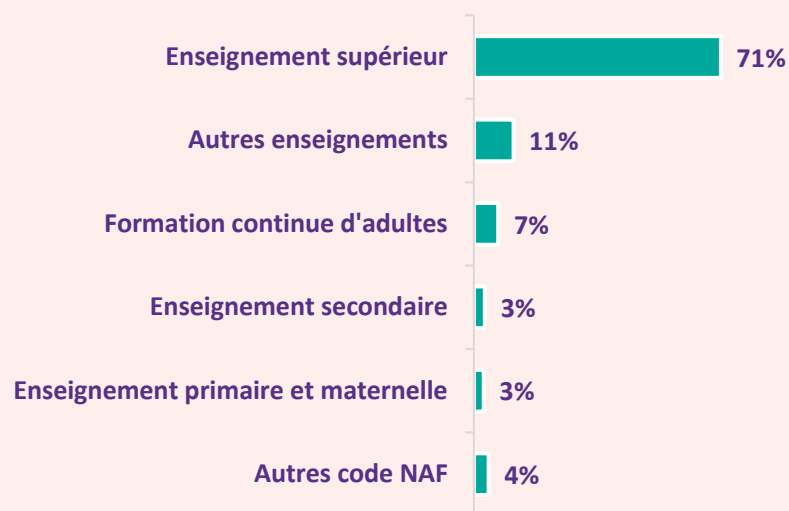
VIE ET GESTION DES ORGANISATIONS

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Source : Données AKTO EPI PlanConv2023

Financement contribution conventionnelle

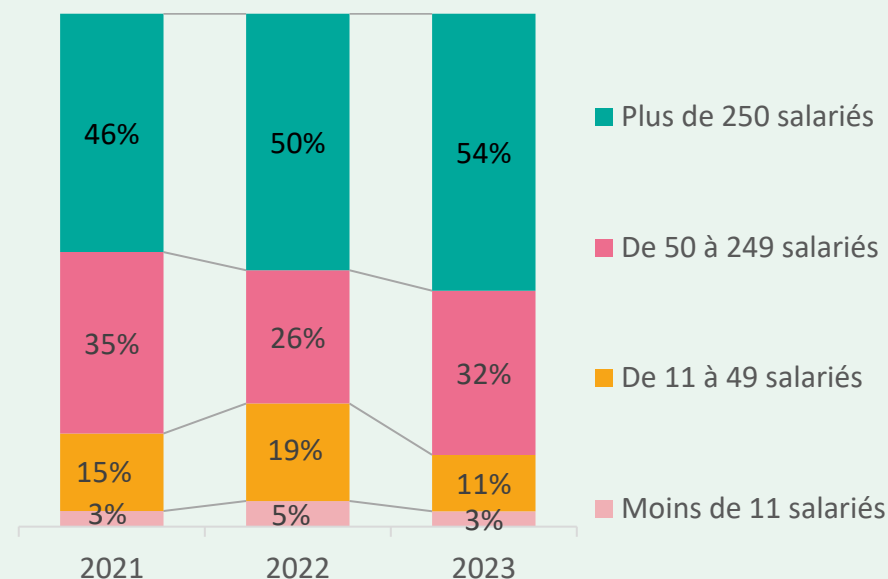
Répartition des stagiaires par activité de l'employeur (selon le code NAF)



Certains codes NAF ont été regroupés pour correspondre au niveau d'enseignement – voir la méthodologie pour le détail des activités

- Les salariés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés parmi les stagiaires.

Répartition des entreprises bénéficiaires selon leur taille



- 54 % des stagiaires travaillent dans une entreprise de plus de 250 salariés. Cette proportion est en augmentation depuis 2020

Source : Données AKTO EPI PlanConv2023



5

Méthodologie

Sources statistiques mobilisées

Données	Sources publiques
Données économiques	DARES, Portrait Statistiques de Branche, pour les années 2018-2022 (IDCC 2691)
	AGIRC-ARRCO, portrait de la branche pour 2023 (IDCC 2691)
	Education nationale - Repères et références statistiques 2023
	Enquête nationale 20255 auprès des entreprises de la branche sur l'exercice 2024
Données emploi & social	AGIRC-ARRCO, portrait de la branche pour les années 2020-2021-2022 (IDCC 2691)
	DARES, Portraits Statistiques Branche (IDCC 2691) pour les effectifs totaux années 2018-2022
	Commande INSEE sur la Base tous salariés - (IDCC 2691-emplois principaux) 2022
	INSEE, données BTS au 1/12ème de 2016 à 2022
	Enquête nationale 20255 auprès des entreprises de la branche sur l'exercice 2024
Données formation	Données AKTO
	Données AGORA pour le CPF
	Données d'enquête de branche pour le PDC des entreprises de plus de 50 salariés

Données d'enquête

Enquête réalisée par le Cabinet BLS SET auprès des entreprises de la branche sur leurs données 2024.
Analyse réalisée sur les données de 800 réponses, représentant 27,5% des entreprises et 30,8% des effectifs salariés.



Activités et nomenclatures utilisées

Regroupements des codes NAF pour l'établissement des indicateurs

Activité	Code NAF
Enseignement primaire et maternelle	85.10Z Enseignement pré-primaire 85.20Z Enseignement primaire
Enseignement secondaire	85.31Z Enseignement secondaire général 8532Z Enseignement secondaire technique ou professionnel
Enseignement supérieur	55.42Z Enseignement supérieur 8541Z - Enseignement post-secondaire non supérieur
Formation continue d'adultes	8559A Formation continue d'adultes
Autres enseignements	8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs 8552Z - Enseignement culturel 8559B - Autres enseignements 8560Z-Activités de soutien à l'enseignement
Autres NAF	Tous autres activités ayant des salariés relevant de la CCN de l'EPI

Regroupements par filière métiers

Filière	Exemples de professions
Cadres Administratifs	Chefs d'entreprises, cadres des ressources humaines, commerciaux, cadres de la comptabilité finance, chefs de projets informatiques...
Employés et Professions intermédiaires administratifs	Employés administratifs, techniciens administratifs, secrétaires, agents d'accueil...
Encadrement Pédagogique	Surveillants et aides-éducateurs, animateurs socioculturels et de loisirs, assistantes maternelles, CPE, psychologues...
Professeurs et enseignants	Professeurs, formateurs, cadres de la formation, instituteurs, professeurs agrégés...
Service Généraux et Techniques	Agents de service, agent de nettoyage, techniciens informatiques, cuisiniers...

Panorama emploi formation réalisé
par le cabinet Paradoxes Conseil

PARADOXES
Relier les mondes

L'enquête a été réalisée par cabinet
BLSET Conseil et études



AKTO

14 rue Riquet
75 019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00

QBSERVATOIRE
AKTO